

ANALYSE DU DISCOURS MÉDIATIQUE ET LE GÉNOCIDE

RWANDAIS: *Kangura et RTLM*

Par

Monique Gasengayire

Thèse présentée au Département d' Études françaises

en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès Arts

Queen's University

Kingston, Ontario, Canada

Décembre 2001

Copyright © Monique Gasengayire, Décembre 2001



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-65621-7

Canada

*«La Parole est tout
Elle coupe, écorche.
Elle modèle, module.
Elle perturbe, rend fou.
Elle guérit ou tue net.
Elle amplifie, abaisse selon sa charge.
Elle excite ou calme les âmes».*

(Komo-Dibi, cité par Senghor, 36)

Abstract

The aim of this thesis is to analyse the discourse of the media in Rwanda during the four years preceding the genocide that took place in 1994, and to study how the extremist media have been instrument of the Rwandan government in spreading hatred in the population. This work focuses primarily on two media sources, known today as “les médias de la haine”, the magazine *Kangura* and the radio station RTLM (*Radio Télévision Libre des Mille Collines*). Our study seeks to discern the pragmatic message that was passed on to the population with regards to the genocide preparations.

The tools provided by rhetoric and pragmatics theory help us to underline the “action-function” of communication that was expressed through publications and broadcasts of these media, where we find various strategies of racist propaganda, its apparent justification as well as its attempt to attain a certain legitimacy.

The thesis shows that the genocide propaganda was made possible by means of a so-called freedom of expression. Pretending to be a part of the independent press, these unofficial organs of the government, as has been proven by researchers, focussed on distilling hate, inciting to violence and encouraging Hutu to “do their duty,” the duty of killing their fellow countrymen, the Tutsi.

Given the message of the media propaganda, which played a crucial role in preparing genocide, and its outcome, people tend to think that those who carried out the genocide atrocities were out of their mind. However, this study shows that they were, as Hannah Arendt says in Eichmann’s case, “terribly and terrifyingly normal” (276). The thesis points out different strategies that were used to make the massacres appear more like a self-defense than a genocide.

Although many of the texts analysed in this thesis were obtained through secondary sources, we also had access to several primary sources: two issues of *Kangura* and various recordings in Kinyarwanda, sometimes in French, by RTLM.

Résumé

Ce travail a comme objectif d'étudier comment la haine a été mise en oeuvre par les médias extrémistes, dits aujourd'hui "médias de la haine" des années 1990-1994 au Rwanda. Il s'agit précisément du journal *Kangura* et de la RTL (Radio Télévision Libre des Mille Collines). Nous cherchons à comprendre le message pragmatique que ces médias transmettaient au peuple en vue de la préparation du génocide rwandais.

En nous basant sur la théorie pragmatique et rhétorique, nous essayons de faire ressortir, à l'exemple d'Austin dans *Quand dire, c'est faire*, la fonction actionnelle de la communication qui se manifeste à travers les publications et les diffusions de ces médias. Cette étude part des deux textes publiés dans *Kangura* dans lesquels se concentrent les stratégies de la propagande raciste, sa justification et sa légitimité.

Parmi toutes ces stratégies, la plus efficace est celle de l'accusation en miroir qui consiste en une accusation d'un groupe ciblé par la propagande, pour dire ce que les propagandistes eux-mêmes ou leurs groupes ont l'intention de faire, sont en train de préparer ou ont déjà fait. Cette technique est souvent fondée sur la rumeur et véhiculée par une rhétorique qu'on pourrait appeler "rhétorique de l'assimilation".

Par la rumeur, les propagandistes essaient, dans le journal ou à la radio, de crédibiliser ce qui se dit de bouche à oreille, souvent des plans de massacres et des atrocités de toutes sortes qu'ils attribuent évidemment à leur cible. Pour ce faire, les propagandistes Hutu pro-gouvernementaux recourent à une sorte d'assimilation en chaîne qui peut remonter jusqu'au début du XX e siècle. Nous remarquons que les Tutsi de l'intérieur sont assimilés au FPR (Front Patriotique Rwandais) qui est lui-même assimilé aux Inyenzi (les cafards, littéralement) des années 1960. De ce fait, tous les Tutsi sont assimilés à l'envahisseur et au colonisateur hamite créé par le colon dont les théories associaient les Tutsi aux Hamites.

Le présent travail montre que cette propagande a été possible par le biais d'une prétendue liberté d'expression. Se disant de la presse indépendante, mais en réalité des organes officieux du gouvernement Habyarimana tel que le prouvent les recherches approfondies, ces médias se sont permis de distiller la haine dans la population, d'inciter cette dernière à la violence la plus extrême et de l'encourager à "faire le travail" pour ne pas dire tuer.

Vu le message de la propagande médiatique qui a mené au génocide, on a tendance à penser que les génocidaires n'agissaient pas de façon rationnelle. Cependant, dans ce travail on se rend compte que la raison a été l'arme la plus cruelle de ce génocide, ce qui permet de tirer la conclusion que toutes les techniques citées ont été utilisées plutôt dans le but de banaliser le génocide et d'en faire une légitime défense.

Remerciements

Je tiens à remercier premièrement Dr.Lisa McNee, ma directrice, qui depuis la naissance de ce projet jusqu'à la fin n'a cessé de m'encourager et de me procurer les informations très utiles à ma recherche. Le fait qu'elle m'ait fait des suggestions et encouragée à présenter une partie de ce travail, lors du Congrès des Sciences Humaines qui s'est tenu à l'Université de Laval au mois de mai 2001, m'a été non seulement une expérience inoubliable mais aussi et surtout un enrichissement de recherche qui a mené ce travail à son accomplissement.

Je remercie tous les membres du département notamment M.G. Lessard, Mme A. Hayward, Agathe Nicholson et Line Voyer, qui étaient toujours prêts à m'aider. Leur encouragement, leur dévouement pour résoudre des difficultés, surtout techniques, qui surgissaient de temps en temps, m'ont été une contribution remarquable. Je leur en suis reconnaissante.

Mes remerciements au professeur J.Semujanga dont la discussion a apporté beaucoup d'éclaircissement et d'enrichissement aux éléments nécessaires qui ont contribué au démarrage du projet. Je tiens aussi à remercier profondément toutes les personnes qui m'ont fourni le matériel fondamental de ce travail, en particulier G. Dusabe, P. Munyankesha et le professeur J-P. Chrétien qui m'a aussi donné des informations très utiles à la compréhension de la propagande médiatique, objet de ce travail. Au professeur M. Calle-Gruber, j'exprime toute ma reconnaissance pour ses conseils et encouragements continus.

Je ne manquerai pas de remercier mes amis et collègues qui m'ont aidée à tenir bon jusqu'au bout. Que puis-je dire de leurs discussions, de leurs suggestions, de leur humour? Merci! Particulièrement, je remercie ceux qui m'ont facilité de diverses manières à terminer cette tâche dans de meilleurs délais, notamment Kasereka qui s'est dévoué pour lire mon travail et qui m'a souvent aidée à éclaircir certaines idées.

Finalement, je remercie spécialement ma famille qui, jour après jour, m'encourage à faire un pas en avant. C'est grâce à son soutien que s'accomplit le présent travail. En geste de reconnaissance, je dédie ce modeste travail à mes parents et à ma soeur Marie qui ont été forcés de partir sans achever l'oeuvre commencée. Ma profonde gratitude à ma soeur Agathe dont les soins plutôt maternels me sont toujours incomparables.

A toute personne qui a contribué d'une façon ou d'une autre à l'accomplissement de ce mémoire, je présente mes sincères remerciements.

Table des matières

Abstract	i
Résumé	ii
Remerciements	iii
Table des matières	iv
Introduction	1
Chapitre I: Approche théorique	6
1. Dimension pragmatique	7
2. Dimension rhétorique	17
3. La mise en place d'une dualité	22
Chapitre II: Historique: La naissance d'une haine	26
1. Le peuple du Rwanda précolonial	26
2. De la fiction à la réalité: Une identité ethnique selon l'invention coloniale	29
3. Etranger chez soi: Chose étrange	39
3.1. Une date fondamentale: la révolution de 1959	39
3.2. 1990: Redire le mot ancien ou dire haut ce qui se murmurait.....	43
3.3. Les Accords de Paix d'Arusha	47
Chapitre III: Discours de la presse écrite: Kangura, un r-éveil du drame..	50
1. L'état de la propagande et la propagande de l'Etat	50
1.1. Les médias avant la guerre	50
1.2. Point de déviation médiatique	51
1.3. Les agents directeurs de la propagande médiatique	54
2. Un appel à la mobilisation du groupe majoritaire	59

2.1. Critique textuelle	63
2.2. La construction rhétorique de la condamnation et la mise en jeu de la dualité.....	69
3. La falsification continue de l’histoire	80
Chapitre IV: Discours radiophonique: RTLM, “Un Front de combat par les mots”	91
1. La fondation de la RTLM	92
2. Opération de la RTLM et le Génocide	97
2.1. Discours stratégique de la radio	97
2.2. Orchestration radiophonique du génocide	101
3. La subversion culturelle	108
4. RTLM, un des organes génocidaires?.....	116
Conclusion	121
Bibliographie	128
Appendice: Chronologie historique.....	134
Vita	139

Introduction

En cette année 1994, où l'on célébrait le cinquantième anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale et l'écrasement de la barbarie nazie, une partie de l'humanité est massacrée, au vu et au su de tous. Non pas dans les combats opposant les armées régulières et rebelles, mais dans le cadre d'un programme d'extermination. C'était au sens strict du terme, un génocide: le mal absolu. (Brauman 7)

Comme le rappelle cette citation, il y a déjà sept ans que le Rwanda sombre dans un deuil perpétuel. Et nous nous posons encore des questions sur ce génocide qui a mis en péril ce petit pays au cœur de l'Afrique. S'agit-il d'un produit du pouvoir politique de la haine? Faut-il parler de la soif du pouvoir? S'agit-il d'autodéfense, comme certains discours le disent? Qu'est-ce qui a au fond poussé des personnes à éliminer leurs voisins, parfois leurs membres de famille, les amis, les inconnus? Quels sont les procédés auxquels on a eu recours pour inciter la population à se mettre au "travail"? Et qu'est-ce qui a convaincu cette population d'exécuter les ordres donnés?

Toutes ces questions font, depuis sept ans, l'objet de diverses études menées au sujet du génocide rwandais. Dans ce travail, nous allons essayer de travailler autour d'une question sans toutefois ignorer les autres: la question des médias. S'agit-il d'un discours de fiction ou de réalité? Ont-ils contribué à cette perte inégalable? Dans cette étude, nous essaierons de comprendre la responsabilité des propagandistes de la haine dans le génocide, d'analyser les enjeux de la réception de la propagande chez le peuple qui devient victime mais aussi et surtout responsable de ce génocide. Paradoxe à justifier. De plus, nous tâcherons de saisir comment la propagande a contribué à la déformation de la mémoire et de l'histoire du peuple rwandais. Nous verrons comment la haine a été mise en œuvre par les médias, incitant les partisans du génocide à la violence atroce qu'a

subi le peuple rwandais en 1994. Notre travail consiste en une analyse aussi bien pragmatique que rhétorique de la haine médiatisée. De ce fait, il faudra comprendre (ou rappeler) d'où est venue cette haine, parce qu'il est impensable que la haine surgisse "naturellement".

Ce travail s'appuie sur la théorie des actes du langage et sur la rhétorique. Cette théorie se fait dans le cadre des études pragmatiques qui, comme le premier chapitre le montre, commence avec le philosophe anglais John L. Austin. La pragmatique est définie comme "un ensemble de recherches logico-linguistiques [...] l'étude de l'usage du langage, qui traite de l'adaptation des expressions symboliques aux contextes référentiel, situationnel, actionnel, et interpersonnel (*Encyclopedia universalis*, cité par Blanchet 9). Quant à la rhétorique, d'après Aristote, il s'agit d'une "faculté de découvrir par l'intelligence ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader" (cité par Molinié 9). Aujourd'hui on utilise tout simplement la définition qui considère la rhétorique comme un "art de persuader par le discours." (Reboul, 4) Ces deux approches nous seront d'un support très utile d'autant plus que le discours médiatique est l'un de leurs domaines les plus privilégiés.

Cette étude qui met en évidence le contexte du langage nous permettra de comprendre le message que transmettaient les médias extrémistes durant la préparation et l'exécution du génocide rwandais. Pour ce faire, après avoir donné un petit aperçu de la théorie des actes de langage que nous avons essayé d'adapter au contexte du génocide rwandais par des exemples tirés du discours de sa propagande, nous partons du contexte historique qui a marqué d'une façon indélébile le discours médiatique qui a préparé ce génocide. Donc le deuxième chapitre présente brièvement quelques éléments historiques,

politiques, idéologiques et culturels, de la période précoloniale à la veille du génocide, éléments que nous croyons indispensables à l'étude discursive de la propagande médiatique au Rwanda.

Les deux chapitres qui suivent traitent du discours de la presse écrite basée sur le corpus d'un journal renommé pour avoir diffusé l'idéologie de la haine dans la population rwandaise, *Kangura* et de celui de la RTLM (Radio Télévision Libre des Mille Collines), que beaucoup appellent aujourd'hui "radio machette", qui a accompagné le génocide du premier au dernier jour. Le corpus se compose de deux articles tirés des numéros 4 et 6 du magazine publiés en novembre et décembre 1990 et de passages fragmentaires de la diffusion de RTLM entre le mois d'avril et de juillet 1994. Il faut rappeler que les deux organes médiatiques se disaient indépendants.

La date de 1990 marque le début de la guerre d'octobre menée par le FPR (le Front Patriotique Rwandais) composé de "réfugiés venus d'Ouganda au début d'octobre [...] C'est l'interprétation de ses effets et de ses motifs, écrit Jean-Pierre Chétien, qui donne lieu à contestation" (Chrétien 1992, 133). Pour Kigali, continue-t-il, "ce sont des «féodaux»: des agresseurs «venus instaurer un régime minoritaire incarnant un féodalisme à visage moderne» (déclaration du ministre des Affaires étrangères Casimir Bizimungu le 8 octobre)". Rappelons que cette attaque a été menée suite au refus que le président Habyarimana avait opposé au désir des réfugiés de rentrer chez eux. La presse extrémiste profite de cette invasion pour enflammer le pays par un discours de la haine.

L'ouverture au pluralisme d'expression politique, concrétisée par la réforme constitutionnelle de 1991 autorisant la création de partis politiques, puis par une nouvelle loi sur la presse promulguée le 15 novembre suivant, donne aussitôt lieu à un dévoiement, lié non pas aux faux pas d'une liberté débutante, mais à la manipulation programmée de l'opinion par les cercles du pouvoir [...]. (Chrétien

Voici donc les trois raisons (l'invasion d'octobre, le multipartisme et la liberté d'expression sous laquelle se cache la manipulation politique) qui appellent le pays à entrer dans une guerre de parole. Par conséquent, la prétendue indépendance des médias semble justifier toute la violence: les menaces, la rivalité politique, la haine ethnique et même les massacres de toute sorte. Par exemple, quand on lui parla de *Kangura* à Paris (après la publication des *Dix commandements des Bahutu*), le président de la république dit que c'est un journal indépendant et que par conséquent il ne pouvait pas le contrôler. Le même cas se reproduira pendant le génocide quand le gouvernement refuse d'arrêter la diffusion de RTLM, insistant sur son indépendance.

Cependant, la Convention du 23 septembre 1936 sur l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix indique en son article 1er, que les Etats membres "s'engagent à interdire et à faire cesser sans délai sur leurs territoires respectifs toute émission qui, au détriment de la bonne entente internationale, serait de nature à inciter les habitants d'un territoire quelconque à des actes contraires à l'ordre intérieur ou à la sécurité d'un territoire [...]" (Ménard 3). De plus, l'article 20 du "Pacte international relatif aux droits civils et politiques oblige tous les Etats parties à interdire par la loi toute propagande en faveur de la guerre" (Ménard 3). Mentionnons aussi la " 'Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix, de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre' adoptée par la conférence générale de l'UNESCO le 28 novembre 1978" (3). Ce travail nous permettra d'aller au-

delà de la prétendue liberté d'expression pour essayer de répondre à la question découlant de ces règles que nous venons de citer: Pourquoi ni cette presse dite indépendante ni le gouvernement rwandais n'a-t-il pas respecté ses obligations telles que l'exigent les règles citées ci-dessus?

Chapitre I: Approche théorique

Réfléchissant sur la parole, Hobbes, dans Léviathan, écrit ces mots qui ne sont pas sans rappeler Aristote qui avait défini l'homme comme un être politique (par rapport à l'animal) parce qu'être de parole:

[...] l'invention la plus noble et la plus profitable de toutes, ce fut celle de la PAROLE, consistant en *dénomination* ou *appellation* et dans leur mise en relation [connexion], invention grâce à laquelle les hommes enregistrent leurs pensées, les rappellent quand elles sont passées et aussi se les déclarent l'un à l'autre, pour leur utilité naturelle, et pour communiquer entre eux, et sans laquelle il n'y aurait pas eu parmi les hommes plus de République, de société, de contrat et de paix que parmi les lions, les ours et loups. (Hobbes, 27)

Selon la pensée hobbsienne, la parole distingue l'homme de l'animal. C'est elle qui véhicule la pensée de l'homme et c'est par elle que ce dernier communique éminemment avec ses semblables. Selon Hobbes, reprenant par là Aristote dans Politique, la République, la société, le contrat et la paix sont fondés sur la parole. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'au-delà de l'articulation des éléments constitutifs de cette parole, il y a un pouvoir, une puissance qui fait qu'une parole a, ou produit, certains effets sur la personne, sur la société, mais aussi et surtout, fait de cette parole une action elle-même. Et la parole devient, à vrai dire, la pierre angulaire de la société (cf: aussi Le contrat social de J-J. Rousseau), capable de la construire mais aussi de la déconstruire.

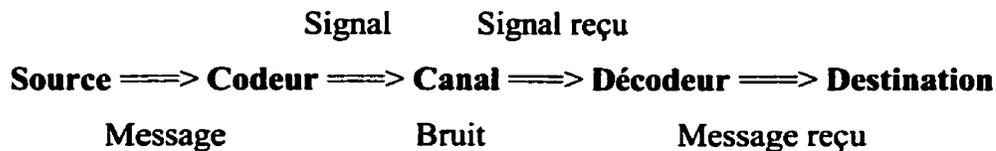
Au coeur de notre travail se trouve cette parole qui n'est plus seulement l'expression de la pensée mais aussi une action en soi. Comment donc la parole devient-elle action dans notre système de communication? Quelles circonstances permettent-elles l'accomplissement de cette action? Quels rapports ou effets établit-elle entre les interlocuteurs? En vue de répondre à ces questions, nous proposerons, dans ce chapitre,

une brève étude sur les moyens de transmission de la parole d'une personne à une autre, sur sa mission du point de vue à la fois pragmatique et rhétorique et finalement sur une problématique de dualité qui s'impose --dans le cadre du discours médiatique qui fera l'objet de notre travail-- au niveau de la réception du message, entraînant ainsi la dualité du message reçu.

1. Dimension pragmatique

Dans la communication, la parole s'échange d'une façon conventionnelle. De ce fait, il faut que les gens s'entendent et soient d'accord sur les éléments de la communication afin de faciliter la compréhension. Cela exige l'existence d'un locuteur (celui qui émet la parole) et d'un auditeur (celui qui la reçoit); d'un code connu de l'un et de l'autre, et d'un message. Ensemble, ces éléments donnent le schéma communicationnel qui suit. Il faut cependant signaler que ce modèle est celui qu'on dirait "idéal" et que Michel Serres en propose un autre qui est plus "souple" ayant la possibilité de varier d'un élément à un autre (voir La communication de Serres, 1968). Henri Bonnard propose le schéma suivant mais dans la communication, il ne serait pas différent de celui de Moeschler et Reboul ci-dessous.

Message \implies **Emetteur** \implies **Canal** \implies **Récepteur** \implies **Message**
(Codage) Bruit (Décodage)
(Bonnard, 13)



(Moeschler et Reboul 93)

Bien que ces modèles fassent appel aux éléments de la linguistique, cette dernière n'est pas l'étude visée dans le présent travail. Cependant, il s'avère nécessaire de comprendre certains de ces éléments afin de les distinguer de ceux de la pragmatique qui retiendra notre réflexion dans les pages qui suivent. Parmi eux, on a par exemple la *phrase* qui est définie comme une unité abstraite, produit du composant linguistique. Donc, la phrase relève du modèle grammatical. "Sa signification," expliquent Moeschler et Reboul, "est dérivée des seules règles linguistiques à partir des instructions attachées aux constituants de la phrase." Ainsi, "la phrase, et à fortiori la signification qui lui est attachée, n'est pas une donnée observable" car elle reste une représentation au niveau conceptuel. "Elle est le produit de la construction du linguiste" (Moeschler et Reboul 82).

"Ce qui est observable," remarquent-ils, et qui est l'objet de notre étude, "c'est le sens attaché à l'énoncé." L'*énoncé* --qui, lui, a une identité observable-- est défini comme formule, ou ensemble de formules exprimant quelque chose. En linguistique, c'est une réalisation de l'acte de parole¹ ou segment de discours ainsi produit. Dans le dernier cas, il peut être synonyme d'une phrase. "Si l'énoncé est le produit d'une

¹Certains auteurs disent "actes de parole", les autres parlent d' "actes de langage" et même d' "actes de discours." Toutes ces appellations dépendent des tendances d'origine. Par exemple, les actes de paroles relèvent de l'approche saussurienne. Les actes de langage découlent de la philosophie du langage qui met en évidence le fait d'accomplir quelque chose par le langage. Quant aux actes de discours, cela vient toujours de la tendance saussurienne avec certains facteurs textuels. Pragmatiquement parlant, les trois seraient utilisés au "même titre".

énonciation,” déclarent Moeschler et Reboul, “il n’en est pas pour autant une donnée plus concrète ou tangible qu’une phrase” (83).

Quant à l’*énonciation*, il s’agit de l’action d’énoncer, la production individuelle d’un énoncé (ou d’une phrase) dans des circonstances données de communication. C’est d’ailleurs ce dernier élément qui va s’avérer l’élément le plus pertinent au cours de notre étude. Mais vu la relation qui lie ces éléments les uns aux autres, on ne saurait parler de l’*énonciation* sans qu’il y ait présence des deux autres éléments.

Comme le souligne Fernand Hallyn, l’*énonciation* littéraire peut exercer sa force dans un nombre indéterminé de contextes, chez un nombre indéterminé d’individus. La force fondamentale qui la sous-tend, ajoute-t-il (et qui n’exclut pas la co-présence d’autres motivations, non «littéraires»), est celle de sa propre présentation, de sa monstration (Hallyn, 66). Dans cette perspective, nous mènerons une étude pragmatique qui est définie comme “l’étude de l’usage du langage” (Moeschler et Reboul 17). Cette étude a comme élément de base “l’*énonciation*” telle que Hallyn la présente, mais dans le contexte médiatique.

Dans son article “*Hobbes: parole et pouvoir*,” Jacqueline Lagrée écrit que

le langage en effet, s’actualise dans les actes de parole qui présupposent une capacité minimale d’accord entre les hommes, car il faut bien accorder la même valeur au même mot pour s’entendre; il ne suffit pas d’ouïr, il faut encore comprendre; la parole est donc une convention qui présuppose un rapport à autrui et pas seulement au monde, et cette convention n’est pas arbitraire et folle car elle s’enracine dans une expérience sensible commune à tous. (Lagrée, 15)

L’objectif de la pragmatique est justement d’étudier comment le langage “s’actualise dans les actes,” non en déchiffrant ses composants isolément mais dans leur contexte, puisque la parole “s’enracine dans une expérience.” Au lieu de se focaliser sur l’énoncé

en tant qu'unité linguistique, la pragmatique consiste en une étude du sens de cet énoncé en mettant l'accent sur "ses conditions d'usage, à savoir l'énonciation." (Moeschler et Reboul, 21) Elle étudie donc le langage en tenant compte de son utilisation effective par des sujets parlants (Récanati 19).

D'après Moeschler et Reboul, la pragmatique, telle que nous la connaissons aujourd'hui, débute avec le philosophe anglais John L. Austin à l'Université de Harvard et c'est l'ensemble des conférences (les *William James Lectures*) qu'il a donné à cette université qui a donné le jour à la pragmatique comme étude des actes de langage. Son livre *How To Do Things With Words*, publié en 1962 et traduit en français en 1970 sous le titre de *Quand dire, c'est faire*, en reste la référence par excellence. Dans cet ouvrage, Austin montre, à travers les trois principaux actes de langage -- les actes locutoires, les actes illocutoires et les actes perlocutoires, que "le langage dans la communication n'a pas principalement une fonction descriptive mais une fonction actionnelle: en utilisant le langage, nous ne décrivons pas le monde, mais nous réalisons des actes, les actes de langage." (21)

En nous basant sur cette théorie des actes de langage, nous essayerons d'examiner le discours médiatique qui a incité au génocide rwandais ou tout simplement le discours propagandiste qui a précédé ce génocide. Nous rencontrerons des énonciations dont les affirmations sont "vraies ou fausses", diraient les philosophes aînés d'Austin, mais aussi des énonciations performatives que Austin appelle aussi "les performatifs". Il s'agit des "affirmations qui ne décrivent pas mais par lesquelles on accomplit des actes et qui sont susceptibles d'être heureuses ou malheureuses" (Austin 73), c'est-à-dire «heureuses» si certaines conditions sont remplies, et «malheureuses» dans le cas contraire.

Avant de continuer, voyons brièvement comment, selon Moeschler et Reboul, certains théoriciens considèrent cette performance du langage. Alors que Chomsky définit la performance comme l'ensemble des «productions linguistiques», Grice, pour sa part, entend par pragmatique une approche qui ajoute au code en tant que tel un ensemble de facteurs qui l'entourent. Chez Saussure, la parole est définie comme un acte individuel et la langue comme un «trésor» collectif. Pour Benveniste et Ducrot, la pragmatique ne relève pas de l'étude de la performance, mais de la compétence: les aspects pragmatiques sont encodés dans la langue et celle-ci contient des instructions sur ses usages possibles.

Tous ces théoriciens mettent en évidence deux éléments, “la langue et le langage”, qui, s'ils établissent une différence ou une nuance entre leurs approches, semblent tous les deux incontournables dans une étude pragmatique et la mettent ainsi en rapport avec la linguistique. Judith Butler pose une question très pertinente qui pourrait confirmer la complémentarité de ces deux domaines: “Could language injure us if we were not, in some sense, linguistic beings, beings who require language in order to be?” (Butler, 1). De par les différentes approches et cette conception du langage tracée par Butler, nous remarquons que finalement, pour parler de la pragmatique, il faut nécessairement parler des éléments de la langue.

Pour aborder les actes de langage, commençons par quelques exemples. Bien que leur étude soit récente, les actes de langage commencent avec la création, du moins pour les croyants. D'après la genèse (biblique), tout fut créé par la parole que Dieu prononça:

Dieu dit: Que la lumière soit! Et la lumière fut. [...] Puis Dieu dit: Que la terre produise de la verdure, de l'herbe portant de la semence, des arbres fruitiers donnant du fruit selon leur espèce et ayant en eux leur semence sur la terre. Et cela fut ainsi. (Gen. 1, 3; 11)

Comme le révèlent ces versets, le monde serait le résultat de l'acte de parole de Dieu. Le chapitre qui suit l'éclaircit en ces mots: "Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour il se reposa de toute son oeuvre qu'il avait créée en faisant" (Gen. 2,3). Nous remarquons ici que la parole se traduit en un fait. Alors que le premier chapitre de la genèse montre que Dieu avait créé en disant (quelque chose), le second affirme qu'il avait créé en faisant. D'où le "dire" de Dieu est son "faire". Cet exemple de l'écriture de la Genèse illustre bien la théorie austinienne qui affirme qu'on ne dit pas seulement la chose mais qu'on l'accomplit en même temps. En outre, cette pensée n'est pas étrangère à l'Afrique car "la parole, le verbe," écrit L.S. Senghor à propos de l'esthétique négro-africaine, "sont l'expression de la force, de l'être dans sa plénitude [...] chez l'existant, la parole est le souffle animé et animant de l'orant; elle possède une vertu magique, elle réalise la loi de participation et crée le monde par sa vertu intrinsèque" (Senghor, cité par Durandin, 128)². De plus, sur la couverture de *Quand dire, c'est faire*, on y trouve trois énoncés qui ne sont pas de simples énoncés, mais plutôt des actes "accomplis": "**Je promets que... ; Je vous marie et je vous baptise.**"

Qu'est-ce donc un acte? Reinach définit un acte social comme un acte qui a pour caractéristique d'être accompli par le langage et que l'on exécute par le simple fait de dire quelque chose. La parole, dans ce cas, crée des obligations et des droits qui ne se confondent pas avec des droits et des devoirs moraux (cité par Moeschler, 22). Précisons que la notion d'acte de langage défend par-là l'idée selon laquelle la fonction principale de la communication n'est pas descriptive mais actionnelle.

²L'esthétique négro-africaine, diogenes, no 6. 1956

Afin d'expliciter cette fonction de la communication, Austin distingue trois actes de langage, à savoir: *Des actes locutoires* qui sont une production d'une phrase dotée d'un sens ou d'une référence. Exemple: Il a dit de rester vigilant. *Des actes illocutoires*, eux, visent à informer, à commander, à avertir, à entreprendre. Il s'agit d'une énonciation ayant une valeur conventionnelle, dans le contexte. Exemple: "Supprimez-les [...], leur peine c'est la mort, pas moins. L'erreur fatale que nous avons commise en 1959 c'est que nous les [Tutsi] avons laissés sortir [...]" (Mugesera, ancien politicien rwandais et idéologue du génocide prononce ce discours dans un meeting de son parti le 22 novembre 1992). Dans ce discours de commandement présenté sous forme de verdict, le politicien accomplit -- sans l'ombre d'un doute -- l'acte qui consiste à condamner les Tutsi à mort, en encourageant ainsi ses concitoyens à les supprimer, tous les Tutsi cette fois-ci. Enfin, on a *des actes perlocutoires*. Il s'agit des actes que l'on provoque ou accomplit par le fait même de dire quelque chose. Exemple: Pendant le génocide on demande à chaque personne ce qui suit: "Prenez vos cartes d'identité." Puisque cette carte déterminait qui doit mourir ou qui doit être sauvé, le fait même de parler de la carte d'identité terrorisait les victimes.

Les deux derniers actes se distinguent au niveau de l'accomplissement de l'action. Lorsque nous accomplissons un acte illocutoire, c'est en disant, en donnant par exemple un commandement à quelqu'un, que l'acte de commander de faire quelque chose est accompli. Dans le cas des actes perlocutoires, c'est par le fait de dire une chose que l'on l'accomplit. Ce que l'on vise par ces actes de langage, c'est le résultat de l'énonciation. Si l'on dit un mensonge à une personne, c'est dans le but de lui faire croire à ce mensonge. Cela a souvent été le cas dans le discours médiatique, mis au service de

l'idéologie génocidaire.

Face à la classification de la philosophie "classique" qui se limitait aux énonciations dont les affirmations seraient vraies ou fausses, Austin affirme que cette philosophie "s'égarait". Lui va au-delà de cette classification traditionnelle pour démontrer qu'il y a des affirmations qui ne sont ni vraies ni fausses. Ceci parce qu'il jugeait que

les critères de vérité nouvellement adoptés réduisaient décidément trop le nombre des affirmations pertinentes, et reléguaient trop facilement au domaine du non-sens ou des pseudo-affirmations, des énonciations qui, bien qu'elles ne soient pas destinées à être des «affirmations» vraies ou fausses, peuvent néanmoins faire l'objet de recherches philosophiques dont les résultats contribueraient sans doute à dissiper certaines difficultés traditionnelles" (Lane, introduction, 32).

Au lieu de retenir ladite philosophie bipolaire de l'énonciation, Austin introduit alors une autre classification d'énonciations avec les affirmations qu'il dit «heureuses» ou «malheureuses» selon que certaines conditions sont remplies ou ne sont pas remplies, respectivement.

Dans la présente étude, ces deux philosophies, la philosophie traditionnelle et la philosophie austinienne, mènent à une problématique importante. Comme on le constatera plus tard, dans le discours propagandiste qu'on va étudier, aussitôt que le message est transmis, celui-ci connaît une double réception qui, souvent, fait qu'une affirmation puisse être à la fois³ vraie et fausse ou malheureuse et heureuse. Tout dépend

³Pour Austin, une affirmation est heureuse lorsqu'elle est accomplie. Si nous considérons par exemple un acte illocutoire accompli en donnant des commandements de tuer les gens, son accomplissement total, donc le résultat de cet acte, c'est bien le génocide dans notre cas. Par/pour quelle raison peut-on dire qu'il s'agit d'une affirmation heureuse? Pour un survivant qui a eu la chance de ne pas avoir cet acte s'accomplir sur lui, comment oserait-on dire que cet acte est malheureux? Il est vrai que les termes "heureux" et

du récepteur ou du message émis. Cette problématique relève du contexte pragmatique qui est fonction de son utilisation par l'émetteur et de l'interprétation par le récepteur.

En ce qui concerne ces affirmations, Austin évoque quelques-unes des manières "dont une affirmation implique que d'autres sont vraies" (75). Il s'agit notamment d'"entraîner; laisser entendre et présupposer" (76-77). Ces manières découlent, dit-il, de la découverte qu'il présente comme suit: "nous contredire nous-mêmes n'est pas la seule façon de mal agir ou de parler d'une manière choquante quand nous prononçons des affirmations «factuelles» reliées les unes aux autres." (75) Dans le premier cas, "entraîner", il s'agit des propositions dont la vérité de l'une entraîne celle de l'autre ou dont la vérité de l'une est incompatible avec celle de l'autre. Exemple: Dire "le peuple hutu est le peuple majoritaire" nous entraîne à dire que "le peuple tutsi est le peuple minoritaire". On ne peut pas dire que "le peuple hutu n'est pas majoritaire" et dire que "le peuple tutsi est minoritaire" et vice versa.

Deuxièmement, en ce qui concerne "laisser entendre", une assertion laisse entendre une croyance mais n'offre aucune possibilité d'incompatibilité entre les deux propositions. Si nous reprenons le même exemple, dire que "le peuple hutu est majoritaire" laisse entendre qu'on croit qu'il en est ainsi. Cependant on pourrait dire que "le peuple hutu est majoritaire" et ne pas y croire. Si on n'y croit pas, cela ne laisse pas

"malheureux" sont utilisés juste pour dire que l'acte est accompli ou non. Mais on peut se demander si Austin n'a pas beaucoup limité sa théorie dont les termes ne s'appliquent pas bien à certains actes comme celui du génocide. La morale humaine ne fait-elle pas partie du langage? Si nous ne modifions pas cette partie de la théorie austinienne, du moins dans le contexte du génocide, nous approuvons concrètement que l'homme est le loup pour l'homme. En effet, la pragmatique peut être vue comme une philosophie visant les buts au détriment des moyens. L'éthique concerne presque toujours les moyens aussi bien que les fins.

entendre que le peuple hutu n'est pas majoritaire.

Finalement, Austin présente un cas dans lequel une proposition présuppose une autre. La négation de la première, précise l'auteur, présuppose la même proposition que celle de son contraire. Ce qui ne serait pas le cas pour "entraîner." Dans l'exemple du huitième des *Dix commandements des Bahutu* (un texte que nous allons voir plus tard et qui est un appel au génocide): "Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Batutsi" présuppose que "les Bahutu ont eu, antérieurement, pitié des Batutsi". La négation de la première affirmation présuppose la même chose. Autrement dit, "Les Bahutu ne doivent pas cesser d'avoir pitié des Batutsi" présuppose que "les Bahutu ont eu, antérieurement, pitié des Batutsi".

Tous ces procédés servent à établir un parallélisme entre les affirmations et les énonciations performatives. Pour saisir ce parallélisme, explique Austin, et "voir comment les unes et les autres se révèlent défectueuses, il nous faut envisager la situation complète --l'acte de discours tout entier". Il conclut en disant qu'il "se pourrait bien alors que la différence n'est pas considérable entre affirmations et énonciations performatives" (Austin, 78). En note du traducteur, on explique que c'est cette thèse d'Austin qui lui permettra non seulement de «démystifier» la primauté accordée à l'affirmation classique mais de considérer cette affirmation dans un contexte plus vaste et plus riche (Austin, note 172). En effet, c'est cette nouvelle mise en situation de l'affirmation qui permet d'aller au-delà de sa vérité (véracité) et de sa fausseté. D'où le vrai sens --de la-- pragmatique. Ce dernier ne peut être sans que l'on tienne compte du contexte de l'énoncé. Moschler et Reboul précisent que "... le sens de l'énoncé, c'est la signification de la phrase plus les indications contextuelles ou situationnelles calculables à partir du

composant rhétorique. Le recours aux lois de discours, continuent-ils, est notamment du ressort du composant rhétorique, dont le produit correspond au sens de l'énoncé" (23).

2. Dimension rhétorique

Tout le monde s'accorde pour dire que par le langage nous réalisons des actes.

Pour y parvenir, il faut que le langage soit destiné à des fins différentes. A cette fin,

Lagrée souligne que

Le langage ne sert pas seulement à communiquer des informations mais à susciter des passions en soi-même, car le langage est aussi la faculté qui renforce l'imagination et permet l'auto-affectation du sujet en l'absence de la chose, comme si la chose était présente. Le langage enfin agit sur autrui: conseil, commandements, incitation à faire, jouant bien souvent sur la signification flottante des mots. (17)

Par cette perception de langage, Lagrée nous permet de repenser au sens pragmatique du langage. Nous remarquons en outre qu'un nouvel élément est mis en jeu: tout en agissant, le langage agit sur autrui, le rend complice, l'assujettit, le commande, l'incite à faire quelque chose, etc. Ayant donc acquis que le langage donne lieu à un acte, à ce point nous insisterons sur les procédés rhétoriques par lesquels le locuteur parvient à agir sur son auditeur. La rhétorique, en tant qu'art de la persuasion par le discours (écrit ou oral), présente de nombreux moyens auxquels le locuteur (ou l'orateur) recourt pour persuader. Ceux-ci se regroupent tous dans les deux catégories suivantes: la passion et l'argumentation. La rhétorique porte donc sur le discours persuasif (Reboul, 5). Dans ce discours, l'orateur, qui est l'émetteur sur notre schéma communicationnel, cherche à persuader et/ou à convaincre l'auditeur qui est le récepteur.

Reboul distingue l'art de persuader de celui de convaincre de la façon suivante: Persuader, c'est amener quelqu'un à croire quelque chose; convaincre, c'est faire comprendre. Selon Reboul, il peut avoir lieu sans qu'il ait à persuader. Considérons les exemples qu'il donne:

Pierre m'a persuadé que sa cause était juste.

Pierre m'a persuadé de défendre sa cause (Reboul 5).

D'après Reboul, la persuasion rhétorique consiste à faire croire, sans aboutir nécessairement à faire faire. Si elle fait faire, sans faire croire, elle n'est pas rhétorique. La question reste à savoir si on peut faire croire sans faire faire, ou à la limite, sans vouloir faire faire. On pourrait se demander également si l'on peut persuader sans convaincre ou l'inverse. Bien que Reboul dise qu'on peut faire croire sans nécessairement faire faire, nous verrons dans ce travail que dans les discours de propagande qui visent surtout à faire agir le peuple (donc faire faire), la rhétorique ne peut pas faire croire sans faire faire et vice versa. Dans le cas qui nous concerne, il n'est pas commode de savoir si l'un a lieu sans l'autre et cela à cause du décalage entre l'aspect linguistique et l'aspect référentiel, mais comme la pragmatique vise surtout les conséquences ou résultats de l'acte, on peut avoir une hypothèse telle que faire croire ne peut aller sans faire faire ou ne peut aboutir qu'à faire faire.

Par exemple, le propagandiste va faire comprendre au peuple majoritaire qu'il a un ennemi. "Grâce" à toutes les justifications possibles, le peuple finit par comprendre et être persuadé que cet ennemi existe. Il croit donc en l'existence de l'ennemi, que celle-ci soit réelle ou fictive. Que vise le propagandiste dans ce cas? C'est l'élimination de cet ennemi, l'acte qu'on appela l' "auto-défense" du peuple. Ainsi, la conviction mène-t-elle

à la croyance qui pousse à l'action. Dans ce cas, “ en accomplissant un acte [...] le locuteur s'assigne un certain rôle et assigne à l'auditeur un rôle complémentaire” --qui est d'ailleurs très important-- “en donnant un ordre, le locuteur exprime sa volonté que l'auditeur suive une conduite donnée et se pose comme ayant l'autorité qu'il faut pour que l'auditeur soit obligé de suivre la conduite en question simplement parce que c'est la volonté du locuteur” (Recanati 19).

On arguera cependant que dans la propagande il y en a qui agissent sans croire. On les “convainc” de le faire, et c'est là qu'il s'agirait d'une persuasion non rhétorique. Dans la propagande du génocide, au Rwanda, on a souvent dit aux Hutu que s'ils ne tuaient pas, ce sont eux qui seront tués. Mugesera (un politicien rwandais) le dit dans ces mots: “Celui à qui vous ne couperez pas le cou, c'est celui-là même qui vous le coupera” (Des Forges 95). On pourrait dire qu'il y a des gens qui ont produit l'acte tout en croyant à ce que leur avait dit ce discours, mais peut-être d'autres qui l'ont fait par peur mais sans croire au discours en question. Provoquer ce sentiment de peur, cependant, n'est-il pas rhétorique? On constatera d'ailleurs que jouer sur les sentiments de l'auditeur est l'un des procédés rhétoriques de la persuasion et que la propagande sait parfaitement s'en servir. Il faut ajouter que Mugesera parlait des Tutsi mais qu'en fait ce sont les miliciens qui menaçaient les autres Hutu à tuer les Tutsi et les convainquaient qu'il seront tués (par les miliciens eux-mêmes) s'ils n'agissaient pas selon l'ordre donné. Ici on peut parler de la rhétorique de la haine la plus extrême.

Abordons maintenant les moyens persuasifs. La rhétorique nous offre deux types de persuasion, à savoir la persuasion rationnelle (argumentative) et affective (passionnelle ou sentimentale). Bien que distincts, en rhétorique la raison et les

sentiments sont inséparables. En adoptant un caractère spécifique (l'éthos), lui permettant de capter l'attention ou de gagner la confiance de l'auditeur, l'orateur s'arme d'arguments (raison) qu'il juge capables de jouer sur les émotions de l'auditeur (pathos). Le danger qui, parfois, résulte de ce jeu rhétorique, c'est qu'à un certain niveau, l'auditoire semble être dépourvu de raison, ou du moins raisonner selon ses passions. Passions déjà manipulées! Cela se rencontre souvent dans le phénomène de l'endoctrinement (politique, idéologique,...). C'est ce que J. A. C. Brown a appelé "Brainwashing" (Brown 267).

Afin d'atteindre ce but, l'orateur propagandiste emploie plusieurs figures de style qui contribuent à plaire à son auditeur et à l'émouvoir. Grâce à ces figures, il devient capable de rendre son argument plus frappant. Certaines de ces figures de style abondent dans notre corpus surtout dans les émissions radiodiffusées de la RTLM (Radio Télévision Libre des Mille Collines). C'est le cas par exemple de l'*allégorie*, la *métaphore*, l'*ironie* et l'*hyperbole*. Par allégorie, on entend "une description ou un récit dont on peut tirer, par analogie, un enseignement abstrait, en général religieux, psychologique et moral; ainsi, le proverbe, la fable, la parabole, etc" (Reboul 235). Exemple: "Le sang se verse, il ne se ramasse pas" (RTLM, 3 avril 1994). Ce proverbe rwandais (amaraso araseswa ntayorwa) a été utilisé à la RTLM par un des journalistes rwandais les plus connus Noël Hitimana, trois jours avant le déclenchement du génocide de 1994. Le journaliste, en fait, résume ce qui va se passer. Il l'utilise cependant dans le contexte d'une guerre pour dire que pendant celle-ci les gens meurent. Ils meurent, tout simplement. On ne peut pas leur rendre la vie.

Tout au long de la propagande génocidaire, le discours médiatique est inondé de

telles images. Il recourt à la comparaison d'une manière affreuse, privilégiant ainsi la figure métaphorique, celle-ci étant une figure qui consiste à désigner une chose par le nom d'une autre qui lui ressemble. Contrairement à cette définition généralement répandue, "Seale montre que les métaphores ne fonctionnent pas nécessairement sur une ressemblance" (Blanchet 41). De plus, la métaphore emploie un terme concret dans un contexte abstrait par substitution analogique, sans qu'il y ait d'élément introduisant formellement une comparaison. Lorsqu'un des préfets rwandais et le ministre de l'intérieur ont dit aux habitants (en 1992): "Go do a special *umuganda* (travaux communautaires). Destroy all the bushes and all the [RPF: Rwandese Patriotic Front, en français le FPR: le Front Patriotique Rwandais] *Inkotanyi* (les inlassables combattants, le nom que les membres du FPR se sont donnés) who are hiding there. And don't forget that those who are destroying the weeds must also get rid of the roots" (Prunier 142), ils comparent l'action d'*umuganda*, qui est souvent liée aux travaux agricoles, à l'action de tuer les Tutsi qui sont par - là des brousses ou taillis (hommes), de mauvaises herbes (femmes) et des racines (enfants).

L'ironie, quant à elle, c'est une figure de style consistant à dire le contraire de ce qu'on veut dire, non pour tromper mais pour railler, ridiculiser. Le journal *Kangura* (--Réveille -- de l'impératif de réveiller) a employé cette figure sans réserve, parfois pour ridiculiser les politiciens de sa visée ou pour ridiculiser, même de façon traumatisante, la communauté tutsi. Un des numéros de janvier 1994 sort avec une illustration --bouleversante-- de cette figure: "Batutsi, race de Dieu!" (*Kangura*, no 26). Ici le journaliste dit "race de Dieu" pour dire "race maudite", donc une race que Dieu a donnée pour être exterminée. Cette phrase est d'ailleurs accompagnée par l'image d'une

machette et par cette question: “quelles armes pourrons-nous utiliser pour vaincre définitivement les Inyenzi (cafards, comme on appelait les Tutsi)?” La réponse est: “la machette nous servira, une fois pour toutes, à faire disparaître les Tutsi ”.

Enfin, l’hyperbole vient dans le but d’exagérer pour mieux exprimer. C’est une figure de style qui consiste à mettre en relief une idée au moyen d’une expression qui la dépasse. Par exemple, toujours dans la propagande, les propagandistes disaient au peuple que les Inyenzi étaient des malfaiteurs, des agresseurs cruels. Pour mieux exprimer leur “cruauté” “... la propagande avait décrit les Inyenzi (cafards) avec les cornes et les pieds fourchus, assuré qu’ils creusaient des trous pour y enterrer tous les Hutu...” (Braeckman 274). De telles exagérations, surtout dépréciatives, étaient souvent employées afin de créer une image “sauvage-et-cruelle” du Tutsi.

Tous ces messages, “enrichis” par leur contexte historique, politique, culturel et même linguistique, qui ont été accentués par une rhétorique de la haine, pourraient aider à comprendre quelques aspects des actes de langage du discours médiatique (extrémiste) des années 1990-1994. Cependant, il serait difficile pour une telle étude de faire ressortir le message du discours propagandiste tel quel, car le message pragmatique de ce discours ne peut être saisi de la même manière aujourd’hui qu’à sa première émission. Autrement dit “les mots ne sont pas identiques aux drames qu’ils représentent” (Karegeye 132).

3. La mise en place d’une dualité

Passons enfin à un autre aspect qui non seulement tient compte du contexte dans lequel l’acte est produit, mais aussi de celui dans lequel il est reçu. Signalons que la

réception fait appel à un grand nombre de contextes, selon le but visé par cet acte et selon le(s) récepteur(s). Tel que l'a bien dit Hallyn, "l'acte est supposé être intéressant par lui-même, en tant qu'objet (et non moyen) de communication; il est offert en tant qu'objet digne d'être lu en dehors du contexte où il a été produit, dans un nombre indéterminé de contextes de réception..." (Hallyn 66). Ce qui est mis en jeu à ce niveau, c'est le sens pragmatique de l'acte. Mais est-il possible d'appréhender ce sens en dehors du contexte de production de l'acte? Il serait difficile, voire impossible, d'envisager une telle approche. Dans cette situation, Hallyn met plutôt l'accent sur l'interprétation de l'acte qui, une fois produit, n'est pas nécessairement destiné à un effet unique. Adressé à un groupe d'individus, un même message sera interprété de diverses manières selon les situations contextuelles du groupe-récepteur. C'est effectivement le phénomène que nous rencontrerons assez souvent dans cette étude.

Un proverbe rwandais l'éclaircit en ces mots: "Abwirwa benshi akumva bene yo" (A bon entendeur, salut). Ainsi, dans la "guerre médiatique", chacun interprétait le message de sa façon, bien que celui-ci ait été véhiculé par les mêmes mots (d'une même langue). Par le biais d'une théorie d'unité nationale des Hutu, l'exclusion des Tutsi (ennemi) et de leurs complices (les Hutu opposés à la politique du génocide) s'est prononcée. Dans un tel contexte il résulte de chaque message émis une double réception.

Prenons un exemple afin de voir comment se présente cette dualité. A la radio (RTL), un journaliste dit ce qui suit: "Nous vous rappelons que l'ennemi est parmi nous". A ce niveau, on considère que le journaliste s'adresse à tout le groupe des Rwandais (tous les habitants du Rwanda). Le schéma communicationnel se présente alors ainsi:

joie, la joie de la vengeance. C'est en définitive la banalisation du mal. "Ici grouillent les vers de la haine et du ressentiment" dit Nietzsche, [...] et ce mensonge pour ne pas avouer que cette haine est de la haine!" (248) En revanche, du côté de l' "ennemi" et du "traître", c'était un rire de souffrance. En Kinyarwanda on l'exprime ainsi: "Nseka mbabaye". Cela veut dire "je ris en souffrant", on rit malgré soi.

Chapitre II: Historique et naissance d'une haine

UN GENOCIDE NE SE JUSTIFIE PAS. Malgré cela, beaucoup de gens essaient de justifier le génocide rwandais. Les premiers à le faire ont été ses planificateurs, en mettant en cause l'histoire du Rwanda et surtout celle de l'identité "ethnique" de ses habitants. Cela fait que l'on ne peut pas comprendre le message de leur propagande sans se référer à l'histoire du Rwanda⁴, sans mettre un accent sur cette identité qui a engendré la haine menant au mal qui s'est produit au cours des années pour en arriver à la "solution finale" de 1994. Comment commence l'histoire du Rwanda (celle-là qu'ont privilégié les génocidaires)? Comment a-t-elle été la cause du conflit que les uns appellent "tribal", les autres "ethnique" ou encore "politique"? Dans ce chapitre, nous n'avons pas l'intention d'étudier l'histoire du pays ni de la présenter comme sauraient le faire les historiens, les anthropologues ou les ethnologues. Nous aimerions plutôt donner quelques éléments historiques qui serviront de contexte à l'analyse pragmatique du discours médiatique.

1. Le peuple du Rwanda précolonial

Depuis des siècles, le peuple rwandais est constitué par trois groupes qui se

⁴Mais, n'est-il pas difficile de se référer à l'histoire de ce pays puisque née d'une autre propagande, celle des colons? Comme ils ont dit que le peuple rwandais ne connaissait pas Dieu (même s'il disait que chaque soir Dieu rentre chez eux, au Rwanda -- avant l'arrivée des missionnaires) afin de trouver une raison ou un prétexte pour justifier la présence des missionnaires, ils ont également inventé son histoire. De la fiction à la réalité, tout le monde verra l'histoire du Rwanda à la lumière des "trouvailles" coloniales, bien que simplistes et artificielles, en les acceptant comme de la vérité scientifique.

différencient “par leurs activités économiques” (Semujanga, 86). Dans le Rwanda traditionnel, ces trois groupes forment une entité sociale bien définie. Selon le mythe rwandais, ils sont des descendants de Gihanga dont les trois fils Gahutu, Gatwa et Gatutsi ont donné naissance à trois familles. Ils sont tous par conséquent Rwandais (les Banyarwanda, ce qui veut dire ceux qui peuplent le territoire du Rwanda). Politiquement parlant, ils sont organisés dans un système monarchique qui passe de père en fils et qui, depuis longtemps, est dirigé par la dynastie nyiginya faisant partie de l’aristocratie tutsi. Le pouvoir se compose d’un roi et celui-ci perd son appellation qu’on dirait aujourd’hui ethnique dès qu’il est nommé roi. Il est entouré par la famille royale dont la reine-mère pouvait exercer le pouvoir si le roi était encore mineur, ainsi que les conseillers du roi, les chefs et les sous-chefs, les guerriers.

Malgré cette organisation sociale hiérarchique, il y avait des Rwandais qui n’avaient jamais distingué entre les habitants des différentes familles, et qui avaient réussi à harmoniser leur vie sociale avant l’arrivée du colonisateur, en permettant un certain flottement dans les groupes. On pouvait passer d’un groupe à un autre selon le nombre de vaches qu’on possédait. Les études en sciences humaines contemporaines consacrées au Rwanda avancent cet argument à l’encontre de celle du début du XXème siècle. Ces dernières avaient essayé de définir l’identité de ces trois groupes en les traitant de *races* ou *ethnies* distinctes (Ryckmans 1929, de Lacger 1939, etc), alors que les premières optent pour le cas contraire, en essayant de démontrer que ces deux termes ne s’appliquent pas au peuple rwandais.

Rappelons la différence entre ces deux termes afin de voir leur rapport avec le peuple rwandais. Selon Willems, la *race* est “un groupe d’individus qui possèdent une

certaine combinaison de caractères physiques génétiquement conditionnés et se transmettant de génération en génération dans des conditions relativement stables” (cité par Semujanga 86). Quant à l’*ethnie*, le même auteur dit que c’est un “groupe homogène au point de vue biologique et à celui de la civilisation. Ce terme n’est pas synonyme de race, car le mot race a un sens exclusivement biologique. Les membres d’une même ethnie possèdent des traits somatiques communs, mais font partie d’une division raciale plus large. En même temps, l’ethnie se caractérise par une relative uniformité de civilisation” (Willems, cité par Semujanga 84). Il faut signaler que cette définition de race, qui est définie biologiquement, est celle qui avait été utilisée en Europe au XIX^{ème} siècle pour des raisons racistes. Les études les plus récentes en génétique et en anthropologie montrent plutôt que la race est résultat d’une constitution culturelle. Transportée en Afrique, la notion de la race a été développée pour justifier la mise en esclavage des Africains, la colonisation et la ségrégation raciale. Dans le cas présent, puisqu’aucune de ces définitions ne s’applique au peuple rwandais, Semujanga dit qu’elles permettent difficilement de parler d’ethnie ou de race au Rwanda.

D’après son étude faite sur le Rwanda, Claudine Vidal note que les sentiments identitaires tels qu’ils se présentent aujourd’hui ont été forgés au Rwanda et au Burundi (32). Si c’est ainsi, pourquoi Hutu-Twa-Tutsi tels qu’ils se présentent dans le Rwanda d’aujourd’hui? Dans Récits fondateurs du drame rwandais, Semujanga a bien analysé ce sujet en se basant sur le mythe et le système économique du Rwanda précolonial. Il a conclu que tant qu’il n’était qu’une simple identité économique et mythique, le triptyque hutu-tutsi-twa du Rwanda traditionnel se situait en dehors des relations conflictuelles de nature politique (Semujanga 82). C’est pourquoi, pour Jean-Pierre Chrétien, par

exemple, le quiproquo des réinterprétations ethnographiques modernes a pris corps dans les pratiques coloniales, puis dans les luttes politiques contemporaines (1995, 29-30).

Selon ces différents point de vue, lorsqu'on parle de l'histoire du Rwanda, notamment celle des groupes ethniques comme on les nomme depuis le XX^{ème} siècle, on ne peut pas se passer d'une analyse du rôle qu'a joué la colonisation dans la construction de ceux-ci.

2. De la fiction à la réalité: une identité ethnique selon l'invention coloniale.

Chrétien affirme que le génocide rwandais de 1994 n'a pas surgi dans un ciel serein d'une «Suisse d'Afrique» qui aurait été jusque là sans histoire (83). En effet, c'est dans l'histoire du Rwanda que ce génocide prend racine. Le génocide rwandais a été préparé par une perpétration de la haine qui s'est distillée au cours des années dans certains esprits. D'après son évolution, la haine semée dans la population rwandaise est liée à la division, voire même à la création des groupes "ethniques" de ce pays, cette création étant l'oeuvre des Européens chargés de l'action coloniale. "Dans cette affaire", dit Chrétien, "l'héritage colonial et missionnaire⁵ est écrasant"(1995, 30).

Sans toutefois répéter ce que les livres consacrés à ce sujet (des groupes "ethniques") ont toujours prêché (Lacger publié en 1959, Ryckmans, 1929, etc), il faut rappeler que les auteurs de l'époque coloniale ont tous essayé de distinguer ou de créer

⁵Dans le Rwanda précolonial, l'histoire se présente sous plusieurs formes orales. Avec l'arrivée des Européens, elle change pour emprunter le modèle occidental d'une histoire écrite. Mais ce qui est écrit, c'est l'histoire qui sert les intérêts du missionnaire et du colonisateur.

les différents groupes peuplant le Rwanda, de la même façon qu'un auteur de fiction donnerait une identité à ses personnages. Leurs écrits font beaucoup allusion aux autres récits de voyage dans lesquels l'auteur raconte ses découvertes exotiques. Seule la politique du colonisateur les a différenciés de cette catégorie, puisqu'elle leur a conféré leur légitimité scientifique. Rappelons que les Allemands furent les premiers voyageurs dans ce secteur des Grands Lacs, et les premiers colonisateurs. Etant préoccupés, même à cette époque, par la question de la "race supérieure", il était prévisible qu'ils allaient diviser les groupes rwandais selon une hiérarchie raciale, biologique. Les Belges, à leur arrivée, ne feront que renforcer cette hiérarchie raciale en introduisant le mythe des Hamites (voir Pagès 1933, de Lacger 1930).

Ainsi, fondant leurs théories sur la "civilisation" qu'ils trouvent sur place, ils présument que le groupe au pouvoir (le pouvoir monarchique comme il y en a(vait) en Belgique et ailleurs en Europe) ne pouvait que venir d'ailleurs (c'est-à-dire, en dehors de l'Afrique) car l'Afrique n'était que pour des sauvages. D'après certaines publications, les Tutsi (le groupe qui alors détenait le pouvoir) seraient des "Blancs noirs" qui avaient conquis le Rwanda en provenance d'Ethiopie.

Dans son livre Le miroir du Congo (1929), Ryckmans décrit les Tutsi ainsi: "Les Watutsi⁶ ont une taille très élevée; certains atteignent près de 2 mètres. Ils ont un niveau de civilisation plus élevé que les Nègres. Ils s'occupent d'élevage dans Ruanda-Urundi. Ces Hamites ne sont pas des nègres; ils appartiennent à la variété blanche."⁷ (Cité par

⁶Les Batutsi plutôt en Kinyarwanda

⁷Présenté avec des photos dans «Notre Congo/Onze Kongo». La propagande coloniale belge: Fragments pour une étude critique de Jean-Pierre Jacquemin (2000).

Jacquemin, 51) Ces propos de Ryckmans témoignent de la fascination des Belges pour deux facteurs au sujet des Batutsi: leur physionomie et leur civilisation. Les comparant à celles des “Nègres”, ils trouvent que ces Tutsi sont loin d’être “nègres”, car ils lui semblent supérieurs. Par conséquent, ils sont des Hamites apparentés aux Blancs, la race blanche étant considérée, par ces théories, comme la race “idéale”. Qui sont alors les vrais Nègres? D’après Ryckmans, les Bahutu “ont, eux, toutes les caractéristiques de la race bantoue: petits et trapus, grosse tête, face joviale aux rides profondes, nez largement épaté et les lèvres classiques du nègre” (Ryckmans, cité par Jacquemin 51). Ce sont donc les Bahutu qui sont les nègres. Les Twa, quant à eux, sont des Pygmées et “les Pygmées ne sont pas des Nègres. Ce sont des nains, à la peau noire, qui vivent dans les clairières de la forêt équatoriale de la chasse et de la cueillette de fruits sauvages. Ils sont fort arriérés et n’apportent aucune aide aux Blancs” (51). C’est peut-être pourquoi ce groupe n’intéresse pas les colonisateurs, car ils ne représentent aucune contribution à la politique colonisatrice.

Ce mythe de distinction raciale est basé sur les théories raciales européennes du dix-neuvième siècle, telle que celle de Gobineau dans son Essai sur l’inégalité des races. Jacquemin (46) l’appelle “un mythe ambigu” et il ajoute “aux germes mortels”. Cette ambiguïté est sans doute liée à l’origine de ce groupe des Batutsi. Ces derniers se réclament indigènes alors que les Européens en font leurs “cousins” d’Afrique venus du Nord-Est jusqu’au centre de l’Afrique. Ce qui a enraciné ce mythe encore davantage, c’est qu’il a été enseigné dès l’école primaire depuis l’ère coloniale (Jacquemin 46). Comme on va le voir plus loin, c’est cet enseignement qui sera à la base de l’idéologie de la haine. Pour ce qui est des “germes mortels” dont parle cet auteur, ils prennent leur

appui surtout dans les stéréotypes que les colonisateurs attribuent à chacun des groupes.

Encore une fois, Ryckmans, ancien résident de l'Urundi, distingue les deux groupes comme suit:

Les Batutsi étaient destinés à régner. Leur seule prestance leur assure déjà, sur les races inférieures qui les entourent, un prestige considérable; leurs qualités --et même leurs défauts--les rehaussent encore. Ils sont d'une extrême finesse, se meuvent dans l'intrigue comme dans leur élément naturel. Fiers avec cela, distants, maîtres d'eux-mêmes, se laissant rarement aveugler par la colère, écartant toute familiarité, insensibles à la pitié et d'une conscience que les scrupules ne tournent jamais: rien d'étonnant que les braves Bahutu, moins malins, plus simples, plus spontanés et plus confiants, se soient laissés asservir sans esquisser jamais une révolte. (Ryckmans, cité par Jacquemin 51)

C'est dans ce passage que la distinction nette des "races" rwandaises se définit.

Dans une assurance certaine, Ryckmans expose des éléments stéréotypés qui ont par après contribué énormément à la naissance de la haine conduisant au cauchemar infernal du Rwanda. Ici Ryckmans établit l'inégalité des "races distinctes." Non seulement il postule la supériorité de l'une sur les autres, une supériorité dirait-on "naturelle" puisqu'ils sont "destinés à régner," mais aussi, il lui prête des "qualités" qui ne seraient pas louables et surtout des défauts qu'il sous-entend derrière les qualités des "braves Bahutu." Toutes ces qualités et défauts qu'il attribue aux deux groupes constituent des stéréotypes qui vont enflammer le pays. Une telle lecture de la structure sociale rwandaise ne pouvait que mener à une révolte parmi les Bahutu, surtout ceux de l'élite. Comme on le voit, le groupe des Twa n'intéresse pas l'Européen car il "n'apporte aucune aide aux Blancs." Ce groupe a été marginalisé depuis longtemps. De ce fait, on peut toujours penser que le Rwanda est peuplé par deux groupes antagonistes, car dès leur arrivée au Rwanda, les Européens changent le pays tripartite en un pays bipartite. Ils

opposent en toute manière les deux groupes “Hutu et Tutsi” et les Twa sont laissés de côté, comme les marginaux de la société.

Afin de démontrer que ces différences raciales existent, les colonisateurs considèrent les différences morphologiques des habitants --ils vont même jusqu’à mesurer⁸ la grandeur de la tête, la longueur du nez, les yeux et ainsi de suite-- et leurs activités économiques. La cueillette et la poterie pour les Twa qui sont de petite taille, l’agriculture --qui est à l’origine de la chanson “Mwene Sebahinzi” (Fils du Cultivateur), une des chansons de Simon Bikindi qui a motivé sans cesse les génocidaires en 1994-- pour les Hutu de taille moyenne et enfin l’élevage pour les Tutsi de grande taille. Ils concluent que ce dernier groupe appartenait sans aucun doute à une autre race que celle des Bantous de l’Afrique centrale.

Ces différences stéréotypées qui, désormais, doivent définir le peuple rwandais, engendrent des distinctions entre les deux groupes permettant ainsi la création des “plus beaux⁹ avec des traits fins, des plus intelligents”, des plus dignes du pouvoir car, disent-ils, “ chefs-nés, ceux-ci ont le sens du commandement” (Vidal 25) à savoir les Tutsi et un autre groupe des “plus doux, bons, plus simples, moins intelligents, plus obéissants,”: les Hutu.

⁸Voir Maquet, Jacques-Jérôme. Le système des relations sociales dans le Rwanda ancien. Tervuren, 1954.

⁹La beauté devient définitivement fixée comme une des caractéristiques des Tutsi. Dans le génocide les Interahamwe prendront la beauté comme un des symptômes de leurs cibles et il est évident que parfois (en l’absence d’une carte d’identité) ce ne sont pas seulement les Tutsi qui y ont perdu leur vie. Dans son témoignage: Comme la langue entre les dents: fratricide et piège identitaire au Rwanda (2000), Marie-Aimable Umurerwa nous en donne l’exemple d’une jeune fille hutu qui a été tuée car “elle est trop belle pour être hutu” disait un de ses assassins.

Bien que ces groupes rwandais ne répondent pas à ses critères, les colonisateurs préfèrent leur donner une identité ethnique. Dès lors, l'histoire nous dit que le Rwanda est peuplé par trois ethnies: Hutu, Twa et Tutsi. D'après la définition de Willems ci-haut citée, on dirait plutôt que les Rwandais appartiennent à une même ethnie, celle des Banyarwanda, car selon Vidal,

aucun des critères qui constitue habituellement les définitions des ethnies, ou des minorités nationales, ne s'applique au Rwanda. L'espace géographique? Non, car depuis des siècles, Hutu et Tutsi occupent un espace commun. La religion et la culture? Non, car ils partagent les mêmes croyances religieuses (que celles-ci soient traditionnelles ou chrétiennes). La langue? Fait peu courant en Afrique, les habitants de la région rwandaise avaient, depuis longtemps, réalisé leur unité linguistique. (Vidal 14)

Chrétien affirme aussi que les ethnies hutu et tutsi au Rwanda et au Burundi relèvent d'un étrange faisceau d'évidence. Ce sont "des «ethnies» qui ne se distinguent ni par la langue, ni par la culture, ni par l'histoire, ni par l'espace géographique occupé" (1985, 129).

En fait, les critères qu'ils ont suivis pour ethniciser les Rwandais correspondraient surtout à la race (voir la définition plus haut). Toutes ces analyses faites sur le Rwanda montrent que les Rwandais ne diffèrent pas selon ces critères. Ici, il serait pertinent de souligner que dans la langue nationale du Rwanda, le Kinyarwanda, les deux mots plus le mot "clan" se confondent dans un même mot "ubwoko". Donc Ubwoko = race = ethnie = clan (Voir Semujanga 1998).

A l'époque, la question de la race n'intéressait pas beaucoup les Rwandais. Les ethnies inventées à la colonisation, donc hutu, twa et tutsi étaient plutôt considérées comme des classes sociales (voir Semujanga 1998 ou Chrétien 1997). L' "ubwoko" qui

intéressait le plus les Rwandais, c'était le clan, parce qu'il était partagé par tous les Rwandais, du moins si l'on se réfère aux deux groupes "principaux". On trouverait par exemple le clan des *Bazigaba* chez les Batutsi aussi bien que chez les Bahutu. On trouverait des *Basinga* chez les deux groupes. Des *Abega* aussi. Les stéréotypes qui accompagnent ces clans ne sont pas différents dans les deux groupes. Leurs totems sont les mêmes aussi. Par clan il faut entendre un groupe patriarcal de personnes qui partagent des caractères sociaux spécifiques allant de génération en génération. Au Rwanda, on avait des clans d'où étaient issus le roi (les Abanyiginya) et la reine (les Abega). Ils s'organisaient en lignages et chaque lignage avait son chef. A l'intérieur de ces lignages, on avait ce qu'on appelle *inzu* (lignée).

Dans le cas d'un mariage par exemple, il fallait s'assurer que les futurs mariés n'étaient pas descendants du même ancêtre, surtout s'ils étaient du même clan. Et c'est cette "ubwoko" de la jeune fille ou du jeune homme que l'on demandait avant d'accepter la proposition de mariage. Cela était dû à une croyance traditionnelle selon laquelle il existait des clans qui apportent le malheur ou causent la malchance (ubwoko bubu = le clan porte-malheur).

Cette "ubwoko", elle, n'a pas attiré l'attention de l'Européen, du moins à l'époque coloniale, car il ne prenait en compte que des différences surtout physiques! Ryckmans affirme par exemple en 1929, qu'on distingue les Bahutu des Batutsi au premier regard, bien qu'ils se reconnaissent comme des compatriotes (cité par Jacquemin, 51). Cette affirmation contient deux informations très importantes. Premièrement, elle dit que les deux groupes sont facilement identifiables. Si c'est ainsi, on pourrait se demander pourquoi les Belges eux-mêmes ont forgé l'idée de la carte

d'identité, dans les années 1930. Selon Hobbes, "la nécessité est la mère de toute invention" (Hobbes 27), ce qui veut dire que ce document a été créé parce qu'il y avait une nécessité. Et comme on l'a constaté depuis son introduction dans le système administratif, la carte d'identité servait à distinguer les trois groupes habitant le Rwanda. Sur cette carte on trouvait la mention "Ethnie" (Hutu, Tutsi, Twa). Il fallait alors cocher, avec deux barres, les trois options qui ne correspondaient pas à son "ethnie", pour ne laisser que celle qui allait décider de sa vie ou de sa mort dans le génocide de 1994. Ce qui est intéressant, ce sont les critères qu'ils ont érigés en loi pour distribuer ces cartes pour la toute première fois, entre autres le nombre de vaches que l'on possédait.

En prenant comme critère le nombre de têtes de bétail, les Belges affirmaient eux-mêmes que ce qu'ils ont appelé "ethnie" était basé sur la valeur économique des individus. Cependant, ce que la carte apporte de nouveau, c'est qu'une fois reçue, elle détermine l'"ethnie" de la personne et de ses descendants, riches ou pauvres. Elle arrête ainsi la mobilité d'un groupe à un autre, sauf là où la bière pourra arranger l'affaire comme affirme Danielle de Lame (communication à l'Université Laval 2001). Dans la pratique politique, cette carte d'identité acquiert petit à petit le statut d'un déterminant officiel des groupes, désormais "ethniques". Dès le premier jour d'école, l'enfant devait apporter la carte d'identité de son père pour avoir la même identité dans son dossier scolaire. Le dossier en question servira d'aide au système des quotas. Les traits physiques ne restent que comme sources de stéréotypes et ne peuvent nullement servir de critère de distinction identitaire, car il ne faut pas oublier que les mariages (ou unions) mixtes ne datent pas du XX siècle au Rwanda. Il y en a depuis longtemps, raison pour laquelle l'idée de Ryckmans serait encore plus discutable.

Deuxièmement, Ryckmans dit que les deux groupes “se reconnaissaient comme les compatriotes.” Cela présuppose qu’ils étaient, de leur point de vue à eux, d’une même identité nationale. De ce fait, le Rwanda appartenait à tous les Rwandais. Mais, comme l’a montré la seconde moitié du siècle, l’ethnie accompagnée de ses étiquettes stéréotypées fut la nouveauté qui devait diviser les habitants de ce petit pays. Dans les années 1930, “Hitler and the National Socialists believed that intellectual and physical differences between people were indicative of their relative value in the human scale,” (Burleigh 156) et le génocide qui en a résulté de cette doctrine ne pouvait que donner des pressentiments de ceux qui allaient suivre, dont celui du Rwanda.

Mais avant d’arriver à la “solution finale”, cette théorie raciste a permis aux colonisateurs et aux missionnaires, notamment Monseigneur Classe, de favoriser non tous les Tutsi mais ceux de hauts lignages et les dirigeants. Ils leur réservaient les meilleures écoles puisqu’ils croyaient, “expérience faite, que l’élément mututsi est pour nous (les missionnaires) le meilleur, le plus actif, le plus convaincu, le plus capable de faire dans la masse le rôle de ferment” (Mgr Classe, cité par Semujanga 58). En 1927, le vicaire apostolique du Rwanda, note Claudine Vidal, conseillait le Résident belge en ces termes: “si nous voulons nous placer au point de vue pratique et chercher l’intérêt vrai du pays, nous avons dans la jeunesse mututsi un élément incomparable de progrès [...],” et il ajoute, “qu’on demande aux Bahutu s’ils préfèrent être commandés par des roturiers ou des nobles, la réponse n’est pas douteuse. Leur préférence va aux Batutsi, et pour cause. Chefs nés, ceux-ci ont le sens du commandement” (Vidal 25). Le missionnaire fait ainsi son choix des Tutsi pour commander le pays se basant sur la théorie mythique d’un peuple hamite supérieur aux Bantou.

“Bien que l’élite tutsi ne fit que reproduire ce que le colon lui avait dit, l’histoire de la supériorité naturelle des Tutsi et de leur disposition naturelle supposé à gouverner prit l’aspect de la vérité au fur et à mesure qu’on la répétait” (Taylor 59). Par conséquent, les enfants des Hutu ne sont admis que dans de petites écoles ou n’avancent pas plus loin que l’école primaire, puisqu’ils “sont nés pour servir”, disaient les colonisateurs. Ainsi le peuple hutu fut doublement infériorisé. De ce complexe imposé naîtra un ressentiment qui s’exprimera par la violence de la vengeance . Ils seront à leur tour soutenus par Monseigneur Perraudin dans les années 1950. Selon lui, “le meilleur soutien de l’église est le peuple hutu” (Semujanga 58). En définissant tout Mututsi comme noble, Mgr Classe a fait oublier les besoins du Tutsi moyen. Le Tutsi commun fut alors défavorisé par les deux, Mgr Classe et Mgr Perraudin ainsi que leurs favoris. Ces derniers le placeront toujours, dans leur idéologie, du côté des Tutsi qui ont bénéficié de l’action coloniale.

Toutes ces préférences et distinctions construites à base raciale ont fait que les Rwandais ne se reconnaissent plus comme des compatriotes, mais comme des rivaux n’ayant aucun rapport de fraternité. La différence fondée sur l’idéologie héritée de la colonisation devient ainsi un déterminant de la société rwandaise et de ses composantes.

Taylor note que

la «naturalisation» de la soi-disant supériorité tutsi mena à son institutionnalisation dans la bureaucratie de l’Etat colonial avec des résultats prévisibles pour les Hutu. Avec des réformes administratives de la fin des années 1920, les relations sociales devinrent plus rigides, surtout celles entre « patron» et « client» (59).

Cette histoire basée sur la différence raciale sera toujours répétée à plusieurs reprises

dans la propagande du génocide afin de donner raison au mal qui se préparait.

3. *Étranger chez soi: Chose étrange*

3.1. *Une date fondamentale: La Révolution de 1959*

Après à peu près un demi siècle de “digestion” de ces différences, le chaos gagne le pays. Ainsi que l’explique Semujanga, dans les années 1950 le pouvoir en place, comme les dirigeants des autres pays d’Afrique, veut obtenir l’indépendance. Les Tutsi veulent donc se libérer de la colonisation belge. Le groupe “opprimé” dirigé par les élites Hutu, se révolte contre le système monarchique. Et par calcul politique, les colonisateurs et les missionnaires se tournent contre leur groupe favori pour soutenir (à tous les niveaux) les élites hutu dans leur révolte. Les Tutsi se voient alors refusés par l’un et par l’autre groupe.

L’un des événements les plus marquants dans l’histoire du peuple rwandais, c’est la Révolution de 1959, une révolution dite “sociale” mais que Jean-Paul Gouteux qualifie de révolution “raciale”(185). Cette dernière épithète semble d’ailleurs plus réaliste puisque c’est avec cette révolution que le Rwanda devient “le pays des Bahutu” faisant ainsi des Tutsi des étrangers, ce qui ne fait que confirmer l’idée de de Lacger selon laquelle le Tutsi est le “noble étranger” (de Lacger 47). Un groupe qui a toujours habité avec ses compatriotes dans ce pays qu’il reconnaît sien, se voit voué à une tragédie de plusieurs couleurs: forcé de quitter son pays, ou réfugié dans son propre pays, persécuté chez lui ou mis à mort pour une identité qui lui a été donnée par un étranger. Bref, cette révolution métamorphose le pays et marque le début d’une turbulence qui mènera à la solution finale de 1994.

Une partie des Tutsi est donc tuée, d'autres se réfugient dans les pays voisins et les autres sont déplacés dans une région alors inhabitée, et inhabitable à l'époque, le Bugesera, "pour les sauver et leur donner de l'aide attribuée aux réfugiés" disait le chef de la Révolution, le futur président Kayibanda. Pourtant, tous les massacres qui ont eu lieu dans cette région font plutôt penser que c'était une stratégie pour faciliter la mise en commun des éléments à éliminer. Dès lors, la haine contre les Tutsi se tisse jour après jour. Les missionnaires l'inculquent à leur paroissiens hutu qui alors mettaient beaucoup de confiance en l'église (parmi de nombreux exemples qui confirment cette affirmation, voir le site de *Wirira* dans la bibliographie). Celle-ci s'était servi du roi Mutara III Rudahigwa qui, en se convertissant au catholicisme, avait obligé tout Rwandais à faire de même pour montrer sa loyauté à l'état. Après son baptême, en 1943, écrit Semujanga, "tout le royaume du Rwanda ou presque se fait baptiser. Ce phénomène est connu sous son nom populaire *irivuzumwami* (la parole irrévocable du roi) [...]" (Semujanga 66). Cette confiance résultait surtout du fait que l'église s'était montrée comme une marraine du groupe Hutu dans leur révolte. Les Rwandais, c'est-à-dire les Hutu qui étaient déjà endoctrinés par l'idéologie coloniale, assimilent cette haine comme une norme contre la minorité tutsi, puisqu'ils sont vus comme des envahisseurs qui n'étaient venus que pour coloniser et opprimer les Hutu.

Comme résultat de ce projet politique accompagné par une rhétorique de la haine, les Tutsi sont massacrés à partir de 1959. Parfois en masse, parfois en petits groupes, parfois un à un. Pour les colonisateurs et même les missionnaires, ce meurtre des Tutsi était vu comme une nécessité, justifiable comme légitime défense du peuple majoritaire. Car personne n'a été condamné par une cour de justice. Dès lors, le Tutsi est considéré

comme ennemi du pays, fauteur de trouble, cafard à chasser,... La haine contre lui se fait entendre dans les discours politiques tel que celui-ci:

‘Le Rwanda est le pays des Bahutu (Bantu) et de tous ceux blancs, ou noirs, tutsi, européens ou d’autres provenances, qui se débarrasseront des visées féodocolonialistes’ a déclaré le comité national du Parmehutu –le Parti pour le Mouvement de l’Emancipation Hutu qui sera au pouvoir pendant la première République de 1962 en 1973– (Chrétien 126).

Le Parmehutu, selon son chef Grégoire Kayibanda,

“vise le groupe hutu, outragé, humilié et méprisé par l’envahisseur tutsi [...] Nous devons éclairer la masse, nous sommes là pour faire restituer le pays à ses propriétaires; c’est le pays des Bahutu. Le petit Mututsi est venu avec le grand. La forêt a été défrichée par qui? Par Gahutu. Alors! ” (cité par Chrétien 1992,125).

La théorie coloniale est appliquée. Le Hutu, c’est l’agriculteur qui est arrivé avant le Tutsi tandis que le Tutsi, grand ou petit, est le colonisateur venu d’ailleurs. Rappelons que le petit Mututsi, c’est celui qui vivait de l’agriculture comme les Hutu du même niveau social, et qui servait le grand Mututsi comme les Hutu se trouvant dans la même situation. Cependant, pour Kayibanda, ce petit Mututsi reste l’Umututsi qui est venu avec le grand, l’aristocrate. Dans un des articles de *Kangura*, le Député Boniface Rucagu¹⁰ exprime cette idée dans ces mots: “En Kiswahili, on dit: le petit d’un serpent est un serpent (Mtoto wa nyoka ni nyoka)” (Kangura, no.46). Cela veut dire implicitement que

¹⁰Le Député Rucagu fut un des partisans acharnés de l’idéologie du génocide. Cependant, lorsqu’arriva le moment du génocide, il se retira. En témoigne une lettre qu’il a écrite, demandant aux bourgmestres de ne pas verser le sang des Rwandais. Il avait même osé envoyer une copie au président du gouvernement génocidaire, Théodore Sindikubwabo. Cette lettre le libéra de la prison après le génocide et il est aujourd’hui préfet de Ruhengeri. (Merci à Théopiste Kabanda qui nous a fourni cette information).

le Parmehutu n'était pas seulement contre l'aristocratie tutsi mais contre tout Mututsi, l'envahisseur. Les Tutsi sont donc les étrangers, étrangers chez eux.

Ce qui est intrigant et paradoxal, c'est que depuis le 1er juillet 1962 (le jour de l'Indépendance), c'est dans l'hymne national (qui doit sans doute avoir été composé par les "Rwandais") que l'on chante l'unité nationale¹¹. On remarque dans la chanson que les Tutsi sont de nouveau considérés comme *des Banyarwanda*. Malgré cette nouvelle unité nationale chantée quotidiennement, qui renvoie même à l'origine mythique et tripartite des Rwandais, l'idéologie anti-tutsi n'est pas absente. Elle se fait entendre dans le discours politique. De plus, comme le dit Peter Uvin, "this ideology has always contained genocidal elements, as one can witness in a 1964 Kayibanda (le président de la première République) speech, suggesting to the Tutsi refugees that if they seek to obtain political power again, they may well find that 'the whole Tutsi race will be wiped out' " (Uvin 36). Ce passage explique bien le fait que les Tutsi qui sont restés dans le pays, jusqu'en 1994, étaient toujours des otages. C'est la raison pour laquelle les Hutu extrémistes ont souvent dit que les *Inkotanyi* (les inlassables combattants, le nom que le FPR a donné à ses membres), par l'invasion du premier octobre 1990, ont signé la condamnation de leurs frères de l'intérieur. La rhétorique de la haine comme celle utilisée par Kayibanda sera souvent utilisée dans les discours politiques, dans la propagande médiatique et dans les autres discours répandus à l'échelle nationale, surtout dans les 1990-1994. Par un coup d'Etat dans la nuit du 5 juillet 1973, le général major Juvénal Habyarimana qui

¹¹"[...]Gatutsi, Gatwa na Gahutu, namwe Banyarwanda bandi mwabyiyemeje. Endepandasi twatsindiye twese hamwe tuyishyigikire[...]" En français: "[...]Gatutsi, Gatwa et Gahutu et vous aussi les Naturalisés qui l'avez accepté. Soutenons l'Indépendance que nous avons obtenue ensemble[...]"

était ministre de la défense à l'époque, renverse le régime de Kayibanda qu'il accusait d'être responsable de l'insécurité que vivait le pays, et prend le pouvoir. Cependant, il continuera à prôner la même idéologie que son prédécesseur.

La politique de Habyarimana va essayer de masquer la haine contre les Tutsi mais elle se prononce à voix haute avec l'invasion du FPR en octobre 1990. L'année suivante marque le début du multipartisme et la propagande de telle ou telle tendance accentue la rivalité entre le MRND et son opposition. La haine raciale se manifeste de plusieurs manières jusqu'au moment de la signature des Accords d'Arusha en 1993 qui, en mettant en place un gouvernement de transition, ne font qu'aggraver la situation d'insécurité surtout pour les Tutsi et les membres de l'opposition. Les extrémistes tarderont l'application des Accords de paix jusqu'au moment du génocide déclenché par la mort des deux présidents, celui du Rwanda et celui du Burundi, qui venaient de signer la mise en application de ces Accords.

3.2. 1990: Redire le mot ancien ou dire haut ce qui se murmurait.

L'idéologie de l'extermination est de nouveau annoncée publiquement, en pleine préparation du génocide, qui devait enseigner aux Tutsi "une leçon finale", par Léon Mugesera, homme politique, conseiller du président, vice-président du MRND (Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement: l'ex-parti unique) à Gisenyi (la préfecture du président de la République) et membre de l'*Akazu* (=littéralement "une maisonnette"). Dans le contexte du gouvernement Habyarimana, on appelle *Akazu* un groupe politique composé de ses proches -- sa belle-famille surtout, les grands politiciens du Nord-- la région du président et de son épouse ainsi que ses amis. Bref, le nid du pouvoir nordiste et anti-tutsi. Dans un meeting de MRND du 22 novembre

1992, à la sous-préfecture de Kabaya, Mugesera s'exprime en ces termes:

Supprimez-les [les Tutsi] et surtout, qu'ils ne partent pas [...]. Leur peine c'est la mort et pas moins. [...] L'erreur fatale que nous avons commise en 1959, c'est que nous les avons laissés sortir. [Chez eux] c'était en Ethiopie, mais nous allons leur chercher un raccourci à savoir la rivière de Nyabarongo. (Vidal 23, 24-25)

Comme nous l'avons entrevu dans le premier chapitre, ici Mugesera accomplit l'acte de donner le commandement de tuer les Tutsi. Dans ce passage, toutes les expressions utilisées par le politicien évoquent explicitement la mort des Tutsi. Pour lui, l'existence des Tutsi qui ont envahi le pays résulte d'une erreur fatalement commise en 1959 et qui ne doit pas se reproduire. Cela sous-entend que ceux qui sont dans le pays ne peuvent pas sortir comme ceux qui y ont réussi avant. Ainsi, pour le politicien, l'ethnie tutsi doit être exterminée sans pitié: "leur peine c'est la mort et pas moins" (Vidal 23). Auraient-ils commis un crime quelconque? Ils sont Tutsi et cela suffit. Lors de l' "épuration" des écoles en 1973, Claudine Vidal remarque que les Tutsi "n'étaient accusés que d'être ce qu'ils étaient, d'être là, de bénéficier de l'enseignement, d'occuper un emploi" (1995, 9). La haine contre eux n'est plus un secret.¹²

Comme résultat de cette politique de la haine, qui préparait le génocide, en 1994 "une centaine de cadavres arrivait à chaque heure à l'embouchure de l'Akagera dans le lac Victoria." (Chrétien 11). Ainsi, "it will be many years before one can mention Rwanda without evoking the horror of mutilated bodies and severed limbs floating down

¹²Ce discours de Mugesera rappelle celui d'Adolph Hitler qui donnait l'ordre d'exterminer les Juifs sans pitié. Sans merci.

the Akagera River” (Kressel 89). Toutes ces images ne montrent-elles pas l’aboutissement souhaité par Mugesera en 1992? ¹³

Dans cette situation, il s’agit de la préparation idéologique du génocide. Si les bourreaux ont pu “faire le travail”, et compléter “le nettoyage”¹⁴ comme le disaient les propagandistes, c’est parce qu’ils ont d’abord appris cette idéologie de la haine selon laquelle il faut “cesser d’avoir pitié des Tutsi” comme le leur recommandait le huitième des “*Dix commandements des Bahutu*” (voir le texte à la page 61). C’est aussi parce qu’ils étaient psychologiquement préparés à défendre leur pays; à envoyer l’ennemi chez lui, “en Ethiopie”. Les journaux télévisés de plusieurs pays en ont témoigné depuis le 7 avril 1994. Le génocide rwandais a été un travail fait par plusieurs collaborateurs et chacun, en assumant sa responsabilité, a joué son rôle dans l’extermination d’un groupe humain.

Cette haine est enfin reconnue “solennellement” par les 27 signataires de la confession d’Arusha, tous emprisonnés à Arusha dans le cadre du terrible et inoubliable génocide rwandais de 1994. Après avoir admis “qu’ils ont amplement, librement et consciemment participé à la planification de ce génocide rwandais”,

ils réclament toutefois une certaine compréhension de la part de la communauté universelle car ils ont dû participer, et ce pendant plus de quarante années, à la mise en place et à l’amplification de la haine contre les Tutsis, haine qui leur a été distillée lentement et sûrement pendant toute cette période. Ils accusent également l’Eglise catholique et plus particulièrement les Pères Blancs (dont le très fameux

¹³Et pourtant, l’avocat de cet idéologue du génocide a dit que même si son discours était cruel, Mugesera n’a pas été impliqué dans le génocide de 1994 (Québec, avril 2001). Il vit paisiblement au Canada depuis plusieurs années.

¹⁴Voir chapitre IV, la transformation langagière.

et inoubliable évêque suisse Monseigneur André Perraudin¹⁵ à l'occasion de son ignoble message pastoral prononcé à l'occasion du Carême 1959) qui n'ont eu de cesse qu'à monter, à exciter tout le peuple hutu contre la minorité tutsie.¹⁶

Ces 27 signataires montrent qu'à cause du caractère de son discours, L. Mugesera a aussi participé à la planification idéologique de ce génocide et à l'amplification de la haine contre les Tutsi car, comme le dit Chrétien, "la logique des massacres a été cultivée dans les têtes et les coeurs avant d'être mise en oeuvre" (56) . Pragmatiquement parlant, il a appelé à l'extermination des Tutsi, parce qu'il a donné l'ordre de les (r)envoyer chez eux. Ce fut comme il l'avait dit, surtout ne pas les laisser sortir et leur trouver "un raccourci", le Nyabarongo.

Ce discours "incendiaire" nous fait entrer dans une autre phase, qui est celle de la propagande de l'idéologie de l'Etat qui va passer par le biais des médias "indépendants". Rappelons que le génocide a visé systématiquement les membres du groupe tutsi. Le massacre des Hutu de l'opposition avait un but politique précis: tuer les gens capables d'établir le dialogue avec les Tutsi. Ces Hutu dits modérés étaient considérés comme des traîtres à la cause hutu.

¹⁵Une lettre contenant ce message pastoral de Mgr.A. Perraudin est reproduite en partie dans Ruanda de Lacger, publié en 1959. L'auteur a choisi certaines parties pour promouvoir ce message comme message de paix. Cependant, la partie qu'il dit mal interprétée par certaines gens, qui aurait d'ailleurs causé les troubles dans la population, même la mort du roi Mutara III Rudahigwa, n'est pas présentée. Il préfère la paraphraser (Lacger 715).

¹⁶Protocole des 27 prisonniers d'Arusha: **Déclaration solennelle.**
<http://users.skynet.be/wirira/arusha27.htm>

3.3. Les Accords de Paix d'Arusha

Les Accords de paix d'Arusha ont été négociés puis signés par le gouvernement rwandais et le FPR (Front Patriotique Rwandais), le 4 août 1993.

L'un des enjeux majeurs était le règlement de la guerre. Celui-ci avait démontré que, même avec les appuis de la France et du Zaïre, les FAR (Forces Armées Rwandaises) ne pouvaient le repousser de ses positions. Les partis de l'opposition intérieure avaient fini par contraindre le Général Habyarimana à signer « la paix des braves ». Soutenus par la communauté internationale, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et les pays limitrophes les Accords d'Arusha prévoyaient un gouvernement à base élargie au FPR, une fusion des deux armées et un Parlement transitoire. Le Président Habyarimana, qui avait pourtant signé les Accords, faisait traîner les choses afin de brouiller les alliances tissées entre le FPR et l'opposition intérieure et pour rendre les Accords inapplicables¹⁷.

Puisque le gouvernement MRND ne voulait pas la mise en pratique de ces accords, il trouvait toujours une raison pour retarder leur mise en application jusqu'au moment du génocide. Les Accords d'Arusha deviennent alors un problème pour eux. “ALLONS-NOUS LAISSER S'ACCOMPLIR [sic] NOS YEUX LE RETOUR SOUS LA DOMINATION DES BATUTSI?” disait Barahinyura, un de leurs chefs (*Kangura*, no.38) . C'est alors que l'appel à la machette pour abattre le Tutsi est lancé haut et fort. Ainsi, selon Claudine Vidal, “la diffusion massive, par l'intermédiaire de médias nouvellement créés, d'appel à la haine ethnique en terme de solution finale devient systématique” (Vidal 1995, 23).

Par la suite, le rédacteur de *Kangura* qui se prend pour le prophète du peuple, annonce la mort du président Habyarimana avant le mois de mars 1994. Il émet des hypothèses sur cette mort qui sont toutes en rapport avec des Accords de paix d'Arusha.

¹⁷ Tiré de Récits fondateurs du drame rwandais de Josias Semujanga 1998, 9.

Le journaliste dit par exemple que “le président sera tué par un soldat de l’armée rwandaise, qui aura été démobilisé en vertu des accords de paix d’Arusha. Ce geste exprimera le mécontentement des soldats maltraités alors qu’ils se sont battus pour le pays et sa mort restera un mystère” (*Kangura*, no 55). Ntaribi Kamanzi voit dans cette prophétie, sortie à la veille de l’arrivée du FPR à Kigali en décembre 1993, une mise en garde pour le Président, un avertissement de ce qui lui arriverait s’il mettait l’Accord d’Arusha en application (Kamanzi 72). Dans un article paru dans le même numéro de *Kangura*, on soutient que “ceux qui croyaient que la guerre est finie grâce aux Accords d’Arusha devraient désenchanter.” On affirme par là la continuation de la guerre, donc l’échec des accords de paix. En effet, le rédacteur ajoute que “la guerre amorce au contraire un nouveau tournant, plus difficile” (cité par Kamanzi 74). De plus, les différents groupes gouvernementaux s’entraînaient, au même moment, dans tous les coins du pays. Les Interahamwe (ceux qui visent le même but, qui vont dans la même direction) du MRND, les Impuzamugambi (Ceux qui ont le même plan) de la CDR (Coalition pour la Défense de la République), les AMASASU (l’Association des militaires agacés sans cesse par des attaques sournoises des Unaristes) de Théoneste Bagosora et d’autres étaient tous en préparation pour L’OPERATION HIRONDELLE¹⁸. Cet échec des accords de paix permet à la propagande gouvernementale d’atteindre son but qui est le génocide.

¹⁸Cette opération hirondelle prévoyait, dans l’éventualité d’une reprise de la guerre, un “nettoyage” des Tutsi de l’intérieur du pays (voir Kamanzi. Rwanda. Du génocide à la défaite). Les militaires disaient qu’ils n’iront pas au front en laissant l’ennemi derrière. Nous commencerons par nettoyer nos arrières, affirment-ils” (*Kangura*, no 54).

Il est certain que la guerre d'octobre (1990) a été un prétexte pour les idéologues anti-tutsi d'exprimer haut et fort leur idéologie. "Prétexte" parce que pendant la deuxième République, le gouvernement avait son plan d'exterminer ceux qu'il ne voulait pas¹⁹ accepter parmi ses concitoyens. En outre, on pourrait penser que les Accords d'Arusha, au moment où les autres les considéraient comme le seul moyen pouvant mener les deux parties (le FPR: Front Patriotique Rwandais et le gouvernement rwandais) à la résolution de la guerre, signalaient la défaite du pouvoir en place permettant que les ennemis entrent dans le pays. Selon la perspective et l'obédience politique de l'observateur, la presse écrite des extrémistes qui avaient déjà démarré la propagande devient la voix du peuple victime du colonisateur étranger. C'est cette voix-ci qui réveille, comme l'indique le nom de *Kangura*.

¹⁹Voir le livre de Shyirambere 1973-1988 Le Général-Major Habyarimana Juvénal: Quinze ans de tyrannie et de tartufferie au Rwanda, (Frankfurt: Edition Izuba, 1988) et celui de François Nsengiyumva, Ingoma y'amaraso (Le royaume de sang) publié aux éditions CLADHO à Kigali, 1995.

Chapitre III : Discours de la presse écrite: Kangura, un (r)éveil du drame

1. L'état de la propagande et la propagande de l'État.

1.1. Les médias avant la guerre

Avant les années 1990, le Rwanda dispose d'un petit nombre de journaux écrits dont les plus connus sont *Imvaho* et *Kinyamateka*. Ce dernier, le plus ancien, a été fondé dans les années 1930 par les missionnaires catholiques. *Imvaho* (en Kinyarwanda, La Vérité) est créé dans le cadre de la propagande politique en 1960 (voir Semujanga 1998). Ce journal officiel existe jusqu'à nos jours. On a aussi une radio: Radio Rwanda qui est, elle aussi, créée en 1960. Comme l'a signalé Frank Chalk, "Radio is the premier means of reaching the public with the news and information in countries where most people are illiterate and television sets are rare" (93). Pour cette raison, Radio Rwanda était la source d'informations commune à tous les Rwandais. La radio a alors réussi à gagner la confiance des habitants du pays. Du plus jeune au plus vieux, elle est la source véritable d'information. Tout ce qui est dit à la radio est pris à la lettre. Quant aux médias écrits, ils restent la propriété d'une petite élite. Bien que tous ces médias soient contrôlés par l'Etat et que tout soit sélectionné en faveur du gouvernement, le discours raciste n'était pas encore diffusé publiquement comme sera le cas durant les années précédant le génocide. Cependant, dans les années soixante et soixante-dix, ces médias ont déjà été utilisés pour la propagande afin de diffuser l'idéologie de la haine contre les Tutsi, surtout à travers les discours de l'ancien président Grégoire Kayibanda (voir le chapitre 5 de Semujanga 1998).

1.2. *Point de déviation médiatique*

Comment alors la presse rwandaise est-elle devenue véhicule de la haine? André-Jean Tudesq explique que “les nouveaux journaux dans l’Afrique francophone à leur naissance ont considéré que leur fonction était de dénoncer les vices du système existant rendu responsable de la crise économique et social. Il s’agit donc d’une dénonciation politique mettant en avant la corruption, l’incompétence, le favoritisme et le népotisme des dirigeants” (288). Mais au Rwanda, à partir de l’année 1990, d’autres médias émergent avec une autre fonction que la dénonciation politique. C’est la dénonciation raciale. Bien qu’ils se disent indépendants, ces médias ont comme objectif de faire la guerre par et pour le gouvernement. Les médias extrémistes, dont le magazine *Kangura* est le chef de file, commencent à s’installer dans le pays. *Kangura*, un énoncé illocutoire qui demande à chacun de “réveiller”, réveiller le peuple majoritaire.

Dans le contexte de la propagande, *Kangura* est mis en place pour réveiller un peuple qui, il est sous-entendu, est endormi: les Bahutu. Ceux-ci seront souvent “accusés” de ne pas se soucier de leur frères bahutu et d’être naïfs. Dans un style ironique, une des chansons de Simon Bikindi --chanteur populaire dont les oeuvres étaient souvent émises par la RTLM-- sera intitulée “Nanga abahutu” (Je hais les Bahutu). Ce titre, qui est clairement ironique car le chanteur est lui-même Hutu, proclame l’idéologie de haine raciale sans ambages, comme nombre d’énoncés émis par l’équipe de *Kangura* et de la RTLM. Aussi faut-il ajouter que cette chanson illustre bien une des techniques que nous allons voir plus tard, celle de l’accusation en miroir. Selon cette technique, le chanteur attribue cet énoncé aux Tutsi qui, selon l’idéologie du génocide, haïssent les Hutu. Signalons que ces tournures sont toutes chargées d’une haine

indéniable contre les Tutsi qui sera l'objet principal de *Kangura*. Ce magazine est créé par "Hassan Ngeze qui, avec ses collègues, comme Ferdinand Nahimana"-- la vraie "tête" des idéologies de la haine et l'un des fondateurs de la RTLM: Radio Télévision Libre des Mille Collines-- et Kantano Habimana, journaliste à la RTLM, deviendra un des personnages clés de la mise en scène médiatique du génocide" (Chrétien 1995, 26).

Avec l'instauration du multipartisme et la nouvelle loi sur la presse permettant l'établissement des médias indépendants, on assiste à un boom médiatique au Rwanda. "Parmi les quarante-deux titres nouveaux de 1991," précise Chrétien, "l'*Akazu* du président suscite la création d'au moins onze journaux à la dévotion du régime" (45).

Le journaliste rwandais de ces dernières années se convertit en militant de telle ou telle cause. Presse officielle et presse privée rivalisent dans l'incitation à la violence et à la haine raciale. L'information cède alors la place au parti pris puis à la propagande [...] La presse est considérée comme une arme, au même titre que les Kalachnikov, R4, et autres MAG, pour gagner la guerre (Chrétien 1995, 77) .

Il est vrai qu'il y avait beaucoup de journaux qui se définissaient selon les tendances différentes . Le problème financier qui se pose, puisque certains journalistes n'ont pas de moyens pour rendre leur diffusion plus efficace, permet aux grandes personnalités de s'impliquer dans l'affaire. En les finançant, eux aussi s'attendent à ce que leurs opinions figurent dans tel ou tel journal qui bénéficie de leur soutien. C'est un véritable commerce. Ceux qui étaient financés par le gouvernement ou par les grands hommes politiques diffusent leurs idées, les uns incitent à la haine et les autres les en accusent; les opinions antagonistes naissent de tout côté pour promouvoir leur propre politique ou pour faire de la propagande. Cependant, *Kangura* reste le magazine le plus connu de toute la presse raciste. Ses attaques contre les Tutsi et contre l'opposition se distinguent des

autres par un caractère de précision. De ce fait, tout le monde connaissait le danger que représentait le fait d'être dénoncé dans ce journal.

Ainsi, pour "défendre la République", les journalistes extrémistes se mettent à sensibiliser le "peuple", à lui enseigner comment il doit se défendre contre le tutsi, son ennemi commun et le traître. "Le journaliste a dès lors cessé d'être un journaliste pour devenir un agitateur politique" (Chrétien 1995, 77). La presse extrémiste suit une doctrine ayant comme objectif de répandre l'idée que les deux ethnies n'ont rien à voir l'une avec l'autre. Leur rhétorique devient une rencontre où ils montrent le mur qui sépare les deux groupes (hutu et tutsi). Le journaliste s'éloigne ainsi de sa mission d'informer pour devenir un vulgaire propagandiste.

Parmi tous les propagandistes de la haine, ce chapitre se focalisera surtout sur *Kangura*, ce magazine "which enjoyed official backing and appears to have served as mouthpiece for members of the *Akazu*" (Kirschke 62). Dans le chapitre suivant, nous mettrons l'accent sur la propagande de la Radio Télévision Libre des Mille Collines jumelée à *Kangura* en juillet 1993 dans le but de mobiliser "les libérateurs du pays, chasseurs de l'ennemi". C'est certainement "in these organs, rather than in the independent press, that overt hate speech against Tutsi became so systematic as to seem the norm" (Kirschke 62).

A travers leur propagande, le lecteur découvre vite que seul le Tutsi fait l'objet du ressentiment. Ce ressentiment qui, pendant une longue période, a été entretenu par l'idéologie politico-historique qui avait été nourrie à l'origine par les stéréotypes inventés et appliqués aux Rwandais pendant la colonisation. On pourrait cependant se demander si ce ressentiment ne se manifestait pas avant la création de ces deux instruments du

génocide. “Certes, le ressentiment est là et tient lieu de programme, mais on ne connaît pas encore d’appel à la Kantano (journaliste à la RTL) ou à la Ngeze à un combat intérieur et extérieur contre la «vermine» tutsi” (Semujanga 1998, 144).

Ainsi, si le génocide rwandais a été considéré comme le meurtre de la masse le plus rapide dans l’histoire moderne (Kressel 92), il n’a pas été un jeu de hasard ni “un événement spontané pour la vengeance du président²⁰” comme on a parfois tendance à le dire, mais une extermination bien planifiée et organisée à travers tout le pays. C’est dans ce sens que la presse extrémiste va jouer un rôle important en menant la guerre contre une partie de la population du pays. Dans sa rhétorique sophistiquée, la propagande se révèle le moyen le plus efficace pour prêcher l’idéologie du génocide: le Hutuisme.

1.3. Les agents directeurs de la propagande médiatique.

La propagande hutuiste ressemble à d’autres vagues de propagande, telle la propagande socialiste étudiée avec perspicacité par Marc Angelot (1997). Comme il le dit dans ce livre, “l’étude de la propagande socialiste ne saurait se limiter à l’analyse de « textes». Il convient aussi de faire percevoir le *personnel* producteur du discours” (Angenot 24). En effet, la propagande du génocide a été l’oeuvre des journalistes professionnels par formation ou par expérience. Parmi eux, il y en a quatre qui sont les plus renommés. Il y a tout d’abord Hassan Ngeze, l’éditeur-en-chef de *Kangura*, qui est originaire de Gisenyi (la préfecture de Habyarimana). Malgré son rôle inégalable dans l’appel médiatique au génocide des Tutsi, Ngeze était un “cordonnier, puis convoyeur de

²⁰Mort dans l’attentat du 6 avril 1994 en revenant de la Tanzanie où il s’était rendu pour signer la mise en vigueur des Accords d’Arusha.

bus. Il n'avait reçu aucune formation approchant de près ou de loin le journalisme. Il doit apparemment à ses relations avec un officier proche de l'*Akazu* l'avantage d'être devenu l'homme de paille de la propagande extrémiste entretenu en sous-main par le pouvoir" (Chrétien 1995, 38). Tout en continuant sa rédaction de "réveil" il sera aussi embauché pour être animateur à la RTLM. Il est donc devenu professionnel par expérience plutôt que par formation.

Ferdinand Nahimana, historien de formation, originaire de Ruhengeri (au Nord du pays) est connu pour son livre *Le Rwanda. Emergence d'un Etat*, publié en 1993. Selon Semujanga,

A lire son livre, dit Semujanga, on se demande si vraiment son but était d'étudier l'histoire du Rwanda ou de trouver une justification à un autre projet: prouver que la révolution de 1959 a été l'oeuvre des Hutu du Nord alors que l'histoire officielle affirme que l'insurrection hutu a commencé au Marangara dans le Nduga au centre du pays. Sous un parapluie scientifique, l'auteur confirme ses opinions idéologiques consistant à dire que de tous les Hutu, ceux du Nord sont les plus forts, car ils auraient résisté à l'envahisseur tutsi jusqu'à l'arrivée des colons allemands et belges (Semujanga, 1998, 90-91)

D'après ce passage, Nahimana qualifie le Tutsi d'envahisseur, à l'exemple du colon. Il divise aussi les Hutu en forts du Nord et en faibles du reste du pays. Les forts venaient du Nord, car ces derniers détenaient le pouvoir sous la deuxième république. Lorsque Christophe Mfizi, le directeur de l'ORINFOR (Office Rwandais d'Information) fut renvoyé de son poste, en 1992, il est remplacé par ce Nahimana qui ne va pas tarder à enflammer le Bugesera, où plus de 300 Tutsi seront massacrés à cause d'un faux communiqué qu'il fait passer à la Radio Rwanda en mars 1992 (Kirshke, 66). En conséquence, il est renvoyé de l'ORINFOR et il sera un des fondateurs de la "radio machette" RTLM, à laquelle il va déclarer que le moment est venu où aucune personne

ne doit avoir honte de dire le contraire de ce qu'il avait souvent prêché antérieurement pourvu que cela vise la victoire du Rwanda sur son agresseur, pourvu que cela profite au renforcement de la démocratie véritable²¹. Ainsi, il oppose un temps antérieur inférieur à un futur supérieur, le seul espoir de victoire et de démocratie véritable.

La prêche antérieure consistait en des éloges de l'unité, la paix et le développement des Rwandais. Pour Nahimana, on doit enseigner le contraire de ce slogan du MRND (l'ex-parti unique auquel adhérait tout Rwandais dès le jour de sa naissance). Quant à la victoire du Rwanda sur "son agresseur", il sous-entend par là la victoire des Rwandais qui sont des Hutu sur l'agresseur qui est le FPR. Mais comme on avait assimilé tous les Tutsi au FPR, on entend par là que le Tutsi-envahisseur dont parlait Kayibanda en 1960 est celui qui est l'agresseur du Rwanda en 1994. Il se réfère alors à son travail antérieur, ce qui montre en réalité que lui a toujours prêché l'idéologie du génocide.

Lorsqu'on parle de Kantano, il s'agit du "génie diabolique de la communication, capable de faire rire même ses victimes" (Chrétien 28). Kantano Habimana est originaire

²¹Diffusé à la RTL (Radio Télévision Libre des Mille Collines) le 28 mars 1994, 9 jours avant le déclenchement du génocide. Le 10 avril 1994, le ministre Edouard Karemera reprend la même idée dans une conférence du gouvernement intérimaire tenue avec les préfets. Cette conférence avait pour but de donner les ordres de tueries aux préfets de tout le pays. Alors que deux préfets dénonçaient les actions des Interahamwe dans leurs préfectures, le ministre prend la parole et s'exprime ainsi: " Nous ne voulons plus entendre parler de ces préfets qui entravent l'action des Interahamwe ou les dénigrent d'une façon ou d'une autre. Ces anciennes habitudes, héritées du temps des conflits et rivalité entre les partis, sont aujourd'hui dépassées". Il conclut son discours en disant que "l'engagement des miliciens Interahamwe est une action hautement patriotique. Je répète, nous ne voulons plus entendre parler de ça" (Kamanzi 107). A cette conférence, seul le préfet de Butare était absent. Ce dernier était le seul à pouvoir veiller à la sécurité de sa préfecture jusqu'au 19 avril lorsque le gouvernement génocidaire exige sa mort et celle de tous ceux qu'il avait pu garder en paix pendant deux semaines.

de Butare (au Sud du pays). Il a fait ses études de journalisme en Russie et à son retour, il est devenu l'animateur préféré du football. D'après le témoignage de Musangamfura, "Kantano avait un mot pour faire rigoler les gens, même ceux qui ne l'aimaient pas. Même pendant la guerre, on ne pouvait s'empêcher de l'écouter" (Chrétien 1995, 28). Nul doute que ce génocide était aussi animé que le foot au final du championnat.

Un autre commentateur dans cet enjeu génocidaire, c'est Noël (Noheli en Kinyarwanda et non le "diminutive nickname" comme le dit Kirschke (85)) Hitimana. Ce "well-known RTLM figure, brought with him a long experience of radio broadcasting. He had worked at Radio Rwanda for several years before being sacked, reportedly because of chronic alcoholism" (Kirschke 78). Bien que Kirschke dise que l'humour de Hitimana était due à l'alcoolisme, ce commentateur est bien connu au Rwanda pour ce talent qu'il ne faudrait surtout pas sous-estimer. Chaque Rwandais se réjouissait de l'entendre parler à 5h00 du matin (lors de l'émission des chansons matinales: indirimbo za burakeye). Plus tard, Hitimana fut remercié pour avoir fait des déclarations inconvenantes, "ceux qui ont où aller partent!" avait-il dit, à propos d'un voyage que le président de la République devait effectuer à l'étranger avec son épouse. Au moment où les autres rigolaient, cette blague lui a coûté son poste. Etait-il ivre? Alcoolique? Tout ce qui est évident, c'est que si la RTLM a accepté de l'embaucher, c'est qu'on savait quel effet il allait avoir sur leur public.

Il est très important de signaler l'importance d'un autre animateur qui s'est fait endoctriner par les génocidaires pour devenir un anti-tutsi sans précédent. Il s'agit du Belgo-Italien George Ruggiu. Ce dernier avait été en contact avec des étudiants rwandais en Belgique et était devenu un fanatique pro-MRND. Peu après la fondation de la RTLM,

il décida d'aller à Kigali pour faire du bénévolat à la radio. Pourquoi les Banyarwanda auraient-ils écouté cet étranger discourir sur leur problème? Il ne parlait pas le Kinyarwanda, à la radio, il n'était pas comique—du moins selon les rapports déjà faits—mais il défendait la cause hutu, et comme les Dix commandements le leur demandent, les Hutu doivent faire des amis pour la cause hutu. Cela était un point très important pour que Ruggiu soit admiré par les extrémistes. Le 15 juin 1994 il dira: “Nous félicitons [...] Interahamwe qui a tué un officier du FPR. Il a défendu la population et continue à vous défendre. [...] Nous vous appelons à la vigilance la plus extrême, la meilleure manière c'est la vigilance, ensuite, la vigilance et enfin la vigilance”²².

Vu le pouvoir de la parole, l'élite politique s'en sert pour faire de la propagande afin d'atteindre son objectif qui nécessite l'accord de la population. Ceci est vrai où que le pouvoir s'exerce. Par exemple, en 1916, aux Etats-Unis, le gouvernement Wilson parvient à utiliser la propagande de manière tellement efficace qu'il réussit “en six mois à transformer un peuple pacifiste en une population hystérique et belliciste, pour mettre en pièces les Allemands, [...]” (Chomsky et McChesney 17). Par ce même moyen, le gouvernement rwandais alors en place, réussit à transformer le peuple, surtout par ces figures, en bourreaux de leurs voisins, de leurs parents et de leurs propres enfants! La cruauté la plus absolue était alors envisageable.

²²Comme c'est le cas pour cette citation, toutes les autres qui seront utilisées ultérieurement, notamment dans le chapitre quatre, sans référence bibliographique mais accompagnées d'une date et du nom du journaliste, sont tirées de certains enregistrements de la RTL (avril-juillet 1994) que nous avons pu trouver comme sources primaires.

2. Un appel à la mobilisation du majoritaire

A cette oeuvre de mobilisation, la part de Ngeze avec son journal *Kangura* est de notoriété publique. Sa devise était “La voix qui cherche à réveiller et à guider le peuple majoritaire”. Etant donné que certains auteurs, tels que Chrétien, Semujanga et autres ont parlé de certains extraits de ce périodique, notre attention ici sera retenue par deux documents en particulier. Le premier, “***L’ancien plan des reconquérants du pouvoir est à la mode aujourd’hui***”, est un document que les critiques jugent faux, qui a été publié dans le no 4, en novembre 1990. Le second, “***Les Dix Commandements des Bahutu***” a paru dans le no 6 un mois après le premier document. Vu leurs similarités, les deux textes paraissent d’une grande pertinence et exigent une analyse détaillée.

Voici d’abord les textes tels que présentés dans le magazine *Kangura*. Nous ajouterons quelques notes pour donner des informations supplémentaires là où il est nécessaire

Le plan de la recolonisation tutsi au Kivu et région de l’Afrique. Lorsque (sic)²³ des troubles du 1959-1962 à Matanda Karuba-Kibari au Nord du Kivu, une lettre a été découverte à Myamitaba en date du 6 août 1962. Et en voilà la teneur:

“Puisque nous sommes numériquement faibles au Kivu et que nous, pendant les élections de 1960 avons réussi d’une façon très magistrale à nous fixer au pouvoir en nous servant de la naïveté bantu et que d’autre part notre malignité a été découverte un peu tard par les Congolais, “tout mututsi de quelle [sic] région qu’il soit est tenu à appliquer le plan ci-dessous et y présenter une très large diffusion dans les milieux tutsi du District des volcans”.

1. Sachez que les Bahutu sont apparentés aux [sic]congolais et que notre méthode de colonisation doit par conséquent s’appliquer à ces deux sujets.

2. Mettez tous les moyens que nous avons employés au Rwanda en oeuvre pour soumettre les Bahutu du Congo et toutes les autres ethnies qui les entourent; procédez méthodiquement et progressivement car une moindre précipitation

²³Lire “lors” au lieu de lorsque

risquerait à éveiller leur appel de la conquête de Rwabugiri²⁴ notre héros national.

3. Première tâche de tout intellectuel est d'essayer de décrocher un autre commandement dans le territoire car vous êtes sans ignorer l'importance de ce service dans la diffusion des idées politiques parmi la masse ignorante.

4. Tout intellectuel mututsi est tenu de se faire un ami dans les services administratifs de la République du Congo pour lui permettre de s'initier à la machine administrative de ce service en vue de se préparer au remplacement éventuel, à la responsabilité de ce service.

5. Puisque nous ne pouvons pas remplacer les élus Bahutu, faisons-en des amis. Offrons-leur nos filles et au besoin marions-les à eux, les Bahutu résisteront difficilement à leur beauté angélique.

6. Quand nous aurons acquis tous les postes importants, nous aurons bien des places pour muter tous les ennemis bantous à notre guise et surtout les Bahutu.

7. Envers la masse hutu, usez de pacte de sang²⁵, vous connaissez d'ailleurs l'inefficacité du pacte: n'avons-nous pas [sic] déjà violé sans aucun mal?

8. Tout territoire est tenu à user de la peur pour affirmer son autorité près de la masse crédule bantou.

9. Servez-vous de la crédulité des évolués Bahutu et faites-vous les instruments pour défendre votre cause et admettre votre campagne électorale. Dès que la campagne est passée payez monnaie de singe pour montrer leur incapacité.

10. Es [sic] fonctionnaires à notre domination, nous les ridiculiserons des Bantous ignorants et les traiterons d'ambitieux; ils seront d'ailleurs très peu nombreux car un Muhutu se soucie peu du sort de ses semblables.

11. Dès que la conscience ethnique naît, divisons (l)es promoteurs de cette conscience. "Divisons pour régner".

²⁴Rwabugiri est l'un des rois rwandais connus surtout pour son pouvoir guerrier.

²⁵Le pacte de sang se dit *Kunywana* ou *Guhana igihango* en Kinyarwanda. Ce rite consistait, dans le Rwanda précolonial, en un échange de sang entre deux meilleurs amis. Chacun buvait le sang de l'autre et par conséquent personne ne pouvait trahir l'autre ou lui faire du mal de quelque manière que ce soit. Ce n'est pas n'importe quelle personne qui pouvait le faire. Ce pacte était et devait être respecté à vie et dans le cas contraire, il apporterait malheur à celui qui ne l'a pas respecté comme le disaient les Banyarwanda. Il faut signaler que le pacte de sang s'étendait aussi aux enfants des signataires du pacte.

12. Soumettre les gens des autres ethnies qui sont dans nos fillets [sic] et surtout nos vendus Bahutu pour qu'ils fassent une campagne à notre faveur.

13. Sachez qu'un Muhutu est créé pour servir et que jamais ne briguera pour avoir un poste de responsabilité. Quand ils s'en rendent compte, ce sera trop tard. Commencez par occuper tous les postes territoriaux et chaque territoire du District des volcans, un administrateur veille [sic] à nos intérêts.

14. Essayez de maintenir les agents de l'Etat Bahutu dans le complexe d'infériorité.

15. Les Bahutu conscients du sort de leurs frères seront éloignés de ce District afin qu'ils n'aient pas d'influence auprès de la masse.

16. Nous faisons appel à toute la jeunesse tutsi pour qu'elle rejoigne l'A.J.I.R, car si malgré notre finesse nous ne réussissons pas nous ferons appel à la violence. Cette jeunesse aura pour devoir de soutenir les territoriaux tutsi pour répondre par la terreur et se servir de la sûreté de nos agents et acolytes.

17. Pendant ces moments difficiles, nous demanderons à tous les Tutsi de soutenir le gouvernement Jean Miruho, où nous étions représentés par deux ministres car la chute de ce gouvernement est notre propre chute. Miruho n'était pas déjà dans nos filets?

18. Combattre les Wanande et Bahunde ennemis de notre protégé Jean Miruho, en vous servant bien des Bahutu naïfs. Usez de tous les moyens pour réussir.

19. Sachez que les Bahutu sont gourmands. Offrez-leur beaucoup de la bière et distribuez-leur beaucoup d'argent. Nous avons beaucoup d'argent fraudé et 65 000 000 F qu'on devait aux moniteurs catholiques. (*Kangura* no 4, cité par Chrétien 1995, 163-65)

Les Dix commandements des Bahutu²⁶

1. Tout Muhutu doit savoir que Umututsikazi, où qu'elle soit, travaille à la solde de son ethnie tutsi. Par conséquent, est traître tout Muhutu:

- qui épouse une Umututsikazi;
- qui fait d'une Mututsikazi sa concubine;
- qui fait d'une Mututsikazi sa secrétaire ou sa protégée.

2. Tout Muhutu doit savoir que nos filles Bahutukazi sont plus dignes et plus

²⁶Par analogie avec les Dix Commandements de Dieu

consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes!

3. Bahutukazi, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la raison.

4. Tout Muhutu doit savoir que tout Mututsi est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie.

« RIZABARA UWARIRAYE »²⁷

Par conséquent, est traître tout Muhutu:

-qui fait alliance avec Batutsi dans ses affaires;
-qui investit son argent ou l'argent de l'Etat dans une entreprise d'un Mututsi;
-qui accorde aux Batutsi des faveurs dans les affaires (l'octroi des licences d'importation, des prêts bancaires, des parcelles de construction, des marchés publics...)

5. Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurité doivent être confiés aux Bahutu.

6. Le secteur de l'enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être majoritairement hutu.

7. Les forces armées rwandaises doivent être exclusivement hutu. L'expérience de la guerre d'octobre 1990 nous l'enseigne. Aucun militaire ne doit épouser une Mututsikazi.

8. Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Batutsi.

9. -Les Bahutu, où qu'ils soient, doivent être unis, solidaires et préoccupés de

²⁷“Rizabara uwariraye” vient originellement d'un proverbe rwandais “Ijoro ribara uwariraye” (On ne peut pas parler de la nuit sans avoir veillé). Ce bloc inséré dans les commandements, est repris d'un refrain “ Rizabara uwariraye [...] naho utararira azaribarirwa na nde?” d'une chanson des militaires de Bigogwe (dans la préfecture de Gisenyi, à l'Ouest du pays), qu'ils chantaient sous la deuxième République. Ce refrain en fait dit que seule la personne qui a connu la nuit en parlera, et celui qui ne l'a pas connu, qui lui en parlera? Ici le propagandiste essaie de persuader le peuple en l'assurant qu'il sait bien ce dont il parle. Qu'il l'a même vécu. Qu'il connaît donc bien les Tutsi et par conséquent, que le peuple doit croire à tout ce que le propagandiste dit à propos du Tutsi et doit le mettre en pratique: les dix commandements. Dans ce cas, il présente un avertissement à propos de la méchanceté du Tutsi mais aussi une invitation lancée aux Hutu pour l'exclure.

leurs frères Bahutu.

-Les Bahutu de l'intérieur et de l'extérieur du Rwanda doivent rechercher constamment des amis et des alliés pour la Cause hutu, à commencer par leurs frères bantous.

-Ils doivent contrecarrer la propagande tutsi. Les Bahutu doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun tutsi.

10. La Révolution sociale de 1959, le Référendum de 1961, et l'idéologie hutu, doivent être enseignés à tout Muhutu et à tous les niveaux.

Tout Muhutu doit diffuser largement la présente idéologie.

Est traître tout Muhutu qui persécutera son frère Muhutu pour avoir lu, diffusé et enseigné cette idéologie. (*Kangura* no 6)

2.1. Critique textuelle

Dès les premières phrases, nous remarquons que les deux textes sont construits d'après le même modèle des énoncés de cause et effet, la cause visant souvent le Tutsi et l'effet le Hutu. Dans le premier texte, il importe, d'un côté, de relever toutes les causes qui mènent les Hutu à se défendre contre le Tutsi: l'oppression et le mépris du Tutsi "colonisateur" envers le Hutu, la ruse du Tutsi, l'utilisation diabolique de la beauté de la fille tutsi et la malhonnêteté du Tutsi. Bref, la méchanceté des Tutsi qui va à l'encontre des droits des "naïfs" Bahutu tels que décrits dans les deux textes. Mais notons que tous ces vices se retrouvent dans les *Dix commandements des Bahutu*, le deuxième présenté ci-dessus. De l'autre côté, on peut y relever les stratégies argumentatives qui seront utilisées dans les discours ultérieurs de propagande, que ce soit dans *Kangura* ou dans les émissions de la RTLM.

Comme l'explique Serge Tchakhotine, "les médias exercent un fort effet d'activation, ils permettent à des opinions ou des attitudes, qui existent déjà à l'état latent, de cristalliser, de devenir conscients; ils transforment des prédispositions en

opinions, puis en comportements effectifs” (Tchakhotine 26). Cette procédure systématique explique bien l’importance du premier texte²⁸ dans l’oeuvre de mobilisation de *Kangura*. Vidal explique que “l’art des extrémistes a été, dans les milieux sociaux et géographique où cette hostilité latente existait, de la convertir en actes d’agression contre les Tutsi, désignés comme responsables volontaires des maux de la société” (1995, 31).

L’objectif est de montrer d’abord comment le Tutsi est “méchant”, ce qui mène à la cristallisation de la haine contre lui à travers cette propagande. A plusieurs reprises, celle-ci maintient l’argument que tout ce qu’un Tutsi fait est un piège tendu en vue d’asservir les Hutu. D’où la distance entre les deux groupes, distance qui se révèle infranchissable. La rhétorique médiatique devient alors un “instrument démoniaque qui instaure les fausses pensées, pour mieux envoûter ceux qu’elle trompe” (Meyer 8). Les “fausses pensées”, car le contenu de cette “lettre” (texte no 1) est à examiner avec prudence. D’après le Professeur Jean-Pierre Chrétien (communication personnelle, 2001), c’est un document tout à fait faux qui n’a pas été utilisé une fois seulement, mais plusieurs fois. Et à chaque fois, il prend une nouvelle forme. Il s’adapte donc à la situation. Ceci tient à la notion (dont nous allons parler bientôt) de la rumeur dont deux points expliquent bien le pourquoi de cette répétition et de cette adaptation du document. Le premier, c’est que la répétition est l’une des forces de la rumeur. “On l’entend un jour ici, un jour là, les versions évoluent, s’enrichissent, s’affirment et se précisent” (Kapferer 273). Pour permettre son adaptation, “la rumeur est souple et malléable tout au long de

²⁸En vue de faciliter la référence aux deux textes, pour le reste du travail on parlera du texte no 1 et du texte no 2.

sa construction qu'elle se sent à l'aise devant ses objections de détail" (Kapferer 282). A part ce point de vue basé sur la rumeur, l'opinion de Chrétien se justifie pour des raisons suivantes. L'introduction même du document dans l'article présente nombre de problèmes. Fait premier, le document est anonyme. Le rédacteur de *Kangura* ne donne pas le nom de son auteur. Deuxièmement, on nous donne la date de la "lettre" mais cette dernière n'est pas datée. En fait, pour une critique interne, les deux informations ne seront pas disponibles. Mais pour une critique externe, elles seront fournies car c'est le rédacteur lui-même qui date la lettre et en donne l'auteur, qui est un groupe de Tutsi. Troisièmement la personne ou le groupe qui a trouvé ce document est anonyme aussi. Ce triple anonymat permet un doute total quant à la source du document et par conséquent, à son contenu en tant que produit des "colons tutsi".

Comme on n'a pas de références fiables pour ce document, on en parlera plutôt de la manière suivante: on a trouvé une lettre; on a dit qu'on a trouvé une lettre; une lettre a été découverte;.... Ce "on"; "on a dit" plus la voix passive de "une lettre a été découverte" dépourvue de son complément d'agent (qui pourrait au moins attester de l'existence de cette lettre) et tant d'autres manières qu'on puisse utiliser, témoignent d'une source non identifiée et non identifiable. Par voie de conséquence, une information dont on ne peut pas identifier la source et qui, de plus, se transforme selon les situations, faute de référence, ne pourrait être qu'une rumeur. Cette notion de rumeur s'avérera de grande valeur analytique dans cette partie et même dans le chapitre suivant. Pour cette raison, il importe de définir les contours et d'en indiquer l'efficace heuristique et herméneutique de ce genre de communication.

Dans la littérature spécialisée, dit Marc Pierre, la rumeur connaît diverses

définitions (Pierre 15). Parmi les différentes définitions qu'il propose, nous en retiendrons quelques-unes repris de G.W. Allport, de L.J. Postman et de G. Durandin. Premièrement, la rumeur "est une nouvelle circulant de bouche en bouche" (Pierre 15). "C'est une proposition spécifique (une croyance) allant de personne à personne, généralement de bouche à oreille, sans qu'aucun moyen de vérification ne soit utilisé" (Pierre 16). Pour G. Durandin, toujours cité par M. Pierre, "les rumeurs sont des nouvelles vraies ou fausses circulant par différents moyens, officiels ou non-officiels" (15). Ces définitions encadrent bien la situation présente dans ce sens que souvent seul le contenu de ladite lettre a circulé de bouche à oreille sans aucun moyen de vérification, pour enfin circuler dans le journal de manière officieuse mais acceptée, puisque la situation de la propagande politique l'exigeait.

Selon la tradition de la rumeur, une nouvelle va de bouche en bouche et peut-être finit par s'éteindre. Dans certains cas, notamment celui de notre texte no 1, elle prend une forme fixe lorsqu'on décide de l'écrire et surtout de la publier. Ce document qui a commencé par circuler sous forme de rumeur, atteint un statut légitime dans *Kangura* même s'il reste d'une origine obscure et d'une véracité incertaine. C'est grâce à son statut par transcription que les fanatiques des dix commandements, tel Barayagwiza, pourront le qualifier dans leur journal *Kangura* comme les "lois des Batutsi ²⁹".

Ce faux document est sans aucun doute un des moyens de la propagande, fabriqué probablement par *Kangura* ou par son mécène gouvernemental. Etant un des premiers

²⁹Ce document est comparable au "Protocole des Sages de Sion", ce dernier étant le document qui, supposé d'être le plan des Juifs par lequel ils allaient soumettre le reste du monde, a motivé le génocide de ce peuple. Ce n'est que par la suite qu'on a trouvé son origine russe, et non juive.

éléments de la nouvelle propagande de la haine, ce document est développé selon la technique de «l'accusation en miroir». Cette technique consiste, explique Gouteux, à dire que les Tutsi se préparaient à accomplir les massacres qu'eux-mêmes (le peuple majoritaire) avaient l'intention de faire (Gouteux 154). Cette technique a été trouvée “dans un document photocopié s'intitulant «Note Relative à la Propagande d'Expansion et de Recrutement³⁰», trouvé dans la préfecture de Butare --au Sud du Rwanda” (Des Forges 82). L'auteur propagandiste de ce document, explique Alison Des Forges, donnait à ses collègues des conseils sur la façon la plus efficace d'influencer un public. Dans ce document, il s'agit de donner des stratégies concernant l'extermination des Hutu. Or, sans tarder, le même journal publie les *Dix commandements des Bahutu* qui définissent, de manière indiscutable, l'élimination des Tutsi du système militaire, administratif, politique, socialet en fait leur liquidation physique. Ainsi le journal lance un appel au génocide. Cette stratégie de recourir à la rumeur et à l'anonymat enlève la responsabilité individuelle afin de valoriser la collectivité des Hutu et en même temps de condamner la collectivité tutsi.

Compte tenu de la notion d'*hypertextualité* développée par Gérard Genette, on pourrait dire que les *Dix commandements des Bahutu* découlent du faux document. Par *hypertextualité* il faut entendre “toute relation unissant un texte B (*hypertexte*) à un texte antérieur A (*hypotexte*) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire” (13). Dans cette logique, le document fictif serait l'*hypotexte* (donc le texte d'origine) des commandements. Cependant en réfléchissant sur cette technique de

³⁰La propagande d'Expansion et de Recrutement est une partie de La Psychologie de la publicité et de la propagande de Mucchielli, 1970.

l' "accusation en miroir" et dans la logique de la propagande, on pourrait émettre une hypothèse telle que le faux document serait l'*hypertexte* des dix commandements plutôt que leur *hypotexte*. Même si ce document a existé sous forme de rumeur depuis longtemps, la forme qu'il prend et son adaptation situationnelle montrent qu'il a été fabriqué après les dix commandements. Selon les stratégies de la propagande, il fallait qu'il soit publié avant les commandements, ce qui ferait de ces derniers une légitime défense du peuple majoritaire. Tout au long de la propagande, on trouvera le même style.

Ce plan de la recolonisation du Kivu est donc un préparatif "fictif" conçu selon cette stratégie de l' "accusation en miroir" pour attribuer tous les méfaits à un groupe, "la minorité tutsi," en le faisant parler lui-même et de lui-même. D'où la probabilité que l'hostilité du peuple hutu deviendra plus élevée. Un autre exemple clair est la dénonciation des Tutsi par les deux ministres tutsi eux-mêmes. Ceux-ci ont paru en photo dans *Kangura* no 24 (1991) portant une pancarte faite par le "journaliste" qui transmet son message par la bouche de ces ministres en ces mots: "François Nsengumuremyi (ministre de la santé) et Constantin Cyubahiro (ministre de l'enseignement supérieur) en pénitence: «A part les Tutsi ingrats qui ont profité de la IIe République, nous aussi nous sommes des Tutsi qui occupons de solides positions dans le gouvernement, puisque nous sommes des ministres. Nous dénonçons avec la plus grande énergie nos frères qui se sont faits complices des Inkotanyi»" (Chrétien 1995, 372). Par ce procédé, le propagandiste ne se contente pas seulement d'humilier les Tutsi mais de plus il fait entrer dans la pensée du peuple l'image d'un haineux et ingrat Mututsi qui dénonce lui-même ses méfaits, qui n'est pas loyal envers ses collaborateurs, qui trahit son peuple et qui par conséquent doit être puni.

Après avoir reçu ce document “fictif”, le peuple est alors bombardé par beaucoup d’autres mensonges justifiant la haine contre les Tutsi et leurs “alliés”, traîtres du pays. Les discours de propagande vont s’appuyer sur ce document pour expliquer la défense de leurs droits. Dans cette optique, les *Dix commandements des Buhutu* servent de base fondamentale à l’idéologie génocidaire. Pour la purifier et la défendre, les commandements devaient être justifiés. Donc il fallait que le propagandiste fasse une autopsie de la méchanceté de l’ennemi-Tutsi --par le biais de cette “lettre”, afin que l’image qui leur est accordée dans ces commandements soit justifiée et comprise par le peuple majoritaire et afin qu’elle ne soit jamais contestée. D’où l’adaptation et la publication de la “lettre” un mois avant les commandements. Ainsi le propagandiste se met à parler par la bouche de l’ennemi.

Dès lors, toutes les forces gouvernementales pro-MRND se mettent à combattre le “mal” pour le “bien” du peuple en recourant à l’image stéréotypée que leur a légué l’histoire coloniale dont nous avons parlé dans le chapitre précédent.

2.2. La construction rhétorique de la condamnation et la mise en jeu de la dualité.

Puisque nous avons considéré la définition de la rumeur en tant qu’une nouvelle vraie ou fausse, et que nous avons montré que dans notre cas, c’est-à-dire le texte no 1, il s’agit d’une nouvelle fausse et d’une origine absente, nous pouvons combiner la notion de la rumeur avec celle du mensonge. Ce dernier est un détour qui sert à résoudre une difficulté, comme l’explique Durandin (2). Dans le contexte de la propagande du génocide, la difficulté était la prétendue recolonisation tutsi. Il s’agit donc d’un mensonge qui relève de la haine et ayant comme but de dire du mal au sujet de

l'adversaire, c'est-à-dire le Tutsi.

De là nous comprenons bien le contexte et la visée de l'énonciation du texte no 1. Il s'agit de résoudre un problème historico-identitaire --bâti sur le ressentiment, en disant du mal du Tutsi --l'ex-maître-- pour faire de lui un monstre méchant contre qui doit se défendre le Muhutu --l'ex-serf-- dans et par les *Dix Commandements*, le texte no 2. On pourrait d'ailleurs dire que le texte no 1 se présente aux Hutu comme une attaque tandis que le texte no 2 est leur défense. Cela donnerait raison à la théorie selon laquelle le texte no 1 serait l'hypotexte du texte no 2. On ne saurait cependant négliger l'inverse que propose la technique de l' "accusation en miroir" et qui est d'une importance capitale dans cette situation. Selon cette technique, nous avons le texte no 1 qui porte accusation des Tutsi par les Hutu tandis que par le texte no 2 ces derniers prononcent le verdict de condamnation. N'oublions pas que les dix commandements ont émergé dans le cadre d'un appel à la conscience de tous les Bahutu (*Kangura* no 6), ce qui entre "dans la formation d'une sorte de psychose collective, à forme paranoïde: insinuation du persécuteur, machination gigantesque de traîtres au pays, à la cause ou au parti, complot permanent [...]" (Mucchielli 91).

Afin de bien comprendre la construction de cette binarité: attaque-défense, accusation-jugement, nous mènerons cette analyse sous une forme binaire qui entre dans la problématique de la dualité dont nous avons parlé dans le premier chapitre. Nous essayerons de comprendre la construction de la méchanceté d'une minorité versus la naïveté d'une majorité dans le cadre de la planification du génocide. Signalons que cette naïveté fait allusion au "mythe classique du bon géant" (Sauvy 103) dans le sens où être

majoritaire sous-entend avoir de la force et que malgré cette dernière, la naïveté assigne aux Hutu un caractère des meilleurs.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la méchanceté du Tutsi et la naïveté du Hutu sont les thèmes principaux des deux textes en question. La propagande du texte no 1 est en effet fondée sur des raisons qui ne font que témoigner de cette méchanceté attribuée au groupe tutsi. Signalons que l'idéologie contenue dans ladite lettre ainsi que dans les dix commandements était déjà présentée dans le "Protocole de la réconciliation nationale entre les Rwandais," un texte rédigé par J.H. Gitera en 1976 à la demande du président Habyarimana,³¹ tel que présenté dans *Kangura* no 6. Dans ce protocole, Gitera analyse une partie énigmatique qui, depuis les temps les plus reculés, fut la préambule des contes³² oraux rwandais:

" [...] *Ubusa bwaritse ku manga,*

Agaca karacuranga.

Nyiramusambi asabagirira inanga[...]."³³

Un rien a fait son nid sur un "escarpement",

L'épervier joua de la musique.

La grue couronnée dansa gracieusement au rythme de la cithare. (Notre traduction)

³¹Gitera écrit ce protocole pour la réconciliation des Rwandais, mais il profite plutôt de cette occasion pour élaborer davantage l'idéologie anti-tutsi. Pour lui, il faut "gushyira umugome ku mugozi" (mettre l'ennemi à la corde = le pendre) afin d'atteindre la réconciliation.

³²Une tradition rwandaise orale qui souvent, sinon chaque jour, animait la soirée rwandaise avant d'aller dormir.

³³La grue couronnée danse gracieusement cette musique d'inanga (inanga c'est un instrument de musique traditionnelle au Rwanda). Nyiramusambi est un nom qui vient de umusambi (la grue couronnée)

Dans la tradition orale du Rwanda, ce préambule joue plusieurs rôles. En premier lieu, elle souligne l'aspect légendaire des contes. *Ubusa bwaritse bwaritse ku manga* (un rien a fait son nid sur un escarpement), évoque déjà l'impossible, le merveilleux. De là, l'auditeur sait que le conte qui suivra ne contient pas de faits réels. Ensuite, tout en étant une légende, le conte avait comme but d'animer la soirée traditionnelle, de détendre, d'amuser. Pour ce faire, les Rwandais avaient recours au merveilleux comme dans *Agaca karacuranga* (l'épervier joua de la musique), et *Nyiramusambi asabagirira inanga* (la grue couronnée dansa gracieusement au rythme de la cithare). Cet aspect attirait l'attention de l'auditeur. Ici, il faut signaler que dans la version traditionnelle, on déclamaient *Nyiramusambi isabagirira inanga*. La nuance qui s'établit entre les deux, c'est que quand Gitera dit *asabagirira inanga* il fait de Nyiramusambi une personne qui danse. Mais dans la version originale, *isabagirira inanga*, c'est l'oiseau: la grue couronnée qui danse au rythme de l'*inanga* (la cithare traditionnelle rwandaise), ce qui fait entrer cet aspect merveilleux. Il est très intéressant de noter qu'en français cette nuance syntagmatique est exclue. Les deux donnent "la grue couronnée dansa gracieusement au rythme de la cithare traditionnelle." Comme on va le voir, cette tournure de Gitera lui a permis de faire de *Nyiramusambi* une femme tutsi en se basant aussi sur le symbole de la grue couronnée qui est l'oiseau totem de la dynastie royale nyiginya. Signalons enfin un autre rôle très important dans la littérature rwandaise, celui de la poétique de ce préambule. Les Rwandais sont fiers de leur langue et la poésie est l'un des genres qui reflètent la richesse du Kinyarwanda. Le jeu de mots dans ce cadre est toujours privilégié, parfois pour un simple amusement. Cependant on remarque que Gitera efface l'aspect poétique au profit du politique.

Lorsque Gitera fait son protocole, il affirme que c'est le moyen que les Tutsi ont utilisé dans leur système administratif. Il l'explique de la manière suivante.

Premièrement, il donne "le plan envisagé et réussi" des Tutsi. C'est "cet *ubusa*, de minorité tutsi" qui "s'est imposée et établie avec force, sur les masses hutu menu peuple, précisément sur le monceau des cadavres des Princes Hutu, dit Abahinza" (*Kangura* no 6). Deuxièmement, ce sont des "moyens employés" par des Tutsi, "tel l'épervier, *Agaca* parmi les poussins, sans défense, ainsi fit le Tutsi dans les masses Hutu, pendant que la Tutsikazi *Nyiramusambi* se surpassait des charmes endormeuses, corruptrices et captivantes des Hutu pour leur perte au profit des Tutsi" (voir le reste de l'analyse dans *Kangura* no 6, 13). Bref, Gitera montre que le Tutsi qu'il appelle "ubusa"(littéralement "rien", un rien) s'est toujours occupé de la décimation des masses hutu et de la corruption de ceux qu'il n'a pas pu décimer, par l'intermédiaire de la femme tutsi. Cependant, avec cette impossibilité de *ubusa bwaritse ku manga* que nous avons déjà vue, cette hypothèse est plus que discutable lorsqu'on entre dans le monde discursif créé par la formule d'ouverture du conte traditionnel. Normalement *imanga* se dit d'un endroit dépourvu de vie: sans herbe, sans eau. Nulle créature ne peut y survivre. C'est donc un non lieu, l'atopie par excellence.

Le fait de passer par la tradition rwandaise connue de tout le monde et qui date de l'histoire antique du pays a un effet très efficace dans la propagande du génocide. Il montre tout d'abord au président, que l'on disait pacificateur des Tutsi, qu'il n'y a pas moyen de se réconcilier avec ces derniers. Aussi met-il en doute toute la culture; ce génocide aurait-il été la mise à mort de la tradition?

La propagande du génocide, comme ce "protocole de réconciliation" fait par

Gitera, a su employer des éléments de la culture rwandaise afin d'atteindre son objectif. Les deux articles que nous étudions dans ce travail en sont des exemples concrets.

Dans le texte no 1 "L'ancien plan du reconquéant...", que nous présente le magazine *Kangura* et auquel il prête une origine tutsi, le propagandiste élabore sans précédent ses accusations irrémédiables contre les Tutsi. D'une part les Tutsi doivent recourir à ce plan de recolonisation parce qu'ils sont numériquement faibles. D'après Mucchielli, "le nombre des adhérents est le signe de l'importance et de la puissance d'un parti, ce qui va de soi, [...] est considéré comme signe de valeur de la doctrine" (Mucchielli 94). De ce fait, le propagandiste montre ici la puissance de la doctrine hutuiste. Comme le dit aussi Alfred Sauvy, "la propagande sait manier les chiffres comme les mots. Les chiffres sont des innocents qui, sous la sollicitation, sous la torture, avouent très vite ce qu'on leur demande" (Sauvy 102). De même, les statistiques démographiques du peuple rwandais ont été un enjeu dans cette question depuis l'ère coloniale. Et de façon surprenante, on a souvent réparti la population ainsi: 85% du groupe hutu, 14% du groupe tutsi et 1% du groupe twa. Même après le génocide qui a fait périr plus d'un million de personnes, la majorité (cette fois-ci) étant les Tutsi, on a les mêmes statistiques!

En ouvrant ce document par la proposition "puisque nous sommes numériquement faibles" le propagandiste affirme que les Tutsi sont minoritaires, et cela entraîne un autre effet. Dans le discours politique on a toujours répété depuis la première République qu'on travaille pour les intérêts de "Rubanda nyamwinshi" (le peuple majoritaire). Cela implique une exclusion des Tutsi de tous les devoirs et droits des Rwandais au profit du peuple majoritaire. Cette exclusion n'est cependant pas due au seul

fait d'être minoritaire mais aussi au fait que le Rwanda, en tant qu'Etat-nation, n'appartient qu'aux Hutu. D'après Josias Semujanga, "l'Etat-nation aboutit à la naissance de l'idée selon laquelle l'état rwandais est pour le peuple hutu; d'où la naissance du préjugé affirmant que les Tutsi sont des « étrangers ». Or, selon la logique de l'Etat-nation, un étranger n'a pas de droits" (Semujanga 2001, 122). De ce fait, le groupe minoritaire, c'est-à-dire les Tutsi, ne peut rien réclamer comme droits. Il faut plutôt que le groupe majoritaire les renvoie d'où ils sont venus, comme Léon Mugesera le laisse entendre dans son discours.

Toujours dans le cadre de ces intérêts de "Rubanda nyamwinshi," les *Dix Commandements des Bahutu* réclament tous les postes pour le peuple majoritaire. Prenons l'exemple dans le secteur d'éducation (commandement #6). Ici, il ne faut pas s'y tromper et penser que cette demande n'est pas encore mise en application au moment de la publication de ce texte. Comme les Belges avaient accordé la plupart des places dans les écoles à la majorité tutsi (des enfants de familles royales et de l'élite) surtout dans les années 1930, le même système est appliqué à partir des années 1960 mais cette fois-ci pour les enfants des Hutu. Il déborde en 1973³⁴ avec la chasse à l'intellectuel tutsi pendant laquelle les Tutsi sont expulsés des écoles secondaires et supérieures et la majorité forcée de quitter le pays. Quant à la deuxième République, elle feint d'établir un programme d'équilibre ethnique et régional. Mais, comme on l'a souvent remarqué, les enfants tutsi n'auront pas toujours accès à l'école, seulement quelques-uns seront

³⁴Voir Josias Semujanga, dans Récits fondateurs du drame rwandais, 1998, et Claudine Vidal dans Sociologies des Passions, 1991.

sélectionnés. Un fonctionnaire du ministère d'enseignement primaire et secondaire explique ce qui se passe à l'intérieur des édifices administratifs comme suit:

« La prière de Daniel³⁵ mon frère! » Dieu de puissance! Fais grandir la capacité de mes ordinateurs de sorte qu'ils sachent distinguer un muhutu, un mutwa ou un mututsi que ce soit sur le plan physique ou spirituel. Et tu verras que bientôt la question des élèves des classes de 8^{ème} et de 7^{ème} se réglera d'elle-même. (Kangura, no13)

On voit bien que l'appartenance "ethnique" des enfants est l'élément primordial qui décide de leur passage du primaire au secondaire. Elle reste "incontournable dans l'accès aux écoles et aux emplois selon un système de quota les [Tutsi] limitant à 9% des effectifs" (Chrétien 1995, 32).

Concernant la politique du minoritaire-majoritaire, Chrétien trouve que "la «révolution sociale» rwandaise de 1959-1961 conduit à une prétendue « démocratie» fondée sur des quotas ethniques et sur l'entretien d'une majorité (hutu) et d'une minorité (tutsi) considérée comme naturelle" (Chrétien 1995, 31). En ce sens, cette politique est évoquée dans le point #5 du texte no1 sous prétexte de démocratie. "Puisque nous ne pouvons pas remplacer les élus Bahutu", autrement dit, puisque nous (les minoritaires) ne pouvons pas être élus, "faisons-en des amis". La propagande met en jeu la force démocratique, basée sur les élections, de la majorité et la faiblesse de la minorité, bien entendu. "Cette appartenance des dirigeants au groupe majoritaire hutu, dit Chrétien, est présentée comme une garantie en soi de la nature démocratique du pouvoir, même s'il s'agit d'une banale dictature" (Chrétien 1995, 32). En montrant les Tutsi ainsi incapables

³⁵Daniel Mbangura, le ministre de l'enseignement primaire et secondaire avant le génocide.

d'accéder au pouvoir par la voie de la "démocratie", le "créateur" de ce document façonne de nouveau la malignité consistant à passer par l'amitié pour voler le pouvoir. "Offrons-leur nos filles et au besoin marions-les à eux." Ici, l'acte de corruption est accompli, tout à fait comme le protocole de Gitera le décrit, par l'intermédiaire de la femme tutsi³⁶. Cette image de la femme tutsi ainsi que celle présentée dans les *Dix Commandements* a été bien signalé par Semujanga (1998), celle qui a retracé ses origines au mythe de Bwiza, la fille de Mashira (roi des Babanda dans le Nduga, au centre du pays), la plus belle femme du Rwanda, celle qui avait fait succomber les princes du Rwanda et du Burundi.

Dans le texte no 1, les filles tutsi sont représentées comme des objets que leurs pères vont utiliser pour obtenir le pouvoir. "Offrons-leur nos filles et au besoin, marions-les à eux". Cette affirmation engage deux choses. D'une part il s'agit d'une offre indécente et d'autre part d'un mariage de nécessité. Le "méchant" Mututsi n'exploite pas seulement le Muhutu mais aussi ses propres enfants. Et le "naïf" Muhutu, qui ne pourra pas résister "à la beauté angélique" de ces filles, va se laisser faire. On pourrait développer ces deux idées en se basant sur l'histoire et la culture du Rwanda. Cependant, ce qui est important ici, c'est de montrer l'acte rhétorique du propagandiste qui se sert de la femme tutsi.

Dans les trois textes, le texte no 1, le texte no 2 et le *protocole de réconciliation* de Gitera, la femme est mise à mort. D'un côté, il s'agit du sacrifice d'un bouc émissaire

³⁶Dans un livre récemment publié, Terreur et sacrifice. Une approche anthropologique du génocide rwandais, Christopher Taylor, consacre le chapitre 5 sur la dialectique de la haine et du désir des femmes tutsi vues par l'extrémiste hutu.

qui permettra aux Tutsi d'accéder au pouvoir (texte no1 #5). D'un autre côté, il s'agit d'une traîtresse qui, par ses "charmes endormeuses et corruptrices" (Gitera), par son "rôle de femme, de secrétaire, de mère" (commandement #1), trahira le Hutu qui ne pourra pas résister à "sa beauté angélique." La femme tutsi devient ainsi une offrande immolée non seulement pour sauver mais aussi pour empoisonner, pour trahir. Taylor explique que "le portrait négatif des femmes tutsi dans la littérature hutu extrémiste devait beaucoup au fait qu'elles pouvaient devenir les mères d'enfants à l'ethnicité ambiguë, car elles épousaient plus d'hommes d'origines différentes que les femmes hutu. Avec le développement de l'idéologie extrémiste hutu, la pureté raciale est devenue une composante presque nécessaire de l'identité hutu" (191).

Ainsi, dans l'idée du propagandiste, l'image fatale³⁷ de la femme tutsi se dessine: la femme belle et désirable mais interdite puisqu'elle est traîtresse (Semujanga 193-94). La femme fatale constitue une menace vis-à-vis de la "race" hutu. Pour cette raison, "tout Muhutu doit savoir que Umututsikazi (la fille tutsi) travaille à la solde de son ethnies. Par conséquent est traître tout Muhutu qui épouse une Mututsikazi" (commandement #1). La première partie de ce commandement est la conclusion du point #5 du texte no1. Puisque les Tutsi offrent et marient leurs filles aux Bahutu pour pouvoir les remplacer au pouvoir, les Batutsikazi deviennent des traîtresses et cela laisse entendre que ceux qui les prennent pour leurs femmes sont traîtres aussi. Pour cela, ils doivent être punis. Le fait même de

³⁷L'ampleur qu'a pris le viol des femmes tutsi pendant le génocide est absurde. Enfant et adulte subissant le même sort pour répondre au désir et à la violence enragée de leurs assassins. Dans ce contexte, la femme n'a pas été un objet d'interdit, mais un objet de jouissance absurde qui affolait tous les génocidaires, du soldat aux interahamwe. Leur massacre aboutissait, non à une interdiction, qui leur a déjà été enseignée, de cet objet mais à une sorte de privation à demeure à cause de la mise à mort de cet objet désiré.

les appeler “traîtres” détermine leur sort: à mort l’ennemi et le traître. Signalons que tous ces moyens sont utilisés par les propagandistes dans le but de “gagner à leur cause les personnes non engagées et de provoquer des divisions entre les partisans du camp opposé. Ils doivent persuader l’opinion publique que l’adversaire représente la guerre, la répression, l’injustice et la cruauté sadique” (Des Forges 82).

D’autre part, les Batutsi doivent suivre ce plan de la recolonisation puisque leur malignité a été découverte. Pour cela, ils doivent passer par la malhonnêteté et la violence. C’est ainsi que le pacte de sang est évoqué dans le point #7. Comme nous l’avons indiqué en note, le pacte de sang était un des rites les plus rares et les plus respectés au Rwanda précolonial. Dire que ce pacte était inefficace sous-entend que quelqu’un a accepté d’accomplir le rituel sans le respecter, ce qui témoigne d’une malhonnêteté grave. Comme le disaient les Rwandais, tôt ou tard un pacte de sang trahi apportera malheur à celui qui ne l’a pas respecté. Pour cette raison, la propagande attribue le péché aux Tutsi qui doivent subir le sort de ce pacte qu’ils ont trahi plutôt qu’aux génocidaires qui leur infligent la mort comme vengeance du passé. Dans le même texte ce vice de malhonnêteté est évoqué de nouveau dans les #9, #18 et #19.

Dans le texte no 2, le commandement #4 résume tout ce qui est dit dans le texte no1 au sujet de la malhonnêteté des Tutsi: “Tout Muhutu doit savoir que tout Mututsi est malhonnête. Il ne vise que la suprématie de son ethnie.” Par conséquent ce commandement l’exclut de tout domaine des affaires dans lequel il pouvait s’intégrer si sa situation économique le lui permettait. Mais l’exclusion de la minorité tutsi des domaines politiques, économiques, administratifs ne se révèle pas suffisante. En établissant un rapport de parenté entre les Bahutu et les autres membres du groupe

bantou, dans les deux textes, le propagandiste ne fait qu'élargir l'exclusion des Tutsi. Les deux textes proposent que la méchanceté des Tutsi toucherait non seulement les Hutu, mais aussi tous ceux du groupe bantou. D'où la propagande qui vise à détruire leur image même dans les pays voisins où ils s'étaient réfugiés suite aux massacres précédents. C'est pourquoi "les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Tutsi" (commandement #8). Tout en présumant que les Bahutu avaient eu pitié des Tutsi, ils donnent le commandement de mettre fin à leur merci. Par cette parole, tous les Tutsi sont condamnés à la mort. Pendant les massacres, les génocidaires ajouteront qu' "aucun témoin ne doit survivre."³⁸ Afin de se rassurer que la famille tutsi atteigne l'extinction totale dans la région des grands lacs, les deux textes établissent des rapports de parenté entre les Bahutu et les autres races bantu de la région. De là, qui attaque le Muhutu attaque les Bantu d'Afrique. Et si les Bahutu se défendent contre les Tutsi, les Bantu doivent faire de même. Rappelons que la colonisation donne le nom bantou aux groupes parlant des langues de cette famille linguistique (dont les Hutu et les Tutsi).

3. La falsification continue de l'histoire

Etant donné l'image des Tutsi présentée dans le texte no1 et celle qui est présentée dans le texte no 2, on voit que ce qui était une rumeur est devenue une "vérité." Or, "crédibiliser une rumeur soigneusement choisie et à travers elle les rumeurs passées et à venir, c'est ce que l'on appelle la désinformation" (Kapferer 285-86). Par conséquent, les

³⁸Le titre du livre de Alison Des Forges (*Leave None to Tell the Story* en anglais), fait sur le génocide rwandais et publié en 1999.

commandements établissent d'une manière indubitable le plan d'extermination de l'ennemi autant que le texte no 1 qui se met au service de la préparation du génocide par le procédé auquel les bourreaux n'ont jamais pu résister dans l'histoire du Rwanda. C'est bien cette désinformation qui est le résultat d'une rumeur crédibilisée. Rappelons que pendant la révolution de 1959, la désinformation avait été le moteur de l'incendie. Josias Semujanga souligne que les propagandistes savaient, en effet, que les Rwandais de l'époque prenaient fait et cause pour leur Mwami (aussitôt que celui-ci était nommé roi, il perdait son appellation "ethnique"). La machine de la désinformation, continue-t-il, devient si rodée qu'elle réussit le plan machiavélique de convaincre les Hutu à brûler les maisons des Tutsi, en leur assurant que l'ordre en avait été donné par le Roi:

Les incendiaires disaient agir au nom du *Mwami*, dont les ordres avaient été transmis par les gens de Ndiza. En effet, dès le début de la révolution hutu, les bruits suivants avaient circulé: les (des?) Tutsi retenaient le *Mwami* prisonnier et celui-ci avait donné l'ordre de brûler leurs cases; eu égard aux abus, le *Mwami* désirait que les Tutsi quittent le pays, ce qui devait être obtenu par la destruction de leurs maisons. Lorsque l'avion de reconnaissance militaire survola la région pour se rendre compte de l'extension des troubles, les gens disaient que le *Mwami* était dans l'avion et que le trajet de celui-ci indiquait la direction dans laquelle il fallait brûler. Quand, après la fin des troubles, le *Mwami* circula dans le pays, certains allèrent jusqu'à lui demander un salaire pour le travail qu'ils avaient effectué en brûlant les cases de ses ennemis! On prétendait également que l'administration belge et la Force Publique approuvaient les incendies, et, en certains endroits, des Hutu se présentèrent chez l'administrateur pour lui demander de l'essence. (J.-C. Willame cité par Semujanga , 172)

Ce passage nous montre que la rumeur a toujours été utilisée dans la propagande menée contre la minorité tutsi et qu'elle aboutit presque toujours à son objectif: les massacres. Il n'est donc pas étonnant de retrouver le même procédé dans la propagande politique de la haine de 1990, surtout lorsque la première propagande avait connu tant de succès et que les responsables en étaient sortis victorieux: IMPUNIS. Gahigi, rédacteur-

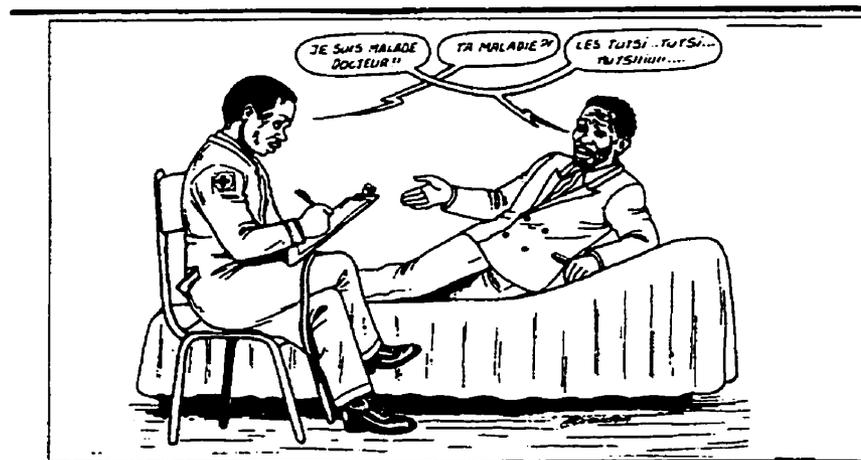
en-chef de la RTLM, reviendra à cette idée d'impunité en juin 1994, en plein génocide, en disant que s'ils remportaient la victoire contre le FPR, personne ne les jugerait, "ce ne sera pas la première fois qu'une résolution des Nations unies n'est pas mise en application, puisque cela s'est reproduit à maintes reprises" (Chrétien 1995, 320).

Le texte no 1 est donc de la propagande pure et simple qui vise "le viol des foules par la propagande politique," comme l'indique le titre du livre de Tchakhotine. L'auteur de *Kangura* sait bien comment exploiter la puissance de la propagande. Celle-ci "s'explique par l'état d'affaiblissement généralisé qu'elle produit ou qu'elle exploite au sein du public: si l'on sait comment 'affaiblir' ce public, ajoute Tchakhotine, comment le rendre 'suggestible', on peut le 'manoeuvrer à volonté' " (54). Ici, la définition de la rhétorique chez Angenot explique le mieux ce qui se passe vis à vis du public. Par rhétorique, il entend

une pratique qui vise à persuader un auditoire déterminé, à le faire adhérer à un ensemble de propositions, propositions rendues « probables» par leur cohésion et la présupposition de « lieux» ou topoï, soutenues par des moyens de pathos, [...] pratique orientée vers la conversion des esprits et la mobilisation des volontés envers une fin déterminée. (1997, 7)

La rhétorique est une des techniques dont se sert la presse pour manipuler la population. Selon Platon, la rhétorique est sophistique, elle n'a rien de positif. Il décrit le "sophiste" comme une "sorte d'avocat qui pouvait jouer sur les divers sens de mots et des concepts si cela servait sa thèse, qu'elle fût juste ou non" (Meyer 14). Rappelons-nous que "les sophistes, attaqués par Socrate, le maître de Platon, se sont servis de la population pour se débarrasser de celui-là" (Angenot 1997). Ainsi fut le cas de la propagande du génocide rwandais.

Comme nous l'avons vu, tout en agissant la parole agit sur autrui. Dans cette campagne de propagande, la terreur a été un des moyens employés pour agir sur le public. Ainsi, dans le "plan de recolonisation tutsi", nous retrouvons la terreur d'élimination progressive des Hutu (point # 16 et #18). Cette méthode vise l'objectif d'effrayer le peuple. "Pendant les années 1930, Hitler a implanté dans son troupeau la peur des Juifs et des Gitans. Il fallait les anéantir pour se défendre" (Chomsky et McChesney 54). De la même façon, les Bahutu devaient d'abord présenter l'agresseur qu'il fallait "anéantir" pour "se défendre". Ainsi, dans les *Dix Commandements des Bahutu*, on assiste à l'extermination progressive jusqu'à une extermination "sans pitié". Quelle en est la raison? L'auto-défense. Ngeze acquiert une certaine renommée dans la prédication génocidaire. C'est ainsi que dans certains journaux dits de la "presse démocratique", il est dit atteint d'un délire obsessionnel anti-tutsi. Il fait la une qui, paradoxalement, choque tout en provoquant le rire. Dans le cabinet médical, il s'adresse au docteur ainsi:



Kangura psychanalysé par la presse démocratique : (*Rwanda rushya*, janvier 1992, n°16, repris dans *Kangura-Magazine*, janvier 1992, n°5, couverture)
Hassan Ngeze atteint d'un délire obsessionnel anti-tutsi : *Les Tutsi... Tutsi... Tutsiiii*

Cette caricature montre à quel point la haine des Tutsi devenait comme une obsession chez ce journaliste. Le Tutsi devient alors une maladie dont il faut se guérir. Inutile de se demander ce que ce malade désire comme médicament. Eliminer le Tutsi, c'est défendre le peuple majoritaire. C'est "défendre la République". C'est revenir à la vie normale. Gatutsi serait-il vraiment l'ennemi de son frère Gahutu? Selon la propagande de l'extermination, même s'il n'y a pas d'ennemi, il faut le créer. "Quand nous agressons et détruisons quelqu'un," dit Chomsky, "il faut faire croire que nous nous protégeons et nous nous défendons contre les agresseurs redoutables, des monstres, etc" (Chomsky et McChesney 45). Pour justifier l'auto-défense qui a mené au génocide, il fallait prouver l'existence d'un agresseur. Non seulement le FPR (le Front Patriotique Rwandais appelé souvent Inkotanyi --par ses membres eux-mêmes-- ou alors Inyenzi-Inkotanyi -- par les extrémistes --) qui était en guerre mais aussi tout Mututsi: la femme tutsi, l'homme politique tutsi, l'homme d'affaires tutsi, l'ami du tutsi,...C'est bien le nouveau colonisateur dont parle le texte no1. Ce premier n'est autre qu'un "monstre chimique" fabriqué pour "aveugler" et "contrôler le troupeau dérouté" comme Lippmann appelle la masse populaire (cité par Chomsky et McChesney 23). Ceci entre dans le phénomène de "la falsification de l'histoire" (Chomsky et McChesney, 45).

Dans le même texte de propagande, la tâche de contrôler le "troupeau dérouté" est assignée à l'intellectuel (point #3 et #4). *Kangura* passe par le biais de la méchanceté de cet "intellectuel tutsi" pour dénoncer sa complicité, raison pour laquelle il doit être chassé de tout service administratif. Mais c'est aussi pour masquer la part des intellectuels cédéristes qui jouent un rôle primordial dans la propagande de la haine. C'est en effet "lorsqu'elle est appuyée par les classes cultivées" que "la propagande de

l'Etat peut avoir des effets considérables. Cet enseignement, poursuit Chomsky, "Hitler ainsi que beaucoup d'autres jusqu' à ce jour, ont su le mettre à profit" (Chomsky et McChesney 19), y compris certains intellectuels rwandais, partisans de l'idéologie hutuiste, dont l'action ou l'influence se banalise dans le complexe d'infériorité (texte no 1 #4), un complexe né toutefois du ressentiment.

Ces intellectuels ont comme objectif de "convaincre une population réticente d'épouser la partie de la guerre en l'épouvantant et en lui inspirant un chauvinisme extrême" (Chomsky 18). Braeckman nous dit par exemple que dans le cas du Rwanda, "la population des campagnes [...] était complètement terrorisée par les soldats du FPR. Depuis des années, la propagande avait hyperboliquement décrit les Inyenzi avec des cornes et des pieds fourchus, assuré qu'ils creusaient des trous pour y enterrer tous les Hutu, et conseillé par tous les moyens d'éviter tout contact avec eux!" (274). Tous ces procédés entrent dans ce qu'en rhétorique on appelle "la logique du prédateur: quand convaincre c'est vaincre" (Meyer 126). Il y a, dans ce cas, l'intellectuel ou le propagandiste qui vainc en convaincant le troupeau par le biais de l'exclusion d'un tiers. Cette propagande du génocide au Rwanda s'inscrit bien dans cette logique.

En outre, si dans l'introduction de ce "faux" document et dans la conclusion des commandements nous retrouvons les dates historiquement reconnues au Rwanda, ce n'est pas par hasard qu'elles ont été choisies. Une autre stratégie de la propagande, c'est de transformer la mémoire du public. "The extremist Hutu elite, in control of the government and media, never allowed Rwandans to forget their group differences, and worked to imbue these differences with invidious meanings" (Kressel 109). Lorsqu'on parle de différence ethnique, ceci sous-entend l'oppression, la domination, l'ennemi.

Pour les Rwandais, les années 1959 et 1961 sont très remarquables car on dirait que c'est le climat de la rhétorique de la différence qui y triomphe. Donc pour dire non à la domination, à l'oppression, pour se débarrasser de l'ennemi, on a dû passer par la Révolution de 1959. En 1961 on se réfère au Référendum et à l'abolition de la monarchie. Pendant ces deux années, beaucoup de Tutsi sont morts et beaucoup d'autres sortis du pays. Ces dates reviennent assez souvent dans la propagande, une répétition ayant un effet psychologique qui doit jouer sur le peuple.

Bref, l'évocation de ces dates dans le document, c'est pour rappeler à la population ces événements et leurs résultats. Il n'est pas trop étrange de voir que quelque quatre mois avant le génocide, *Kangura* publie dans ses pages un article qui joue sur la mémoire, c'est-à-dire sur la déformation de la mémoire et de l'histoire qui a été toujours enseignée. Une seule page explique la soif sanglante du partisan du génocide:



Voici donc un bon exemple de la rhétorique de la différence dont les images ramènent les événements du passé à la mémoire. Le titre explique clairement l'intention de l'auteur: évoquer la nostalgie du temps des machettes. N'oublions pas que l'année 1959 est la date de la révolution pendant laquelle plusieurs Tutsi ont été tués et les autres forcés de se réfugier. Tous ces événements justifient l'association entre cette propagande et l'image de Grégoire Kayibanda, le père de cette révolution et le président de la première République sous laquelle le mot "cafard" a été utilisé pour la première fois pour désigner

les réfugiés tutsi qui menaient des attaques pour tenter de rentrer après la révolution.

Les “Batutsi, race de Dieu” suivi d’un point d’exclamation est sans doute ironique. Ils sont plutôt considérés ici comme une race maudite qui doit être exterminée. En mars 1992 lorsque 300 Tutsi avaient été massacrés, un article intitulé *La bonne nouvelle dans le Bugesera* est publié dans *Kangura*. Plus tard, pendant le génocide, le caporal-gendarme Silvestre Hagumimana dira à Kantano: “J’espère que Dieu nous livrera ces cafards (RTL 16/06/1994). Toutes ces allusions faites à la Bible viennent des origines que les Occidentaux avaient données aux Tutsi, parfois même jusqu’au “jardin d’Eden” puisque, nous l’avons vu dans le deuxième chapitre, les colonisateurs faisaient des Tutsi les descendants des Hamites. L’article en question souligne de nouveau la différence basée sur l’origine des trois groupes. Quant à la machette, l’image de cette arme, qui - -aujourd’hui-- ne peut qu’évoquer des cauchemars dans l’histoire du Rwanda, répond à sa question et ainsi informe et prépare la population à devenir des bourreaux et l’informe sur les outils du “travail.” L’image est construite de façon à ce qu’elle comporte un ordre à accomplir. Beaucoup d’autres appels tel que celui qui suit seront lancés en pleine période de génocide pour qu’on utilise ces armes: “Citoyens rwandais, organisez vos barrages, utilisez sans faillir vos armes traditionnelles, machettes, lances, houes, comme je sais que vous savez vous en servir.” Cet appel est fait par George Ruggiu, journaliste belgo-italien à la RTL. On trouvera l’image réelle sur l’écran de la télévision dès le 7 avril 1994.

En outre, “la mémoire a pour objet de graver fidèlement dans l’esprit les pensées” (Mener 14). Il est clair que cette stratégie rhétorique n’a pas été négligée dans la propagande de la haine. Considérons par exemple le mot “Inyenzi” (littéralement

“cafard”) qui est souvent utilisé. Ce n’est pas seulement pour déshumaniser ceux qui sont appelés Inyenzi, mais c’est aussi pour associer tous les Tutsi à ceux qui avaient mené quelques attaques après les massacres de 1959 et dans les années 1960 et à qui on avait donné ce nom. Ainsi, par ce mot tous deviennent ennemis. A la RTLM, le 7 avril 1994, Kantano leur adressera ce message: “You cockroaches must know that you are made out of flesh! We won’t let you kill! We will kill you!” (cité par Chrétien 1995, 98). Plus tard, Semujanga conclura que “jamais la métaphore austinienne, ‘quand dire c’est faire’ n’aurait été aussi vraie!” (1998, 31). Cette métaphore qui résume la théorie des actes de langage illustre sans précédent la fonction actionnelle de la communication.

Conclusion

Ce chapitre dessine le schéma stratégique qui a été employé pour que la propagande du génocide ait le résultat qu’on connaît en 1994. En passant par des gens bien entraînés, le gouvernement a usé de tous les moyens pouvant toucher le for intérieur du peuple rwandais. Ainsi, l’histoire qui a été enseignée depuis l’école primaire sert de pilier dans cet enjeu mortifère. De plus, qui aurait pensé qu’une tradition partagée par tous les Rwandais depuis l’antiquité, pourrait en condamner une partie? Eh bien, en usant d’un savoir accompagné de la haine, au lieu de trouver une réconciliation entre les Rwandais, Gitera préfère manipuler leur tradition pour leur montrer qu’un des leurs n’avaient plus sa place à la maison. On pourrait se demander avec qui son protocole allait lui permettre de se réconcilier alors qu’un groupe des “méchants devait être pendu.

Non seulement les propagandistes ont-ils utilisé les armes de la maison mais ils ont aussi bénéficié de leur formation. C’est ainsi que la technique de l’accusation en

miroir s'adapte à la propagande locale par le moyen que le public aime le mieux: la rumeur. Toutes ces stratégies trouvent leur efficacité dans l'antagonisme des groupes Hutu-Tutsi, les opposant à tout propos, afin de promouvoir les intérêts de la majorité et d'anéantir la minorité. Comme le dit Karegeye, "le génocide perçu comme performance de légitime défense ou exercice des droits de la majorité suggère la 'banalité du mal'" (134).

Dans la répartition des rôles, [dit-il], la victime devient le 'bourreau de sa propre souffrance et le bourreau, le vrai, se plaît dans le personnage du juge, et dans la perception du pouvoir politique [remarque-t-il], le syntagme nominal *travail*, dont on va parler dans le chapitre qui suit, évalue les actes du génocide à partir des catégories déontologique de la morale. Le *bien* est dans l'ordre de l'obligation et du devoir contenu dans le vocable autodéfense civile pour se protéger contre l'"ennemi." (Karegeye 136)

Chapitre IV

Discours radiophonique: RTL, “un Front de combat par les mots”

“Puis vint la parole qui tue” (Karegeye, 132)

“The grave is only half full, who will help us to fill it?” (Hilsum, cité par Kirschke 84)

RTL, c'est la Radio Télévision Libre des Mille Collines, une radio renommée pour sa distillation de la haine. Selon les chercheurs, elle aurait contribué au “succès” du génocide de 1994: par la diffusion des listes de noms des victimes, les directives aux miliciens concernant la cachette, le numéro des plaques d'immatriculation des voitures et beaucoup d'autres consignes. Cette radio aurait aussi motivé les bourreaux du début à la fin du génocide comme l'affirme l'auteur de l'article que nous citons ci-après: “Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTL) is the most recent and widely reported symbol of ‘hate radio’ throughout the world. Its broadcasts disseminating hate propaganda and inciting to murder Tutsi and opponents to the regime, greatly contributed to the 1994 genocide of hundreds of thousands.”³⁹

Ce chapitre a comme objectif d'étudier comment la haine, l'un des “moteurs” de la machine génocidaire, a été mise en oeuvre par la propagande radiophonique de la RTL. Plusieurs personnes se sont demandé pourquoi cette radio n'a pas été arrêtée afin qu'elle cesse de disséminer la haine dans la population, pour ne pas continuer à inciter cette dernière à la violence contre les victimes ciblées lors du génocide. A cette fin, le

³⁹<http://www.rnw.nl/realradio/dossiers/html/hateradioafricame.html>

droit de libre expression a été remis en question puisque la radio avait le statut d'une radio "indépendante", ce qui suggère que le gouvernement en place ne pouvait pas la contrôler. La question qui se pose ici est de savoir si la RTLM a exercé son droit à l'expression pour informer la population, comme elle en avait l'objectif à sa création (voir *Fondation de la RTLM*), ou si ce droit a été un prétexte pour orchestrer les massacres selon le plan du génocide qui a eu comme conséquence un million près de victimes. A travers les documents de certains enregistrements de cette radio, nous tâcherons d'examiner ce qu'a été la place de la RTLM dans le génocide du Rwanda en 1994.

Selon ce que disent ses journalistes et certaines personnes, RTLM est à ses débuts une radio indépendante. Cette idée présuppose que la RTLM n'a pas joué un rôle criminel important dans le génocide, dans l'incitation à la haine et à la violence. Comment est-ce que cette prétendue indépendance laverait-elle la radio de son rôle criminel? Devrait-on se laisser influencer par les théories qui soutiennent à tout prix l'indépendance des médias? Quelles sont les lois qui régissent ces médias? La RTLM aurait-elle suivi ces lois? Répondait-elle aux critères qui déterminent les médias indépendants? Etait-elle réellement une radio indépendante? Avait-elle un lien quelconque avec le gouvernement qui a conduit ce petit pays dans l'abîme de l'enfer? Telles sont les questions que nous allons nous poser dans les pages qui suivent.

1. La fondation de la RTLM

La nouvelle de la création d'une radio indépendante est parue dans le journal *Kangura* deux ans avant sa création. Cette dernière est légalement reconnue au mois

d'avril 1993. Quant à la diffusion, elle a commencé le 8 juillet 1993. Elle pouvait être captée partout au Rwanda et au Nord du Burundi. Ses fondateurs se disent:

Encouragés par l'évolution positive du pluralisme démocratique; convaincus de la nécessité permanente de renforcer la démocratie pluraliste et les institutions républicaines; décidés à faciliter la circulation des idées diversifiées qui seules permettent le développement harmonieux de la société; déterminés à contribuer à l'éducation du peuple et à lui transmettre l'information juste, objective et variée (Chrétien 1995, 387).

Parmi les 50 membres fondateurs de la RTL, on peut facilement retrouver ceux qui étaient directement membres du gouvernement Habyarimana ainsi que des membres de l'*Akazu* (le ministre Joseph Nzirorera, le ministre André Ntagerura, Ferdinand Nahimana, ami de la famille Habyarimana, Félicien Kabuga –le beau-père et conseiller financier de Habyarimana, le député Boniface Rucagu, Pasteur Musabe, frère de Bagosora qui a armé les miliciens) et du gouvernement intérimaire (le ministre André Ntagerura, le ministre Augustin Ndirabatware du MDR Power, J. Baptiste Bamwanga qui devient directeur de l'ORINFOR en 1994) et ceux qui étaient les organisateurs ou leaders des organes mis en place pour la préparation du génocide, tels que par exemple le "Network Zero"(Alphonse Ntirivamunda, un des leaders du réseau), la CDR (J. Bosco Barayaguiza, un des leaders de la CDR: la Cohésion pour la Défense de la République), quelques médias extrémistes comme *Umurava* (Charles Nzabagerageza, le fondateur de ce journal et membre du "Network Zero") et le groupe des *Interahamwe* (Phénéas Ruhumuriza, premier président national des *Interahamwe*, Georges Rutaganda, deuxième vice-président national des *Interahamwe*)... (Pour plus de détails à ce sujet, voir Alison Des Forges, chapitre 2).

De plus, à sa fondation, la RTL a été financée par les gens ou bien du gouvernement, ou bien des proches de ce dernier. D'après les informations que fournit

Kirschke, la radio a reçu beaucoup de fonds de la part de quelques individus tels que Félicien Kabuga et Séraphin Rwabukumba, le beau-frère de Habyarimana. En outre, les fondateurs de RTLM “aimed to solicit small investments from a much wider section of people, through donations and membership (Article 6), with a target of RwFr 100 million (US \$ 594,530).” (Kirschke, 76) En guise d’exemple, nous avons le ministre de la défense dans le gouvernement intérimaire, Augustin Ndirakobuca qui a contribué 100.000 FrRw. Un leader de “Network Zero”, Pascal Simbikangwa, a donné 100.000 FrRw. Alphonse Higaniro, qui a contribué le même montant, a été arrêté en Belgique pour avoir participé au génocide. Le général-major Augustin Bizimungu, commandant des FAR (Forces Armées Rwandaises en 1994) et André Rwamakuba, ministre de l’éducation primaire et secondaire en 1994, ont aussi donné 5000 FrRw chacun. Au dessus de cette aide, il est très important de signaler que “l’électricité utilisée par la RTLM était fournie par des câbles directement reliés au palais présidentiel voisin” (Taylor 66). Ajoutons qu’elle émettait “sur les fréquences de la radio nationale dès l’été 1993” (Chrétien 1997, 54). Selon ces informations, on peut voir clairement ce qu’a été le rapport entre la RTLM et le gouvernement dès le début.

Pour commencer, “selon l’Article 4--présenté dans Rwanda. Les Médias du génocide-- la RTLM avait comme objectif social:

- La collecte, le traitement et la diffusion des informations
- La formation, l’éducation et l’information de la population par les “news”, la publicité, les informations, les débats.
- La contribution au renforcement de la démocratie pluraliste et des institutions républicaines dans le pays. (Chrétien 1995, 387)

En considérant ces objectifs et son fonctionnement, on peut se demander si plutôt tous

ces objectifs ne peuvent pas se combiner en un seul objectif: l'éducation militaire de la population.

Although RTLM is now well known as the “killer radio,” it began as a private radio station sanctioned by the government of Rwanda and justified by the rhetoric of a free and independent press. The “television” in RTLM’s name never materialized, but the radio station that did operate was neither free nor independent, and completely ignored the principles of fair and responsible journalism. (Before the genocide, the “free” in RTLM’s name was jokingly perceived as a reference to its free interpretation of the truth). (Berry 116)

D'emblée, nous apprenons dans ce passage que la RTLM n'était pas libre. Elle n'était même pas indépendante. Quel est le motif pouvant être à la racine de ce détournement? Une hypothèse est possible: vu son affiliation au gouvernement, la RTLM aurait été mise en place comme un organe créé par le gouvernement pour la propagande de la guerre. Légalement,

according to the «*Convention d'Etablissement et d'Exploitation de Radiodiffusion ou de Télévision*» between the government and RTLM, signed by Minister of Information, Faustin Rucogoza, and the Président of RTLM Board of Directors, Félicien Kabuga, RTLM specifically undertook to refrain from engaging in hate speech or incitement to violence. Article 5(2) states: “RTLM undertakes... not to broadcast programmes likely to incite hatred, violence or any form of division”....Article 5(1) maintains that RTLM must respect the right of reply and Article 5(7) states that the station will adhere to basic principles of journalistic ethics. (Kirschke 98)

Mais comme on va le voir, la RTLM n'a pas respecté cette convention.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, *Kangura*, journal extrémiste (protégé par le droit à la libre expression), est un instrument de l'*Akazu* plutôt qu'un journal indépendant. Ses publications en présentent des preuves au-delà de tout doute. Au moment où les autres se laissent prendre par l'indépendance de la RTLM, *Kangura* révèle, comme il en a l'habitude, la vraie personnalité de la RTLM pour mieux répandre

les mêmes idées haineuses. Alors que “*Kangura* refused to support initiatives to promote freedom of press on 23 May 1991,” ce journal “came closer to the truth when it celebrated the establishment of RTLM as a colleague in the struggle to unite the Hutu, ‘the majority people’ and to awaken and defend them” (Chalk 96). Les dirigeants de ce journal avaient cultivé la séparation, la haine et même la disparition de certaines personnes depuis 1990 et considèrent les journalistes de la RTLM comme des collègues. N’oublions pas que peu avant, *Kangura* avait publié un article qui se plaignait de Radio Rwanda, une plainte qui était indirectement adressée au gouvernement. Il n’a pas fallu longtemps pour que Christophe Mfizi, l’ancien directeur de l’ORINFOR, soit renvoyé de son poste. Il a été remplacé par Ferdinand Nahimana et ce dernier n’a pas tardé à enflammer le pays. Les massacres de Bugesera, provoqués par un communiqué inflammatoire de Nahimana diffusé à plusieurs reprises à la radio (Kirschke 37), ont été le premier résultat concret de son rôle à la Radio Rwanda. C’est après son renvoi de Radio Rwanda que la RTLM a été conçue. Créée pour diffuser l’idéologie de l’extermination, elle émerge comme une réponse à la demande de *Kangura*. Pour l’accueillir, un journaliste de *Kangura* dira à ses opposants ce qui suit: “vous qui n’acceptez pas la République, la RTLM et *Kangura* vont vous montrer où est votre place.” En même temps il demande à RTLM: “RTLM, soit pour nous le signe de l’unité du peuple majoritaire, soit la voix qui réveille et défend le peuple majoritaire” (Chrétien 1995, 68). Déjà, le lecteur de ce journal sait bien ce que sera la tendance “politique” de la RTLM.

Afin de mener cette “lutte pour le peuple majoritaire,” *Kangura* et son homologue se sont servis de leur ennemi pour en faire une alliance “**Aho Umututsi yanitse**

ntiriva.⁴⁰ Cette “alliance” se scelle par un proverbe rwandais qui a été transformé par le rédacteur du magazine, exprimant l’objectif raciste de ce dernier. Ce proverbe est normalement exprimé ainsi: “**Aho umutindi yanitse ntiriva**”(Là où le démuné fait sécher, le soleil ne brille pas). Il signifie que le démuné n’a aucune chance de sortir de sa misère, peu importe tous les efforts qu’il fournira. Il est maudit. Même si l’on veut l’aider, il ne peut jamais échapper à son sort. Dans ce cas précis, il s’agit du Tutsi qui est “maudit.” Après avoir publié la déclaration de cette “alliance,” RTLM la “radio tout à fait indépendante,” n’a jamais démenti cette information qui pouvait créer, qui a d’ailleurs créé des problèmes politiques dans le pays. Elle a plutôt embauché l’éditeur-en-chef de *Kangura* pour travailler aussi à la radio.

2. Opération de la RTLM et le Génocide

2.1. Discours stratégique de la radio

Selon Gouteux, “pendant le génocide, la RTLM a été un efficace centre de commandements et d’ajustement des opérations” (156-57). Cette affirmation suscite une question très pertinente: comment et pourquoi cette radio a-t-elle réussi à convaincre les génocidaires à exécuter les ordres donnés?

Dans La propagande socialiste, Angenot note que

l’ambiguïté constitutive du genre propagandiste est de se présenter à la fois comme un discours de vérité, d’une vérité englobant ici dans des « lois » de l’histoire la certitude d’un avenir déterminé, et comme un discours *qui doit servir* – en argumentant et persuadant notamment – à rallier les masses indécises au parti ouvrier, à orienter dans le bon sens l’action militante, à stimuler les courages, à

⁴⁰“Là où le Tutsi fait sécher, le soleil ne vient pas.” Paru dans le magazine *Kangura* 46 (juillet 1993): 13.

faire surmonter les échecs, à raviver les espoirs, à mobiliser en ‘faisant le procès’ du capitalisme bourgeois; à préparer enfin ‘le triomphe de l’idée socialiste’. Tout discours qui sert une fin jugée vraie et juste tend à considérer de certaine façon vrais les énoncés, les mots d’ordre *efficaces*, ceux qui semblent encadrer le mieux l’expérience quotidienne et posséder la plus haute puissance persuasive et mobilisatrice. (1997, 33)

Ce passage résume en quelque sorte certaines stratégies que la RTLM a utilisées pour gagner la confiance de son auditeur afin de faire de la propagande. Nous les subdiviserons en trois parties, à savoir le discours basé sur la “vérité,” le discours basé sur le “procès” ainsi que le discours basé sur “le quotidien”.

A la RTLM comme dans *Kangura*, le discours propagandiste s’appuie sur ce qu’il considère comme la vérité de l’histoire du peuple rwandais, notamment celle de l’identité raciale. Dans la guerre médiatique, la première vérité est de montrer au peuple et de lui répéter que “le Rwanda est le pays des Bahutu,” le groupe majoritaire auquel on oppose le groupe minoritaire des Tutsi et à qui il revient de défendre leur pays. Les propagandistes, tel que le montre Des Forges, “s’appuyaient sur les leçons que les Rwandais avaient apprises à l’école. Il était superflu de rappeler l’hypothèse de départ selon laquelle les Hutu et les Tutsi étaient des peuples différents, représentant les groupes ‘bantou’ et ‘nilotique’ ” (89). Chrétien explique qu’il s’agit de “la théorie des deux peuples, assimilant les Hutu aux autochtones ‘bantou’ et les Tutsi aux ‘hamites’ ” (1997, 55). “Cette racialisation d’un vieux clivage,” continue-t-il, qui remonte à l’époque coloniale, va aider les présentateurs à lancer des appels au meurtre. Le 20 avril 1994, par exemple, “Kantano Habimana invite la population à pourchasser les ‘étrangers’ du FPR” (Chrétien 1995, 27). Tous les arguments de cette propagande seront organisés autour de

cette même vérité selon laquelle le peuple doit se défendre contre la re-colonisation des Tutsi étrangers.

Dans le cadre du “procès,” les journalistes de la RTLM accusent et mettent toujours ensemble les Tutsi dits ennemis et les membres de l’opposition hutu considérés comme les complices de l’ennemi. Dans ce procès, les journalistes s’attaquent à toutes les grandes personnalités soutenant la mise en application des Accords d’Arusha en les associant au FPR. Ainsi, on entendra par exemple Valérie Bemeriki qui dit, le 3 avril 1994:

Vous avez entendu ce qu’a tenté de mettre en acte le FPR pour diviser les forces armées rwandaises en vue de prendre le pouvoir, c’est dans ce cadre vous vous rappelez que les partis politiques qui collaborent avec le FPR à l’instar du MDR tendance Twagiramungu (le premier ministre du gouvernement de transition prévu selon les Accords d’Arusha) et certains officiers du sud se sont rassemblés au domicile du premier Ministre Agathe Uwiringiyimana dans la nuit du 1^{er} avril 1994 pour étudier toutes les voies et moyens qui leur permettraient de renverser le pouvoir Habyarimana et au besoin lui enlever la vie (RTLM, le 3 avril 1994).

Remarquons que ces accusations sont du même genre que la technique de “l’accusation en miroir” vue dans le chapitre précédent.

D’expérience, les Rwandais apprirent que la RTLM attribuait régulièrement aux autres les actions que leurs propres adhérents avaient prises ou qu’ils devaient prendre. Sans avoir jamais entendu parler des « accusations en miroir », ils prirent l’habitude d’écouter les accusations de la RTLM contre leurs rivaux pour savoir ce que le MRND et la CDR feraient. (Des Forges 87)

En considérant le passage ci-dessus, nous voyons que, d’après ce qui s’est passé quelques jours plus tard, cette technique était appliquée sans équivoque. C’est le 6 avril que le pouvoir de Habyarimana fut renversé suite à l’attentat de la même nuit. Cet attentat, dit Chrétien, “d’après les analyses les plus solides et des témoignages particulièrement

fiables recueillis à Kigali, a été mené par des éléments militaires de l'ancien régime liés à l'aile radicale du groupe dirigeant" (1995, 23). Le 7 avril 1994, Agathe Uwiringiyimana, qui avait été accusée d'être le porte-parole du FPR le 2 avril 1994, et qu'on avertissait qu'elle devait cesser ce genre d'agissements, sera parmi les premières victimes de la garde présidentielle. Ainsi, le FPR auquel on avait assimilé tous les Tutsi et toute personne pouvant mener un dialogue avec lui sont toujours les accusés dans les procès radiophoniques de la RTLM. "Les gens prudents devaient absolument écouter cette radio au cas où ils seraient cités. Vous saviez que vous deviez changer d'adresse le même jour," a dit Musangamfura (note 24, Kirschke 106). Cette dénonciation suivie toujours d'une attaque par des Interahamwe ou leurs alliés témoigne du rôle bien déterminé de la RTLM.

En outre, le nouveau style de présentation conversationnelle a permis au personnel de la RTLM de faire ses émissions dans l'atmosphère la plus posée, la plus conviviale possible. De ce fait, l'intervention des auditeurs qui appelaient au téléphone ou qu'on rejoignait chez eux, souvent sinon toujours de la CDR et des Interahamwe, est l'un des moyens de persuader et de convertir ceux qui n'ont pas encore opté pour la guerre. Par exemple, lors de sa visite dans la préfecture de Gisenyi (Ouest du pays) du 16 juin 1994, Kantano parle avec une dizaine de personnes, tous Interahamwe, en accusant certains d'entre eux d'avoir eu peur et quitté Kigali. Leurs interventions qui font ressortir leur détermination de combattre l'ennemi, le courage et la hâte qu'ils ont de retourner au front, leur appel aux autres Interahamwe et à toute la population d'être vigilants sont très convaincants. Ils ont ainsi exploité ce genre d'émission sous forme de conversation

informelle pour garder une atmosphère du quotidien, dans un langage toujours connu de la population, usant des blagues incessantes et d'autres tactiques.

2.2. Orchestration radiophonique du génocide

Contrairement aux engagements qu'ils avaient signés selon la *Convention d'Etablissement et d'Exploitation de radiodiffusion ou de télévision*, les dirigeants de la RTLM se lancent dans la dissémination de la discorde et dans l'incitation à la violence et à la haine contre une partie de la population. Dans "*The Voice of Extremism*," quelques extraits de la RTLM nous montrent que la RTLM n'a pas respecté cette convention. Le premier extrait est diffusé le 3 avril, trois jours avant le déclenchement du génocide en 1994. Comme on le constatera, du président à l'animateur de la RTLM, la "solution finale" est prêchée à la population. L'auto-défense est mise en évidence, une auto-défense dans le sens ironique, bien entendu. Dès le début de la préparation de génocide, tous les groupes s'entraînaient sous prétexte de défendre le pays, ce qui va justifier les massacres tout au long du génocide. En réalité, c'était pour attaquer leur "ennemi" et le "traître." Ce style ironique a servi à la banalisation du génocide de la part des "travailleurs" car il présentait leur action comme une légitime défense du peuple rwandais.

Cet appel prophétique se présente comme suit:

[...] Let the RPF understand: before the history of the world, before history and before the people, one day, it [RPF] will have to explain before the entire human race, how these sons of the country, how the RPF led them to their death, how the RPF led them right to their deaths. One day they will have to explain. Ha! Rutaremara [RPF representative and official Tito Rutaremara], if you are listening to me, you go tell them, you tell them, Hey, yeah! That's the way it is in wartime. Ha! You will tell them like this: «That's the way it is in wartime». Yeah! Ha! Ha!

Blood gets spilled, but it doesn't get cleaned up! [=Amaraso araseswa ntayorwa, un proverbe rwandais] Ha! There will be news about all of this soon. But in fact, citizens, we are calling on you. I often call you the fourth column. The people, you are the real shield, you are the true army of strength. The armed forces may fight, but the people tell them «we will guard your rear; we will be your shield». The day when the people stand up and don't want any more of you [the RPF], they will hate you in unison and to the bottoms of their hearts. When you make them sick, I ask you how you are going to escape. Where are you going to go? You cannot rule over people who want nothing to do with you. It's impossible. And even Habyarimana himself, if the citizens don't want him anymore, he couldn't even get to his office. It's impossible [...]. (Berry, 119-120)

Le passage pourrait être divisé dans deux parties, une partie adressée au FPR et une partie adressée à la population. Dans la première partie, l'énonciation se fait dans un futur qui donne aux propos du journaliste un caractère prophétique. Il introduit le FPR devant ce qu'on qualifierait de tribunal de l'humanité, disant qu'il devra expliquer, devant toute l'humanité, comment il a amené les enfants du pays à la mort. Ce qui est intrigant, c'est qu'à cette date il n'y avait pas de déclaration de guerre de la part du FPR. Par contre, il faut rappeler que le président de la République devait signer la mise en application des Accords d'Arusha sous la pression des pays voisins et de la communauté internationale. Depuis le mois de janvier 1994, on avait lu dans *Kangura* que ceux qui croyaient que la guerre était finie grâce aux accords d'Arusha devaient désenchanter et que la guerre amorçait au contraire un nouveau tournant, plus difficile (*Kangura* no 56). Pour les cédéristes, la signature du président était le signal de ce "tournant le plus difficile" qui est en fait le génocide. Alors, Hitimana, le journaliste, était déjà au courant de ce qui se préparait. Mais selon leur technique, il fallait que le FPR soit l'accusé de ce crime.

“Blood gets spilled, but it doesn’t get cleaned up!” Ce proverbe rwandais, qui normalement veut dire (comme leçon morale) qu’il ne faut pas verser le sang car on ne peut pas la récupérer, autrement dit qu’il ne faut pas tuer, perd son sens moral. En temps de guerre, les gens meurent, ou plutôt on tue --on verse le sang. Et “There will be news about all this soon.”

Dans la deuxième partie, le journaliste fait appel au peuple, mais comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, tous les messages sont reçus en dualité. D’un côté, il y a le message que reçoit le groupe hutu, le vrai bouclier de l’armée rwandaise, le groupe qui doit par conséquent aider les FAR à défendre le pays. En revanche, lorsque le journaliste dit que “The day when the people stand up and don’t want any more of you [the RPF], they will hate you in unison and to the bottoms of their hearts. When you make them sick, I ask you how you are going to escape. Where are you going to go?” c’est toujours au peuple qu’il s’adresse et pas au FPR. Le message que le groupe tutsi reçoit est qu’un jour --le jour du génocide-- il ne pourra pas échapper à la haine profonde de ses compatriotes. Pour renforcer ses propos, Hitimana donne l’exemple du président qui ne pourrait pas non plus continuer ses fonctions si le peuple le ne voulait pas.

Un mois après cet appel, un autre passage confirme l’encouragement de la RTLM dans les massacres. Une lettre est lue à la radio et puis Georges Ruggiu interrompt avec les commentaires incendiaires que voici:

Here I must interrupt to comment that firearms are not the only means of self-defense [un autre mot qui a changé de sens et qui, pour les génocidaires, signifiait “exterminer l’ennemi et ses complices”]. There are also traditional means of self-defense, which can be of different sorts. The population must not forget, they don’t need only firearms. Surely some firearms will be needed, and we are beginning to have more and more of them, but we don’t have a gun for every Rwandan. This would obviously be impossible. Guns will continue to have their

place at the barricades and with security patrols. Don't forget that you also have traditional means of defense. You must get them out and you must use them.
(Berry 121)

Ce commentaire fait suite à la question qui se posait au sujet des armes pour la population. Bien qu'ils aient utilisé des armes traditionnelles dès le début du génocide, il paraît que la population réclamait des armes à feu --pour en finir une fois pour toutes. Le discours du présentateur ici encourage la population à utiliser leurs armes traditionnelles pour se défendre. Ironiquement, il dit qu'on ne peut pas trouver un fusil pour chaque Rwandais alors que des milliers avaient déjà été massacrés. Ce qui est fascinant dans ce discours de Ruggiu, c'est le ton d'un "patriotisme" difficilement justifiable. En entendant ses fabulations anti-tutsi à la CDR, on ne le dirait pas non Rwandais. Si la RTLM n'a pas incité la population à tuer, comment est-ce que lui, qui n'est pas toutefois Rwandais, aurait pu se permettre un tel commentaire à la radio? Droit à la libre expression? De toute manière, ce commentaire est un miroir dans lequel se reflète toute la propagande inflammatoire de la radio qui a dirigé l' "abattoir-humain-national" au Rwanda.

La même question sur les armes sera discutée à la RTLM dans un entretien entre Gahigi et le premier ministre Jean Kambanda le 21 juin 1994. Comme l'avait dit Ruggiu, le Ministre dit que malgré l'embargo en armements qui avait été imposé au Rwanda par les Nations Unies,

le gouvernement a continué à tout faire pour trouver les armes, je voudrais dire aux Rwandais que les militaires ont actuellement les armes, qu'ils ont tout le nécessaire pour affronter l'ennemi, on est en train de trouver petit à petit les armes pour la population, nous avons jugé bon de donner aux militaires les armes déjà trouvées, mais nous prévoyons qu'au moins deux cent personnes de la population civile par préfecture vont bientôt recevoir les armes pour qu'elles puissent affronter l'ennemi avec les armes (RTLM, 21/ 06/1994).

Cette rhétorique intimement liée au personnel de RTLM et au gouvernement montre une collaboration planifiée entre ces deux organismes. En passant de tels propos à la radio, le gouvernement aussi bien que la radio fait appel au peuple de continuer le génocide. Comment pourrait-on penser que le gouvernement aurait dû faire taire cette radio alors qu'elle donnait les ordres de tuerie à tout Rwandais ayant accepté de se "défendre"?

Après le génocide, le témoignage d'un jeune Interahamwe confirme que tout ce qui s'est passé selon les ordres de cette radio: "I did not believe that Tutsi were coming to kill us...but when the government radio continued to broadcast that they were coming to take our land, were coming to kill the Hutu--when this was repeated over and over-- I began to feel a kind of fear"⁴¹ (Chalk 99). Que veut-il dire par "the government radio?" N'a-t-il pas confondu les deux: Radio Rwanda et RTLM? Ou alors, RTLM était, comme il le dit, "the government radio?" Cette situation prouve la théorie de Walter Lippman qui dit que la propagande a comme objectif de faire peur au peuple qui finit par devenir "le troupeau dérouté" (Chomsky et McChesney 23). En effet, selon le rapport de Human Rights Watch/ Africa, les réfugiés hutu "fled in panic about reports that the RPF was approaching their region, not because they had been attacked or seen others attacked by incoming troops. They had been frightened by propaganda broadcast on the radio about supposed RPF atrocities" (US Congress Senate, cité par Chalk 100). Cette propagande avait comme objet de faire peur à la population afin de la faire quitter le pays, pour

⁴¹Ce jeune Alfred Kiruhura qui témoigne du rôle que la radio a joué a dit, dans un documentaire télédiffusé par "Le CBC Prime Time Magazine" en 1995, qu'il a tué. Lorsqu'on lui a demandé le nombre de personnes qu'il a tuées il répond : "I **only** killed three people." "Were they children, men or women?" Ils ont demandé au jeune *Interahamwe* et il répond ainsi: "they were just little children." Son visage ne manifeste aucun remords.

ensuite la recruter dans les camps de réfugiés afin de faire d’eux de futurs combattants. La propagande politique dont il est question ici, comme Semujanga l’a souligné, se manifeste abondamment dans les médias écrits mais aussi, et surtout, à la radio, la RTLTM (Semujanga 190), la radio qui a pu continuer la diffusion jusqu’à la fin du génocide, bénéficiant de la protection du gouvernement intérimaire.

Selon Gahigi (l’éditeur-en-Chef de la RTLTM),

Rwandans were ‘poorly informed’ because ‘official media has ... retained its traditional rhetoric.’ In contrast, RTLTM broadcasts spent airtime joking⁴² around, rather than presenting serious programmes and, as a result, they quickly became familiar and sometimes comic figures, household names to many of their listeners. (Kirschke 85)

Comme Prunier l’a exprimé dans son entrevue avec cet auteur, “RTLTM was geared to people on street corners—if it was beamed to peasants, it was for young ones. Their parents would have disapproved. It was for 20-year-olds and under. RTLTM’s target was gangs, young thugs.” Selon certaines statistiques, la majorité comprenait les Rwandais de moins de 20 ans et sans emploi.

La rhétorique argotique, comique ainsi que proverbiale émerge comme stratégie pour attirer l’attention des auditeurs, en particulier des jeunes miliciens. Cette rhétorique n’aurait-elle pas causé certaines confusions au niveau international et judiciaire? Par exemple, Kirschke argue que “despite allegations by international media, RTLTM does not appear to have explicitly called to exterminate Tutsi civilians.” Elle ajoute que “the

⁴²L’humour est un élément de la culture rwandaise qui depuis longtemps rassemble les Rwandais. A la Radio Rwanda, il n’y avait qu’une seule émission de ce genre. “**Urwenya: Ubuvanganzo bw’Umwimerere Nyarwanda**” (L’Humour: Originalité de la littérature rwandaise). Elle passait à la radio le dimanche matin (depuis les années 80 vers 90). Si la RTLTM a consacré sa diffusion sur ce sujet, comme Gahigi l’explique, il y avait un objectif: capter l’attention des auditeurs.

phrase, 'the grave is only half full, who will help us to fill it?' is frequently accredited to RTLM by international media, but Article 19 has found no evidence in either transcriptions or in witness testimony to support its usage" (Kirschke 112).

C'est ici que peut-être l'implicite sous-tend l' "innocence" de la RTLM. Catherine Kerbrat-Orecchioni explique la notion de l'implicite comme suit: "parler explicitement, c'est 'to tell something'; parler implicitement, c'est 'to get someone to think something.' Mais, ajoute-t-elle, comment amener quelqu'un à penser quelque chose, si ce quelque chose n'est pas dit, et présent quelque part dans l'énoncé? Pour nous, les contenus implicites sont également, d'une certaine manière – qu'il s'agira justement de préciser–, dits" (21). Autrement dit, dans l'implicite, il y a de l'explicite, quelque chose qui est présent dans l'énoncé et qui est dit indirectement. En choisissant de parler implicitement, les journalistes de la RTLM savaient bel et bien que le message qui sortira de cet implicite serait clair aux Rwandais, d'où en fait l'efficacité d'un tel langage vis-à-vis de leur audience rwandaise (message clair) et vis-à-vis de la communauté internationale (message caché).

Si on ne considère que cette idée selon laquelle "RTLM does not appear to have explicitly called to exterminate Tutsi civilians," comment alors expliquer ce qui a été dit à la RTLM le 15 avril 1994 par Jean Barahinyura, le fondateur de la CDR (Coalition pour la Défense de la République), dans son entrevue avec Gahigi ? "Si vous ne voulez pas faire exterminer les Rwandais, levez-vous, agissez...sans vous soucier de l'opinion internationale..." (Chrétien 1995, 194). En analysant cette phrase, on pourrait aussi se demander: qui sont les Rwandais? On va le voir par la suite. On a remarqué que souvent les invités ou les correspondants de RTLM étaient les partisans de CDR, Hutu Power et

les autres partis ou groupes extrémistes. Faisant donc partie des mêmes groupes, on pourrait dire que cet implicite est l'un de leurs codes dont ils avaient maîtrisé le déchiffrement.

D'après Rucogoza, "RTLTM was controversial precisely because 'this radio tells the truth and the truth hurts'" (Kirschke 142). Certainement Rucogoza n'est pas loin de la vérité, puisque RTLTM a dit, a soutenu et a donné valeur à la vérité qui était à la mode pour mener le génocide: "Faire le travail." Félicien Kabuga, le Directeur du comité de la RTLTM, "called upon Rwandans to respect and value what he described as the «bravery and sacrifice» of the armed forces in 'persecuting the enemy and his people' " (Kirschke 74).

En effet, il est vrai que les médias contribuent à «construire» la réalité dans laquelle évoluent les individus" (Tchackotine 93), raison pour laquelle la vérité de la RTLTM était basée sur la réalité qui ravageait le Rwanda: persécuter l'ennemi et les siens. C'est dans cette même réalité d'ailleurs que les chansons de Bikindi étaient populaires à la RTLTM et parmi les génocidaires pendant cette période de 1994 et pendant les préparatifs des *Interahamwe* (du MRND) et de leurs frères *Impuzamugambi* (de la CDR).

3. La subversion culturelle

Dans la culture rwandaise, les proverbes entrent dans le niveau de langue que l'on appelle *Inshoberamahanga*. C'est un langage imagé. Les proverbes sont souvent utilisés de telle sorte qu'ils sont compris par tous les Rwandais sans difficulté. Dans le contexte culturel, son objectif est de lancer un message implicitement et de donner souvent une

leçon morale. Dans la diffusion, les journalistes de la RTL M ont toujours parlé en proverbes, sans parler de ses tribunes téléphoniques qui sont devenues, dirait-on, des paraboles. Seuls les Rwandais et les Burundais (pour certains proverbes) pouvaient comprendre le message transmis. Prenons par exemple, le proverbe que Noël Hitimana a utilisé sous forme de blague vulgaire-- Uwasuze agirwa no kunutsa -- (“if someone is going to fart...it should stink”). Ce proverbe signifie que si on commence une action, il faut absolument la terminer. Dans le contexte du génocide, c’est la vie des victimes qui est visée. Puisqu’ils avaient commencé à éliminer les opposants (traîtres) et les Tutsi (ennemis), il fallait aller jusqu’au bout. Il fallait les exterminer. En Kinyarwanda, il n’y aurait pas d’appel à la cruauté plus cru que celui-ci --malgré son enveloppe d’implicite, qui en fait va de pair avec le fameux appel “ the grave is only half full, who will help us to fill it?” Depuis 1959, on avait tué des Tutsi mais il en restait 14% de la population en 1994 (N.B: cette donnée est néanmoins un peu problématique car même à cette époque, en 1959 ou avant, on disait qu’ils représentaient 14% de la population). Cette portion de la population sous-entend qu’il y a toujours une action inachevée et une place pour les victimes où leurs compatriotes avaient envoyé leurs frères antérieurement. Il fallait, comme le dit le proverbe, aller jusqu’au bout.

Beaucoup de proverbes qui étaient utilisés dans la vie quotidienne et dans des contextes variés, sont souvent employés dans le contexte du génocide en visant seulement deux groupes: Les Hutu et les Tutsi. Dans *Kangura*, Rucagu disait que *igihugu kidakubita imbwa cyorora imisege* (un pays où les chiens ne sont jamais punis laisse proliférer les chiens errants --quémandeurs, voleurs); il a ajouté que “le petit d’un serpent est un serpent” (*Kangura* no 46). Rucagu continue son article en disant que ces proverbes

montrent que la méchanceté et l'arrogance des Tutsi ne sont pas une nouveauté. Pendant le génocide, toujours dans le but de montrer la méchanceté du Tutsi et la bonté du Hutu, Kantano lira cyniquement, le 23 juin 1994, dans un communiqué qu'il adresse au Major Paul Kagame (qu'on avait surnommé Kagome = le méchant) pour lui annoncer la mort des 40 soldats du FPR qu'il avait livrés, disait le journaliste, aux balles des FAR.

Kantano dit alors qu'il fait passer ce communiqué parce que *nta mpyisi badasera igikoma* (littéralement, ils préparent la bouillie --de sorgho--à toute hyène). Cela veut dire qu'ils font du bien même aux méchants -- aux malfaiteurs comme Ruggiu appelle les membres du FPR-- qui viennent leur faire du mal. On remarque que non seulement les Tutsi sont qualifiés de méchants, mais ils sont également déshumanisés par l'intermédiaire d'une culture pervertie.

Ainsi, ce changement rhétorique se classerait dans ce que nous avons choisi d'appeler *transformation langagière*. Celle-ci est composée justement de cette adaptation de la rhétorique populaire au journalisme, mais aussi de la transformation lexicale. De là, on pense surtout au lexique qui était utilisé particulièrement dans les travaux communautaires *Umuganda* qui ont commencé avec le parti unique du gouvernement Habyarimana, le MRND. Il faut aussi rappeler que le mot "Tutsi" était rarement utilisé car le Tutsi égale *Inkotanyi*, *Inyenzi*, *Ennemi* et par extension, *FPR*. On utilise aussi le terme *Rubanda nyamuke* (le peuple minoritaire). Le mot Hutu apparaît de temps en temps, mais souvent on emploie *le peuple majoritaire*, les *Fils du Cultivateur*,⁴³ ou tout simplement les *Rwandais*. Comme si les autres ne l'étaient pas, d'où l'explication

⁴³Ce mot est apparent dans la chanson de Bikindi Simon, *Mwene Sebahinzi* = le fils du cultivateur. Mais à l'origine, il se réfère aux Bahutu qui étaient des cultivateurs.

des Rwandais de Barahinyura, cité plus haut. Pour ceux qui n'étaient pas familiers avec le langage rwandais, cela n'apparaissait dans aucun cas offensif.

Il a été remarqué par Kirschke que “While broadcasts in French are inoffensive, those in Kinyarwanda are highly aggressive in tone” (Kirschke 6). Et c'est là que le plus de messages haineux passaient. Ici, il faut dire que cet aspect présente un danger tragique. Les présentateurs parlaient souvent avec une voix tout à fait normale, animant une atmosphère agréable, et lorsqu'il s'agit de Kantano, parfois on pouvait penser à un match de football, mais le message qu'ils transmettaient était chargé d'une haine, d'une violence qui ne pouvaient qu'aggraver la colère et la cruauté des miliciens. La diffusion en Kinyarwanda est plus agressive dans la mesure où le message est transmis directement dans la langue nationale et souvent dans le langage populaire dont les locuteurs pouvaient parfois se servir d'une façon atroce, mettant de l'ambivalence qui sous-tend souvent l'humour dans leurs messages. Comment peut-on comprendre celui qui donne les ordres de tuer en faisant rire le bourreau et sa victime en même temps? Remarquons que cela ne se fait pas évidemment entendre de la même façon en français, ce qui est d'ailleurs un sujet intéressant mais difficile aujourd'hui si on veut étudier --dans une autre langue-- cet aspect comique qui a été utilisé par les journalistes.

Comme Kristeva l'a bien dit, “quelque parfaite qu'elle [la traduction] soit, elle trahit une certaine mélodie ou une mentalité qui ne s'ajustent pas tout à fait avec l'identité de l'accueillant” (Kristeva 61). La preuve en est qu'une fois traduites, ces blagues inflammatoires de la RTLM perdent leur aspect comique ou ironique pour prendre un aspect assez sérieux ou insensé même. Sans considérer seulement l'effet de la traduction, il est très important de signaler que le Kinyarwanda n'est compris que par les

Rwandais et les Burundais et peut-être quelques autres populations des régions limitrophes. A l'échelle internationale, il fallait se protéger contre les accusations prévisibles et pour cela se garder de prendre un ton agressif dans la langue internationale. Cette question de langue a masqué la préparation du génocide aux yeux de la communauté internationale. La voix de ceux qui ont pu s'en rendre compte n'a pas été entendue.⁴⁴

Pour revenir à notre lexique, dans la politique du génocide, il ne fallait pas utiliser le mot *tuer*. Ce terme a été remplacé par le mot *travail*, *umuganda*, le travail collectif qui engageait tous les Rwandais dans les actions de "développement": agriculture, foresterie et construction, le plus souvent. Ainsi, "Killings were umuganda, collective work, chopping up men was 'bush clearing' and slaughtering women and children was 'pulling out the roots of the bad weeds' " (Prunier 142), ce qui explique le passage ci-après tiré de Broadcasting Genocide, dans lequel on nous donne un exemple très clair qui confirme la part gouvernementale dans l'incitation à la violence par le biais de la langue. Dans un

⁴⁴On avait donné les signes d'un génocide possible qui se préparait au Rwanda à l'avance. Mais les organismes responsables de la sécurité et des droits de l'homme n'ont pas réagi. Même au moment où ils observaient le sang couler de tout côté du pays, seuls les droits des non Rwandais ont été considérés. Les signes du génocide qui se préparait étaient les suivants:

"-Demonized Minority

-Scapegoating

-Purging from official life

-Enforced ID System

-Ghettoes

-Rehearsed massacres" (CBC Prime Time Magazine. Documentaire, 1995).

Les différents journaux extrémistes avaient publié les prophéties des actions en cours. Par exemple, *Le Flambeau* du 17 décembre 93: "Final solution...while the international community waits"; *La Médaille Nyiramacibiri* du 24 février 1994: "By the way, the Tutsi race could be extinguished" ; *Kangura* no, 54 : "Habyarimana mourra en mars..." etc.

meeting de leur parti tenu dans les communes Gaseke et Giciye, le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Jean-Marie-Vianney Mujoyemana et le Préfet de Ruhengeri Monsieur Charles Nzabagerageza ont appelé la population à tuer dans ces termes: "Go do a special *umuganda*. Destroy all the bushes and all the [RPF] Inkotanyi who are hiding there. And don't forget that those who are destroying the weeds must also get rid of the roots" (Prunier 142). Il faut signaler que la plupart des préparations ont été faites pendant l'*umuganda*. Ce langage métaphorique a été privilégié pendant toute la période de préparation et d'exécution du génocide.

Le génocide a été considéré par les génocidaires comme une action de purification du pays. "Le nettoyage devait être absolument total," dit "le jeune paysan devenu meurtrier" tel qu'il est décrit par Véronique Tadjo dans son livre, une fiction basée sur les témoignages des survivants qu'elle a rencontrés au Rwanda. "A la radio on entendait que la tombe n'était pas encore remplie, qu'il fallait aider à la remplir" (120). La métaphore comparant les Tutsi aux cafards nous renvoie à la présence d'une saleté extrême dans la maison, ce qui sous-entend que les Tutsi sont des saletés dans le pays qu'il fallait jeter dans cette maudite compostière qu'est la tombe, d'où l'expression "l'opération insecticide". Donc le génocide devient par un jeu langagier opération de nettoyage.

A cause de ce changement du langage, les journalistes, comme le belgo-italien Ruggiu,⁴⁵ qui travaillaient à la RTL, disent qu'ils n'ont jamais prononcé le mot "Tutsi" ni fait appel à la population de tuer les Tutsi. N'est-ce pas parce qu'il y avait ces mots

⁴⁵Maintenant il est emprisonné pour avoir participé au génocide des Tutsi en 1994.

métaphoriques qui étaient au service de cette action? Ruggiu lui-même avait dit à la radio: “What are you waiting for? The tombs are empty. Take up your machetes and hack your enemies to pieces.” Une fois les machettes déposées, il a expliqué à la TPI (Tribunal Pénale Internationale) à Arusha: “These are events which I regret, but they are reality and I decided to admit them. I admit that it was indeed a genocide and that unfortunately I took part in it.”⁴⁶

C’était bien un génocide, un génocide que la RTLM comme les autres de son côté l’avaient voulu. Kantano Habimana a exprimé sa joie face à ce qui venait de s’accomplir: “Mais donc! Et ces Inkotanyi qui me téléphonaient, où sont-ils allés? Hein? Ah! Ils doivent avoir été exterminés....Chantons donc...Réjouissons-nous, amis! Les Inkotanyi ont été exterminés!... Mais tant pis, continuons...” (Chrétien 1995, 81). C’est une chanson qu’il transforme en jeux de mots. Un journaliste professionnel de carrière s’est exprimé ainsi, trahissant son manque d’objectivité. Ce qui est étonnant, c’est qu’au moment où les Nations Unies ont finalement reconnu cet acte comme génocide, Kantano s’exclame cyniquement que les Inkotanyi qui lui téléphonaient ne sont plus en vie. De là on comprend bien que les journalistes de RTLM parlaient d’Inkotanyi pour parler des Tutsi en général. Le 2 juillet où il prononce cette tentative de disculpation, victoire de la haine, le Rwanda est en plein enfer de sang. Il est évident que si la RTLM était indépendante et suivait des règles de la liberté d’expression telles que présentées au début de ce travail, le gouvernement ne lui aurait pas permis de diffuser une haine pareille.

⁴⁶Media Network Dossier: Counteracting Hate Radio. Article sorti sur l’internet à l’adresse suivante: <http://www.rnw.nl/realradio/dossiers/html/hateradioafricame.html> (4-5).

Néanmoins, sa complicité avec le gouvernement lui en accordait le droit afin de motiver et de diriger les miliciens.

Un des journalistes qui était au Rwanda, au mois de mai, pendant le génocide “said that at the road blocks he met militias carrying radios and listening to RTLM. Dahinden said that one of the things that struck him was the extent to which the militias relied on the radio for information and directions.”⁴⁷ Ce témoignage n’est pas le seul, car dans la plupart des livres de témoignage on ne peut pas terminer le livre sans apprendre que la RTLM était en train de mentionner les noms des victimes peu de temps avant qu’elles ne disparaissent.⁴⁸ “I listened to it (RTLM) constantly,” témoigne le journaliste Sixbert Musangamfura, “because every time RTLM alluded to someone, you were to sure to see the *Interahamwe* head out shortly afterwards. Also, people who were prudent absolutely needed to listen to this station in case they were mentioned. [If this happened] you knew you had to change your address that day” (Kirschke 95).

Le 3 juin 1994, RTLM dit que “[...] la cruauté des *Inyenzi* est irréversible, la cruauté des *Inyenzi* ne peut être guérie que par leur totale extermination.” En plus de leurs propres commentaires ou directives, les journalistes de la RTLM procédaient par la lecture des “lettres” et articles incendiaires. Pourquoi RTLM aurait-elle la volonté de diffuser des articles tel que celui-ci de *Ijambo* magazine s’il n’y avait pas intérêt à inciter la population à l’extermination des voisins? “All Rwandan Hutu are asked to contribute. Those who can use a gun, let them cross the border, those who cannot, let them learn,

⁴⁷www.hateradioafrique.html (6).

⁴⁸On pense par exemple au livre de Marie-Aimable Umurerwa (2000), celui de Véronique Tadjo (2000) (fiction basée sur les témoignages des survivants), les deux livres de Yolande Mukagasana 1998, 2000), et beaucoup d’autres.

those who cannot yet” –on suppose qu’il y a un entraînement en cours-- “let them contribute money to buy guns and bullets.”⁴⁹

4. RTLM, un des organes génocidaires?

Tout en dénonçant les opposants du MRND et tous ceux qui soutenaient le gouvernement de transition ainsi que les Accords d’Arusha, la RTLM n’a jamais dénoncé les leaders de la CDR ni de Hutu Power. Kirschke le rappelle: “CDR or “Hutu Power” leaders, however, were never attacked by RTLM and were frequently studio guests” (Kirschke 91). On serait bien naïf de ne pas trouver que ceci est une des caractéristiques qui montrent le rapport qui liait RTLM et les planificateurs du génocide et qui explique le ton de la conversation que tenaient les animateurs de la RTLM avec leurs correspondants.

L’entretien du Ministre Rucogoza avec les Directeurs de la RTLM le 10 février 1994 pourrait probablement aider à expliquer pourquoi ces deux corps (CDR et Hutu Power) n’étaient jamais attaqués par la radio: “RTLM a tendance à assimiler tous les membres du FPR aux Tutsi, à assimiler l’opposition politique de l’intérieur au FPR, à réduire les problèmes politiques du Rwanda à la haine ethnique entre Hutu et Tutsi, à assimiler les Tutsi de l’intérieur aux *Inkotanyi* et à faire comprendre à la population que (tous) les maux dont souffrent le pays (viennent des) Tutsi.” Il fallait donc “les punir.” Pourquoi? “Le fait d’être Tutsi consiste en soi en un péché grave dans la logique cédériste,” a dit Semujanga (1998, 191).

⁴⁹Article publié suite à l’assassinat de Melchior Ndadaye, premier Hutu élu président au Burundi en 1993.

Si on admet que la RTLM était indépendante, ne pourrait-on pas dire que le choix de travailler pour et/ou par le gouvernement dans toutes les mesures ne répondait pas à la loi de la presse privée rwandaise? Par exemple, dans le processus des Accords d'Arusha que le Président de la République avait lui-même qualifié de "chiffon de papier" en novembre 1993, la RTLM comme *Kangura* attaquait tout individu qui soutenait ces Accords. "Ennemi ou traître" l'appelait la radio. C'est le cas du premier ministre Faustin Bizimungu, du ministre Landouald Ndasingwa, ou du *Centre Iwacu* dont les travailleurs, selon RTLM "were working for the enemy" (Kirschke 92). Par conséquent, "Independent and opposition newspapers were systematically attacked by RTLM and labelled 'newspapers of the enemy' " (92). Cela ne surprendrait personne surtout parce que "Former Prosecutor Alphonse-Marie Nkubito reported to Article 19 that he was discouraged by President Habyarimana from taking any steps to prosecute RTLM journalists (Kirschke 99). Cette protection du gouvernement à l'endroit de la RTLM a été renforcée pendant le génocide; au moment où les autres journalistes indépendants étaient chassés partout, ceux de la RTLM bénéficiaient de la protection du gouvernement intérimaire.

Avant de terminer ce chapitre, signalons que la RTLM, la population qui s'était engagée dans l'action du "nettoyage" ainsi que le gouvernement semblaient tous faire partie d'un même groupe uni. Le passage suivant éclaire cette unité: "**Nous** devons donc continuer à lutter, puisque **nous**, si **nous** sommes vaincus, **nous** serons effectivement jugés tandis que si **nous** avons la victoire, personne ne **nous** jugera...ce ne sera pas la première fois qu'une solution des Nations Unies n'est pas mise en application, puisque cela s'est produit à maintes reprises..." (Chrétien 1995, 320). Dans la diffusion

de la RTLTM, la collaboration des journalistes et le “peuple majoritaire” est claire. La RTLTM n’est jamais neutre. Pour soutenir les miliciens, le pronom “**nous**” est présent partout. “Nous devons continuer à lutter... si nous sommes vaincus...si nous avons la victoire...personne ne nous jugera...” Qui est ce nous? C’est le discours qui le forge de toutes pièces.

Dans tout le discours de ces médias, *Kangura* ou RTLTM même dans le discours politique comme ceux que nous avons rencontrés dans ce travail, il y a une certaine collectivité qui ne doit pas passer inaperçue. Le “nous” qui est souvent utilisé souligne une implication dans l’action de la part de celui qui parle. Aussi a-t-il un rôle, celui d’encourager le peuple qui ne doit pas se sentir seul dans la défense de son pays et de son bien. Dans leur propagande, c’est un moyen de persuader le peuple qu’il doit se convertir à la doctrine de la libération du pays envahi par l’ennemi et de leur montrer qu’ensemble ils vont vers un avenir sûr.

Conclusion

Ce modeste parcours de l’existence de la radio, qui a fortement contribué au génocide rwandais de 1994, offre des éléments de son discours qui témoignent d’une autre facette que celle qui a été considérée dans ses débuts affirmant que c’est une radio libre et indépendante. Il est de toute évidence que la RTLTM a été une des armes que le pays a utilisées pour mener le génocide. Cependant, des recherches menées sur le rôle de RTLTM dans le génocide aboutissent à des résultats variés. Pour Kirschke, “this was not primarily a media issue. The genocide would have gone ahead with or without RTLTM” (170). Pour Gouteux,

un génocide ne peut s'accomplir sans le recours des médias. Nous avons désormais tous en mémoire les tristement célèbres *Kangura*, journal exprimant un 'nazisme tropical', et la Radio Mille Collines (RTLM) 'radio machette'. Le génocide est la réalisation, la mise en pratique d'idées qui ont été implantées et diffusées par des moyens d'information. Les médias véhiculent alors des idées racistes devenues idéologie d'Etat. (151)

Qui a raison? Plusieurs questions concernant le rôle de la RTLM dans le génocide restent sans réponse. Devrait-on mettre en question l'indépendance d'expression lorsqu'il s'agit d'un génocide? Que RTLM soit indépendante ou non, son langage cruel aussi bien que sa position face à la question identitaire est clair.

Dans son entretien du 21 juin 1994 avec Gaspal Gahigi, alors éditeur-en-chef de la RTLM, le premier ministre du gouvernement intérimaire Jean Kambanda donnera ce message aux auditeurs de la RTLM:

J'aimerais dire aux auditeurs de la RTLM, qu'elle aussi est une arme à laquelle le pays a eu recours pour faire cette guerre. Les gens pensent que la guerre ne se fait qu'avec des balles, des fusils; mais en réalité, éduquer la population c'est aussi faire la guerre. Nous remercions alors cette radio d'avoir éduqué la population et de lui avoir dit toute la vérité, c'est une d'ailleurs des armes que le pays a utilisées pour se battre avec l'ennemi et il continue de l'utiliser. Même à l'étranger vous avez entendu que lorsqu'il y a une guerre, les informations sont aussi des armes qu'on utilise pour affronter l'ennemi, nous apprécions alors comment cette radio a été utilisée pour éduquer la population et dire aux Rwandais la vérité de cette guerre. (RTLM, 21 juin 1994)

D'après ce message du premier ministre, il est clair que la radio en question avait été fondée pour jouer un rôle particulier dans l'exécution du génocide rwandais. Comme Chrétien le dit, elle a été le fleuron de la politique d'exploitation de la liberté de la presse au profit d'une propagande auquel son caractère officieux devait permettre la plus grande violence de ton (1995, 44). Peut-on dire que sans cette radio le génocide aurait été pareil tout en sachant que la population a joué un rôle crucial dans les massacres? Il fallait,

comme le dit le ministre, que cette population reçoive une éducation sans laquelle elle n'aurait pas pu se décider.

Conclusion générale

Vu le taux élevé d'analphabétisme commun dans beaucoup de pays d'Afrique, le discours de la presse écrite est souvent destiné à l'élite. Au Rwanda, le taux d'analphabétisme semble moins élevé mais les gens n'ont pas l'habitude de lire, ce qui fait que la presse écrite n'atteint pas toute la population. Pourtant, pendant cette période de la préparation du génocide rwandais, "l'éducation", la "vérité" qu'elle contenait devait atteindre tous les Rwandais, d'où le rôle plus efficace de la radio RTLM, le "bon message" du gouvernement génocidaire et "porte-parole de la masse." Un des moyens le plus utilisé sera la technique de l'accusation en miroir qui permettra aux propagandistes de se laver les mains de toute criminalité de même que la cruauté qu'ils prêchaient. "Cette logique d'inversion de la culpabilité," dit Chrétien, "--la torture et l'anéantissement sans jugement d'un innocent fournit la preuve de sa culpabilité et transforme son assassin en justicier-- a été clairement exprimée notamment par la RTLM: 'Ceux qui avaient creusé des trous pour enterrer les Hutu, ce sont ces gens-là qui y ont été enterrés' "(1995, 29). Cette phrase vient comme la conclusion à la prédiction que la RTLM avait diffusée le 3 avril 1994 montrant que les ennemis préparaient le nouveau et difficile tournant dont parlait *Kangura* quelques jours plus tôt, à savoir une attaque finale:

Ils ont les dates, nous les connaissons. Nous connaissons ces dates aussi [...]
Nous avons des agents, yeah! Oh oh oh! Il y a là nos agents, il y a des agents qui nous font parvenir les informations. Ils nous disent ainsi: à la date du 3, du 4, du 5, hm, ils disent qu'il doit y avoir une petite chose, ici à Kigali, Kigali-ville. Et même à la date du 7 et du 8, hm. Et alors vous entendrez le bruit des balles ou encore vous entendrez les grenades tonner... A la date du 3, du 4, et du 5, il est entendu qu'une petite chose va survenir ici à Kigali, et même ils vont poursuivre et se reposer à la date du 6, et à la date du 7 et du 8, ils vont faire une petite chose, en utilisant ces balles et grenades. Mais j'espère que les forces armées rwandaises

sont en veille. (Kirschke 107)

En mettant en cause la propagande du génocide, son origine gouvernementale, sa rhétorique de la haine qui, tout en étant persuasive et surtout manipulatrice, pourrait-on dire que la masse convertie est la victime innocente d'une supercherie médiatique? Il est évident que la population a été manipulée. La comparaison avec le génocide des Juifs lors de la deuxième guerre mondiale peut être utile ici. Hannah Arendt souligne, en parlant de ce que les juges auraient dû faire, s'il y avait eu justice, pour conclure le procès d'Eichmann à Jérusalem, que "in politics obedience and support are the same" étant donné que "politics is not like the nursery" (279). Le groupe meurtrier des Rwandais, lui, a obéi aux autorités et a accepté --soutenu par ces dernières et leurs acolytes-- de tuer son ennemi *Inyenzi* et ses "traîtres Hutu." Qui étaient les ennemis? Les voisins, parfois les membres de leurs familles, et par extension, les inconnus qu'accusait leur carte d'identité. Prunier explique ce meurtre comme suit: "The decision to kill was of course made by politicians for political reasons [...] But at least part of the reason why it was carried out so thoroughly by ordinary rank-and-file peasants in their ingo (familles) was [sic] feeling that there were too many people on too little land, and that with a reduction in their numbers, there would be more for survivors." (4)⁵⁰

D'après Karegeye, "le discours éthique est celui du bien à faire et du mal à éviter"

⁵⁰Le génocide devient-il ainsi une méthode de réduction de la population? Cette idée paraît tristement ironique car le Rwanda est l'un des pays où la réduction des naissances par les méthodes contraceptives n'a jamais eu de succès. Le génocide, quant à lui, a réussi dans ce projet par la méthode-machette. Rappelons aussi que c'est dans les églises que la plus grande réduction a eu lieu alors que c'était l'Eglise qui avait contribué à l'échec de L'ONAPO (Office National pour la Population créé pour s'occuper du planning familial).

(135). Cette affirmation suscite des questions au sujet du discours médiatique qui a mené à l'anéantissement d'une partie de la population rwandaise, dans sa quasi-totalité. Comment, selon l'idéologie génocidaire, le propagandiste définit-il le bien et le mal? Comment le destinataire du message considère-t-il les deux notions dans ce discours? De plus, Karegeye se demande si le génocide contre les Tutsi, moralement présenté comme une nouvelle forme d'émancipation du peuple majoritaire après la « révolution » de 1959, serait devenu une forme de bien dans la rhétorique de cette majorité. Il remarque également que "le bon sens est souvent considéré par certains courants comme le lieu ultime d'élaboration du discours éthique. En d'autres termes, le mal proviendrait de la raison déficiente" (135). Que dire du mal présenté dans ces textes qui préparaient le génocide? Relèverait-il de cette raison déficiente?

Contrairement à Karegeye, Théoneste Nkeramihigo, un philosophe rwandais, envisage le génocide autrement.

Même si les scènes de tueries peuvent faire penser au chavirement de la raison, ceux qui ont commis le génocide n'avaient pas perdu la raison. De fait, les hommes qui ont dirigé et exécuté le génocide étaient et demeurent des êtres intelligents, sensés, réfléchis et nullement des barbares ou des tueurs par vocation. Ils obéissaient à une certaine éthique, à un système complet et cohérent des convictions qui gouvernaient leur agir et fournissaient des critères leur permettant d'établir la distinction entre le bien et le mal, le licite et l'illicite et, par conséquent, d'évaluer leurs actions. C'est forts de ce système éthique que la plupart d'entre eux estiment avoir bien agi, ne rien avoir à se reprocher, plaider non coupables, nient la réalité du génocide et même seraient prêts à recommencer pour achever le *travail*. (cité par Karegeye 135)

Ce passage fait écho à un autre passage d'Arendt qui paraît dans "l'Epilogue" de

Eichmann in Jerusalem:

The trouble with Eichmann, was precisely that so many were like him, and that the many were neither perverted nor sadistic, they were , and still are, terribly and

terrifyingly normal. From the viewpoint of our legal institutions and of our moral standards of judgement, this normality was much more terrifying than all the atrocities put together [...]. (276)

Ces passages étant convaincants, nous tomberions d'accord avec Nkeramihigo et Arendt que la raison, tout à fait normale, a été une des meilleures armes du génocide, n'eût été l'antagonisme entre le "bien" et le "mal" qui se combinent dans l'acte du génocide, dans la parole même qui le préparait. Ici la technique des propagandistes de passer par la voie de la rumeur et surtout de la culpabilisation des Tutsi et des Hutu de l'opposition leur permet d'attribuer la responsabilité du mal à l'autre. Cet autre qui, d'après leur idéologie, depuis longtemps les a opprimés. Ainsi, l'émancipation du peuple majoritaire, la défense de ses droits par l'élimination de l'ennemi ne peuvent être qu'un bien. Celui-ci, étant motivé par une "légitime défense," est une stratégie de banaliser ce mal qu'est le génocide.

Alors que les génocidaires ne trouvent que du bien dans le génocide, Brauman dit que c'est un "mal absolu" (7), et nous retrouvons le même point de vue chez Karegeye (138), qui dit qu'en matière du mal, on ne peut pas descendre plus bas que le génocide. Ces différents points de vue, face au génocide, soulèvent la question d'un mal radicalisé. A leur aise, dans leur propre et inimaginable intérêt de ne pas vouloir partager le pays avec certains de leurs compatriotes, les préparateurs du génocide ont consciemment subverti et perverti la raison. Comment donc sont-ils arrivés à radicaliser le mal?

Ici, Les idéologies du ressentiment de Marc Angenot est un outil très important. Lorsqu'on analyse la préparation discursive du génocide rwandais, on remarque qu'elle a été véhiculée par une idéologie du ressentiment. "Au sens philosophique du terme," écrit

Angenot, “trouvant sa source chez Sren Kierkegaard et chez Friederich Nietzsche, le ressentiment concerne des ‘morales’, des idéologies, des mises en discours, en doctrine, en ‘vision du monde’ et en stratégies politiques” (19). De plus, l’auteur continue en disant que

aucune idéologie n’est le produit des « peuples» ni des « masses»: elle est le produit d’idéologues *self-appointed*, auto-légitimés, de « fondés de pouvoir» idéologiques, de tribuns et de rhéteurs de rancunes toujours stimulables à profit, d’intellectuels de nation, de classe ou de groupes, qui parlent *au nom des leurs*, à travers le silence des entités collectives dont ils s’instituent les *porte-parole*. (1996, 19)

La théorie d’Angenot explique bien ce qui s’est passé dans la propagande du génocide du Rwanda. Depuis le début, on a remarqué que la révolte vient de la classe élite qui, menée par des rancunes du passé et le désir de vengeance, se veut porte-parole de la masse, cela depuis la révolution de 1959 jusqu’en 1994. Ce ressentiment s’exprime dans une rhétorique sophistiquée qui a permis aux propagandistes d’inculquer leur idéologie d’extermination à la population. Nahimana et ses collègues en sont des modèles. Avec cette rhétorique du ressentiment comme outil, le locuteur propagandiste présente la situation comme “une injustice totale, et persuade de l’inversion des valeurs qui se trouve à son principe [...]” (Angenot 1996, 114).

Somme toute, nous pouvons tracer un cheminement de ce qu’a été le trajet de cette propagande du génocide qui date de presque un demi-siècle. Il y a en premier lieu la propagande coloniale qui en forgeant et statuant sur les différences ethniques au Rwanda, renforce en un premier temps la domination des Tutsi qui détenaient le pouvoir à l’époque et permet l’intériorisation d’un complexe d’infériorité chez les Hutu. Plus tard, le renversement du pouvoir monarchique par les colonisateurs et l’élite hutu débute par

l'extermination des Tutsi mais aussi renforce ce ressentiment qui a pour "conséquence première le refus de l'altérité, de la diversité et du multiple" (Angenot 1996, 145). Par ce refus de l'altérité, les propagateurs du ressentiment tel qu'on le remarque dans cette propagande rejettent la pensée du rhizome qui serait à la base de ce qu'Edouard Glissant a appelé une poétique de la Relation, "selon laquelle toute identité s'étend dans un rapport à l'Autre" (23).

En outre, rappelons que "chez l'homme tout est communication," comme l'a dit Philippe Blanchet (9). La communication privilégiée chez l'homme est celle basée sur la parole et c'est bel et bien cette dernière qui fut le canal le plus sûr de la propagande du génocide. La théorie austinienne va plus loin pour montrer que la parole est aussi acte. Dans les actes illocututoires qui dominent la communication de la propagande, la catégorie des "verdictifs," comme les appelle Austin, semble la plus privilégiée. Les "verdictifs," consistent à juger, comme "acquitter, condamner, comprendre, décréter, calculer, estimer, évaluer, classer, diagnostiquer, décrire, analyser [...]" (Blanchet 33). Si on demandait de résumer en un mot la propagande anti-tutsi des années 1990-1994 au Rwanda, on pourrait dire à l'exemple de Ruggiu appelant à la vigilance (cité plus haut): Condamner, ensuite condamner, et enfin condamner. Ce que la théorie austinienne du langage ne semble pas aborder mais qui ressort comme une évidence dans ce travail, c'est la corruption du langage, de ce langage qui sert à construire la société humaine mais qui sert à la détruire aussi. Par quels moyens alors peut-on donner au langage sa vraie raison d'être?

En considérant le message et le fonctionnement de ces deux médias, centre de notre étude, en tenant compte des actes accomplis par la parole des journalistes soutenus

par l'Etat puisqu'ils exerçaient leur droit d'expression, beaucoup de questions restent à poser, dont l'une semble très importante: **“Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression”** (Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme). **Tout individu n'a-t-il pas aussi droit à la vie? Y a-t-il des limites à ce dernier?**

BIBLIOGRAPHIE

- Angenot, Marc. La Propagande socialiste. Six essais d'analyse du discours. Montréal: Editions Balzac, 1997.
- . Les Idéologies du ressentiment. Montréal: XYZ éditeur, 1996.
- Arendt, Hannah. Eichmann in Jerusalem. A Report on the Banality of Evil. Markham, London et New York: Penguin Books, 1977.
- Austin, John L. Quand dire, c'est faire. Trad. Gilles Lane. Paris: Editions du Seuil, 1970.
- Berry, A. John et Berry, Carol Pott. "The Voice of Extremism." Genocide in Rwanda: A Collective Memory. Washington, DC: Howard UP, 1999. 86-122.
- Blanchet, Philippe. LA PRAGMATIQUE. D'Austin à Goffman. Paris: Bertrand-Lacoste, 1995.
- Bonnard, Henri. Code du français courant. Paris: Magnard, 1995.
- Braeckman, Colette. Terreur Africaine. Burundi, Rwanda, Zaïre: les racines de la violence. Bruxelles: Fayard, 1996.
- Brauman, Roy. Devant le mal Rwanda. Un génocide en direct. Paris: Arléa, 1994.
- Brown, J.A.C. Techniques of Persuasion: From Propaganda to Brainwashing. London: Penguin Books Ltd, 1963.
- Burleigh, Michael. Ethics and Extermination. Reflections on Nazi Genocide. Cambridge: Cambridge UP, 1997.
- Butler, Judith. Excitable Speech: A Politics of the Performative. New York et London: Routledge, 1997.
- Chalk, Frank. "Hate Radio in Rwanda". The Path of a Genocide. The Rwanda Crisis from Uganda to Zaïre. Adelman, Howard et Suhrke, Astri (Eds.). New Brunswick, NJ:

1999. 93-107.

Chomsky, Noam et McChesney, Robert W. Propagande, média et démocratie. Montréal: Les Editions Ecosociété, 2000.

Chrétien, Jean-Pierre (directeur), Joseph Ngarambe, Marcel Kabanda et Jean-François Dupaquier (collaborateurs). Rwanda. Les médias du génocide. Paris: Karthala, 1995.

Chrétien, Jean-Pierre. "*Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi*". Au coeur de l'ethnie Amselle, Jean-Loup et M'bokolo, Elikia. Paris: Editions La Découverte, 1985. 129-165.

—. "*Rwanda. La médiation d'un génocide*". Question médiatique. D'Almedia, Fabrice. Paris: Seli Arslan, 1997. 53-63.

—. "*Rwanda: la propagande du génocide*". Les Médias de la Haine. De La Brosse, Renaud. Paris XIII: Editions La Découverte, 1995. 22-55.

—. "*La crise politique rwandaise*". Genève-Afrique. 30. 2 (1992): 121-140.

De Moor, Francine et Jean-Pierre Jacquemin. "NOTRE CONGO/ ONZE KONGO". La propagande coloniale belge: Fragments pour une étude critique. (S.L.): CEC, 2000.

Des Forges, Alison. Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda. Human Rights Watch-Fédération internationale des ligues des droits de l'homme. Paris: Karthala, 1999.

Durandin, Guy. Les Fondements du mensonge. Paris: Flammarion, 1972.

Genette, Gérard. Palimpsestes. La littérature au second degré. Paris: Editions du Seuil, 1982.

- Glissant, Edouard. Poétique de la Relation. Paris: Gallimard, 1990.
- Gouteux, Jean-Paul, Le monde, un contre-pouvoir? Désinformation et manipulation sur le génocide rwandais. Paris: L'Esprit Frappeur, 1999.
- Hallyn, Fernand. "*Pragmatique*". Introduction aux études littéraires. Méthodes du texte. Maurice Delcroix et Fernand Hallyn (Eds.). Paris-Gembloux: Editions Duculot, 1987. 65-71.
- Hobbes, Thomas. Léviathan. Trad. Tricaud Sirey. Paris: Seuil, 1971.
- Kamanzi, C. Ntaribi. Rwanda. Du génocide à la défaite. Kigali: Rebero, 1997.
- Kapferer, Jean-Noël. Rumeurs. Le plus vieux média du monde. Paris: Seuil, 1987.
- Karegeye, Jean-Pierre. "*Rwanda. Génocide et trouble des discours.*" La Pensée et les hommes. 43 (Nouvelle série). 47 (2001): 131-148.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. L'implicite. Paris: Armand Colin, 1986.
- Kirschke, Linda. Broadcasting Genocide. Censorship, Propaganda & State - sponsored violence in Rwanda 1990-1994. London: Article 19, 1996.
- Kressel, Neil J. Mass Hate: The Global Rise of Genocide and Terror. New York and London: Plenum Press, 1996.
- Kristeva, Julia. L'amour d'une révolte. Paris: Calmaan-Lévy, 1998.
- Lacger, Louis de. Ruanda. Kabgayi: s.é., 1959.
- Lagrée, Jacqueline. "*Hobbes: pouvoir de la parole.*" Analyse et réflexion sur le langage 2. Paris: Edition Marketing, 1986.
- Media Network Dossier. Counteracting Hate Radio.
<http://www.rnw.nl/realradio/dossiers/html/hateradioafricame.html>>.
- Ménard, Robert et Reporteurs sans Frontière. De la radio de la haine à la radio des droits

de l'homme. <URL:<http://../dg7/hearings/en/speech/delarad.htm>>. Bruxelles, 25 avril 1996.

Meyer, Michel. Question de rhétorique: langage, raison et séduction. Paris: Librairie Générale française, 1993.

Moeschler, Jacques et Reboul Anne. Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique. Paris: Seuil, 1994.

Mucchielli, Roger. Psychologie de la Publicité et de la Propagande. Paris: Librairies techniques, Entreprise Moderne d'Édition et les Éditions ESF, 1970.

Ngeze, Hassan (Ed.). *Kangura*. No 4, Gisenyi-Rwanda, novembre 1991.

— No 6, Gisenyi, décembre 1990.

— No 13, Gisenyi, avril 1991.

— *Kangura* -Magazine- version internationale. No 26, Gisenyi-Info, décembre 1993.

— No 24, Gisenyi, novembre 1991.

— No 46, Gisenyi, juillet 1993.

— No 54, Gisenyi, novembre 1993.

— No 55, Gisenyi, décembre 1993.

— No 56, Gisenyi, février 1994.

Nietzsche, Friedrich. La généalogie de la morale. Trad. Angèle Kremer-Marietti.

Paris:Union Générale des Éditions (10/18), 1974.

Nsengiyumva, François. Ingoma y'amaraso. Kigali: Editeur CLADHO, 1995.

Pierre, Marc. De la bouche ...à l'oreille. Psychologie sociale de la rumeur. Suisse: DeVal, 1987.

Prunier, Gérard. The Rwanda Crisis: History of a Genocide. New York: Columbia UP,

1995.

Reboul, Olivier. Introduction à la rhétorique. Paris: Presses Universitaires de France, 1994.

Récanati, François. Les énoncés performatifs. Paris: Les Editions de Minuit, 1981.

RTL: Radio télévision Libre des Mille Collines. *Enregistrements*. Kigali-Rwanda, avril-juillet 1994

La Sainte Bible .Trad. Segond Louis. (S.L.): Alliance Biblique Universelle, 1984.

Sauvy, Alfred. L'Opinion Publique. Paris: Presses Universitaires de France, 1971.

Semujanga, Josias. Récits fondateurs du drame rwandais: Discours social, idéologie et stéréotypes. Paris: L'Harmattan, 1998.

—. *“Du colonialisme à l’ethnisme ou les avatars de la modernité rwandaise”*. La Pensée et les Hommes. 43^e année. Nouvelle série, 47 (2001) 115-130.

Senghor, Léopold S. La parole chez Paul Claudel et chez les Négro-Africains. Dakar: Les Nouvelles Editions Africaines, 1973.

Tadjo, Véronique. L'ombre d'Imana. Voyage jusqu'au bout du Rwanda. Paris: Actes Sud, 2000.

Taylor, Christopher. Terreur et sacrifice. Une approche anthropologique du génocide rwandais. Trad. Jean-François Baré et Christopher Taylor. Toulouse: Octares Editions, 2000.

Tchakhotine, Serge. Le viol des foules par la propagande politique. Paris: Gallimard, 1953.

The Great Lakes Region and South Africa: Hate Radio: Africa & Middle East.

<http://www.mw.nl/realradio/dossiers/html/hateradioafricame.html>

Tudesq, André-Jean. Feuilles d'Afrique: Etude de la presse de l'Afrique subsaharienne.

Talence: M S H A, 1995.

Umurerwa, Marie-Aimable. Comme la langue entre les dents: fratricide et piège

identitaire au Rwanda. Paris: L'Harmattan, 2000.

Uvin, Peter. Aiding Violence: The Development Enterprise in Rwanda. USA:

KamarianPress Inc., 1998.

Vidal, Claudine. Sociologie des passions: Rwanda, Côte d'Ivoire. Paris: Editions

Karthala, 1991.

—. “*Les Politiques de la haine*”. Les Temps Modernes. 583 (juillet-août 1995)

6-33.

Wirira. *Protocole des 27 prisonniers d'Arusha: Déclaration solennelle.*

<<http://users.skynet.be/wirira/arusha27.htm>>. juin 2001.

Appendice: Chronologie historique⁵¹

1890: Début de la conquête allemande du Rwanda.

1990: Les Pères blancs fondent la première mission à Save (Butare, au Sud du pays).

1907: L'Allemagne ouvre une résidence au Rwanda.

1916: Les troupes belges attaquent Shangi à Cyangugu (Sud-Ouest du pays), dans le cadre des opérations menées par les Alliés contre l'Allemagne.

1926: Suppression de la triple chefferie traditionnelle par la *Loi Mortehan*. Celle-ci écarte tout Hutu des postes d'administration coloniale.

1931: Destitution du Roi Yuhi IV Musinga et intronisation de son fils Radahigwa sous le nom dynastique de Mutara III.

1936: Introduction de la carte d'identité mentionnant l'appartenance ethnique.

1959: Mort du Roi Mutara III Rudahigwa à Bujumbura alors qu'il se rendait aux Nations Unies à New York (25 juillet). La Révolution politique commence, soutenue par l'Eglise. Le premier pogron se solde par la mort des centaines de Tutsi.

1960: Le colonel Logiest destitue tous les chefs tutsi et les remplace par des administrateurs exclusivement hutu. Victoire du Parmehutu aux élections communales. Les massacres s'intensifient et les Tutsi s'exilent dans les pays limitrophes.

1961: La République est proclamée par le Parmehutu. Après le gouvernement intérimaire dirigé par Dominique Mbonyumutwa, Grégoire Kayibanda est élu Président de la République.

⁵¹ Chronologie basée sur celle de l'ouvrage de Josias Semujanga, 1998.

1962: Proclamation de l'indépendance (le 1er juillet). Exécution sommaire des chefs politiques des partis opposés au Parmehutu et massacres des paysans tutsi, principalement au Bugesera, au Bufundu et à Cyangugu sous la supervision des Ministres de Kayibanda. Attaque des *Inyenzi* (les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'étranger et qui tentaient de rentrer au Rwanda) en décembre.

1964: Sortie du *Rapport Dorsinville* au Secrétaire Général de l'ONU sur le massacre des Tutsi. Le *Rapport* recommande d'éviter les représailles contre les Tutsi même au cas où les *Inyenzi* attaqueraient de nouveau.

1966: Dernières incursions des *Inyenzi* dans le Buyenzi et emprisonnement des civils tutsi accusés de "complicité avec les agresseurs."

1973: De nouvelles vagues de persécutions antitutsi sont déclenchées, sous la supervision des *Comités de salut public*, en février et mars. L'élite tutsi s'enfuit à l'étranger. Le 5 juillet, le Général Juvénal Habyarimana prend le pouvoir par un coup d'état militaire. L'ancien président, Grégoire Kayibanda, est placé en résidence surveillée.

1974: Exécution sommaire des anciens dignitaires du Parmehutu originaires de la préfecture de Gitarama.

1975: Création du MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement). Révision et application officielle de la politique de l'équilibre ethnique et régionale.

1978: Promulgation d'une nouvelle constitution stipulant que tout Rwandais est *obligatoirement* membre du MRND.

1979: Naissance de la Rwandese National Union (RANU) au Kenya. Elle se transformera en Front patriotique rwandais (FPR) en 1987.

1982: 20e anniversaire de l'indépendance. Le Général Habyarimana prend position sur la

question des réfugiés; retour conditionnel (visa pour entrer dans son pays!) et réinstallation dans le pays d'accueil. Déception totale dans les milieux des réfugiés.

1988: Tenue du Congrès international sur la question des réfugiés à Washington; le Rwanda boycotte la rencontre. Pour la première fois, le retour par la force est discuté publiquement par tous les délégués et envisagé sérieusement par les délégués en provenance de l'Afrique de l'Est.

1990: L'apparition du journal *Kangura*. Le Front patriotique rwandais attaque depuis Byumba (au Nord du pays) dans la nuit du 30 septembre. Arrestation de dix mille Tutsi et opposant politiques à Kigali. Mort du Général Fred Rwigema, président du FPR et son remplacement par le colonel Alexis Kanyarengwe. Premier massacre de Tutsi à Kibilira. Intervention militaire étrangère: belge, française et zaïroise. La publication des *Dix commandements des Bahutu* par le journal *Kangura*.

1991: Attaque de la prison de Ruhengeri par le FPR et libération du Major Lizinde qui rejoint le maquis du FPR. En juin, la constitution est modifiée: la renaissance du multipartisme. L'apparition de plusieurs partis d'opposition dont le Mouvement démocratique républicain (MDR), le Parti libéral (PL), le Parti social-démocratique (PSD), le Parti démocratique-chrétien (PDC). La promulgation d'une nouvelle loi sur la liberté de la presse. La naissance de plusieurs journaux dont un quart, au moins, est parrainé par le gouvernement Habyarimana.

1992: Mars: la création d'un nouveau parti, la Coalition pour la défense de la République (CDR), qui rassemble les ultras hutu. Massacre de Tutsi dans le Bugesera. Juillet: Signature des premiers accords d'Arusha. Août: massacre de Tutsi dans la région de Kibuye. Octobre: manifestations violentes organisées par les milices des partis MRND et

CDR. Novembre: Léon Mugesera prononce un discours incendiaire à la sous-préfecture de Kabaya où il appelle la population hutu à massacrer les Tutsi. Décembre: massacres des Tutsi dans la région de Gisenyi et de Kibuye.

1993: Avril: la création de la Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTL), une radio créée pour la propagande antitutsi. Juin: un nouveau gouvernement de transition est mis en place sous la direction d'Agathe Uwilingiyimana (MDR). Août: Signature des Accords d'Arusha entre le gouvernement rwandais et le FPR. Début des émissions antitutsi de la RTL. Décembre: les troupes françaises quittent le Rwanda et la mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) se met en place. Entrée triomphale d'un contingent de six cents militaires du FPR dans la capitale.

1994: Janvier: Blocage des Accords d'Arusha, en raison du refus opposé par la faction présidentielle *hutu power* de mettre en place un gouvernement de transition élargi au FPR. Le 6 avril: Un sommet régional se tient à Dar-es-Salaam. Attentat contre l'avion du Général Habyarimana. Les massacres commencent à Kigali à 20h30. Le 7 avril: Assassinat du Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana et des dix casques bleus belges; exécution de plusieurs ministres et responsables politiques appartenant aux partis d'opposition. Les massacres se généralisent sauf dans la préfecture de Butare et de Gitarama.

Le 9 avril: l'évacuation des expatriés commence. Le 19 avril: le discours incendiaire du président Théodore Sindikubwabo à Butare. Les massacres commencent là aussi, le préfet qui s'y opposait est tué. Avec l'assaut de Butare, le plan du génocide est totalement exécuté.

Le 28 juin: le rapport des Nations Unies sur le génocide des Tutsi au Rwanda est publié à

Genève. Le 4 juillet: le FPR prend simultanément les villes de Kigali et de Butare. Le 17 juillet: le FPR prend la ville de Gisenyi et déclare la fin de la guerre. Le 19 juillet, un gouvernement d'union nationale est formée à Kigali et le 28 juillet, le Secrétaire général des Nations Unies annonce la création d'une commission d'enquête chargée d'identifier les responsables des actes de génocide commis au Rwanda.